



Organisation
internationale
du Travail

ACADÉMIE SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE: UN APERÇU DU TRAVAIL DÉCENT

Repose sur les travaux des chercheurs
et des participants de l'Académie CSST



ACADÉMIE
SUR LA COOPÉRATION
SUD-SUD ET
TRIANGULAIRE:
UN APERÇU
DU TRAVAIL DÉCENT

Repose sur les travaux
des chercheurs et des participants
de l'Académie CSST

Sous la direction de Anita Amorim, Fernando Baptista,
Alessandro Ippolito, Samar Djacta Djacta
et des chercheurs de l'Académie CSST

Copyright © Organisation internationale du Travail 2016
Première édition 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ACADÉMIE SUR LA COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE:
UN APERÇU DU TRAVAIL DÉCENT

Anita Amorim, Fernando Baptista, Alessandro Ippolito, Samar Djacta et des chercheurs de l'Académie CSST

978-92-2-231230-6 (impression)

978-92-2-231231-3 (web pdf)

978-92-2-231232-0 (CD-ROM)

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org. Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Cette publication a été réalisée par le Service de production, impression et distribution des documents et publications (PRODOC) du BIT.

Création graphique, conception typographique, mise en pages, préparation de manuscrits, lecture et correction d'épreuves, impression, édition électronique et distribution.

PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: BIP-ICA

Table des matières

Préface par Virgilio Levaggi, Yanguo Liu, Anita Amorim et Linda Deelen . . . V

Remarque au sujet des co-auteurs VIII

Module 1: La coopération Sud-Sud et les Objectifs
de développement durable 1

Module 2: La lutte contre le travail des enfants, la traite des êtres
humains et l’esclavage moderne au moyen de la CSST (OIT) 15

Module 3: Création d’emplois, changements climatiques
et transitions justes 21

Module 4: Coopération entre les villes, économie sociale et solidaire
et développement économique local 35

Module 5: Socles de protection sociale et emploi public 59

Module 6: Coopération entre États fragiles 65

Module 7: Le dialogue social 73

Module 8: Migration de la main-d’œuvre 79

Module 9: La CSST et les partenariats public-privé 91

Module 10: Espaces virtuels appuyant la coopération Sud-Sud
et triangulaire sur le travail décent 97

Bibliographie 103

Préface par Virgilio Levaggi, Yanguo Liu, Anita Amorim et Linda Deelen

La coopération Sud-Sud est complémentaire à la coopération Nord-Sud traditionnelle et englobe l'idée que, «dans un esprit de solidarité, les pays en développement peuvent apporter des solutions durables à leurs problèmes, à moindre coût». «Les efforts de coopération Sud-Sud, y compris le recensement des expériences réussies dans un pays et leur adaptation et leur application dans un autre, sont un ajout important à la diffusion des résultats en matière de travail décent, selon les quatre objectifs stratégiques de l'OIT» Parallèlement, la coopération «permet la création de réseaux de pays en développement et de donateurs traditionnels dans des dispositifs triangulaires qui contribuent à une mondialisation équitable».

En conséquence, la coopération Sud-Sud constitue un moyen important pour répondre aux défis des pays les moins développés. Cela est dû au fait que la coopération Sud-Sud et triangulaire comporte les éléments constitutifs fondamentaux suivants: a) elle englobe la promotion d'initiatives sur les plans social, économique, environnemental, technique et politique et, de ce point de vue, elle est un outil utile pour faire participer les partenaires sociaux des pays en développement à la promotion de l'Agenda pour le travail décent au moyen de la coopération au développement; b) elle est une manifestation de solidarité entre les peuples et pays du Sud qui contribue à leur bien-être national, à leur autonomie nationale et collective, et à la réalisation des objectifs de développement. Elle doit être considérée comme une aide publique au développement, mais comme un partenariat d'égal à égal fondé sur la solidarité, qui ne remplace pas, mais qui complète la coopération Nord-Sud. Ainsi, la notion de «coopération triangulaire», définie comme étant une coopération Sud-Sud qui bénéficie du soutien d'un partenaire du Nord, prend différentes formes, notamment le partage de connaissances et d'expériences, la formation et le transfert technologique.

Ce constat est clair, selon certaines initiatives proposées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Il s'agit d'initiatives qui ont contribué à atténuer les effets de la crise actuelle, en faisant passer l'emploi et la protection sociale au premier plan des politiques de relance, notamment en se fondant sur les modèles

efficaces adoptés par les pays en développement et le partage d'expériences, plus précisément dans le cadre d'une collaboration avec l'Agenda de l'OIT pour le travail décent.

Cette publication présente un aperçu des modules présentés à l'Académie sur la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) à Turin, du 11 au 15 juillet 2016. L'Académie, une initiative conjointe entre l'OIT et de son Centre international de formation, a permis à tous les représentants, les intervenants, les décideurs, les chercheurs et le personnel de l'OIT à organiser un événement interrégional de réseautage pour orchestrer des initiatives stratégiques de haut niveau et des activités de sensibilisation relatives à la coopération Sud-Sud et triangulaire en appui aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et au travail décent en particulier. A l'échelon international, le système des Nations Unies est activement engagé dans cette modalité à travers les expos mondiales sur le développement Sud-Sud, dans lesquelles l'OIT joue un rôle de premier plan depuis sa création. Par coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), on entend une collaboration entre deux ou plusieurs pays en développement, souvent soutenus par des partenaires traditionnels, qui repose sur les principes de solidarité et de non-conditionnalité axés sur la mise en œuvre de modèles de développement inclusif et distributif fondés sur la demande. La CSST complète la coopération Nord-Sud dans un effort concerté de promotion des possibilités de développement. Sur une période de cinq jours, les participants ont pris part à un programme riche qui offrait une grande diversité de filières de formation, d'établissement de stratégies et de réseautage. L'Académie CSST a également offert une occasion unique d'échanger des connaissances et de tisser des liens avec les principaux acteurs et chercheurs dans le domaine du développement international, de même qu'avec les mandants tripartites de l'OIT et des représentants des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile. La CSST a récemment joué un rôle particulièrement important et est devenue une tendance dans les débats et les pratiques à l'échelle mondiale relatifs à la coopération au développement, en mettant l'accent sur les thèmes suivants:

- Objectifs de développement durable (ODD) et coopération Sud-Sud;
- Coopération triangulaire: bonnes pratiques;
- La route vers Buenos Aires+40: de la coopération technique entre les pays en développement (CTPD) à la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST);
- Les bonnes pratiques de CSST dans l'éradication du travail forcé et du travail des enfants;
- CSST, création d'emplois et formation professionnelle;
- Extension des socles de protection sociale: une perspective Sud-Sud;
- Coopération entre villes et développement économique local (DEL);
- Coopération «Fragile-Fragile» et travail décent;
- Dialogue social et CSST: expériences liées aux organisations de travailleurs et d'employeurs;
- CSST et migrations de main d'œuvre;
- Le rôle de l'OIT dans la promotion de la CSST et l'appui à celle ci.

Comme en témoigne le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la CSST est devenue une modalité essentielle de la coopération internationale pour le développement et un outil essentiel pour le système des Nations Unies pour le développement. La tendance générale à s'engager plus avant avec le «Sud global» se reflète dans la stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017 et la Stratégie de l'OIT sur la Coopération Sud-Sud (GB, 2012). L'Académie, en partenariat avec le système des Nations Unies, a mis l'accent sur les théories et les pratiques, les concepts, les principes, les modalités et les politiques qui sous-tendent la CSST et l'élément-clé du Programme. Sa dynamique flexible et interactive a assuré une expérience enrichissante tant aux experts qu'aux nouveaux venus dans le cadre d'un partage d'expériences pratiques acquises sur le plan international, faisant place ainsi à de remarquables occasions de collaboration.

Remarque au sujet des co-auteurs

Ce résumé thématique par module, a été rédigé en s'inspirant des articles rédigés par les chercheurs suivants qui ont fréquenté l'Académie (la publication intégrale se trouve aux adresses suivantes: http://www.ilo.org/pardev/partnerships/south-south/WCMS_496952/lang--en/index.htm et <https://drive.google.com/drive/folders/0B9BX0GCP9Kv2ZzdXWmZjTXMxNzQ> (l'ordre dans lequel figurent les noms correspond aux modules 1 à 10):

Canares, M. South-South and Triangular Cooperation and the Role of Data in the Sustainable Development Goals; Dash, A., Managing for Development Results in Decent Work through SSTC: ILO's Challenges for the Agenda 2030; Karthikeyan, M. SSTC and SDGs: Good practices from Ethiopia; Leiva, G. Cooperación Sur-Sur Triangular en Chile; Lund, J. Transfer of Social Technology: Programa de Aquisição de Alimentos (PAA) and Brazil's South-South cooperation with Africa; Martinez, I. The potential contributions of South-South Cooperation to the Sustainable Development Goals; Ouedrigo, A. Expérience avec le BIT et coopération Sud-Sud; Ramirez, J. ¿Será posible? Movilizar recursos y el desafío de las nuevas oportunidades en la Cooperación Sur-Sur y Triangular.; Rocha Mattos, D: The 2030 Development Agenda under the perspective of the South-South and triangular cooperation and the Social and Solidarity Economy; Salinas, L. Chile y la cooperación sur-sur y triangular. El caso de la cooperación para mejorar las condiciones de empleabilidad de jóvenes en situación de vulnerabilidad en la República Dominicana; Stahl, Anna Katharina, Development Cooperation in a Changing Global Context: Rethinking Triangular Cooperation; Jaya, V. Indonesia's South-South and Triangular Initiatives: Contributing to Southern Countries Capacity Development; Weixia, L. Promote China-ASEAN Cooperation in Occupational Safety and Health through Training Program on Chinese Occupational Safety and Health Management System; Xiadong, Yao. The Sustainable Technical Action of China: On Promoting Of South-South Cooperation; Castillo, Carmen. La Cooperación Sur-Sur: Una respuesta al flagelo del trabajo infantil; Diallo, A. Article sur la coopération Sud-Sud – Le Travail des Enfants; Gomes, J. Academia Sobre a Cooperação Sul- Sul e Triangular; Kyaligonza, B. Disguised Child Labor in the Eastern Africa Region; Loritz, E. Del taller clandestino a la cooperativa textil - Una trama virtuosa de Cooperación Sur- Sur desde abajo; Pivotte-Cyrus, E. The Elimination of Child Labour and SSTC; Qureshi, U. Child Labor in Pakistan and Linkages with SSTC; Sosa, N. Propuesta de Intercambio entre el Ministerio de Trabajo de Colombia y el Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social de Paraguay; Silva, K. O Trabalho Infantil em Angola; Agbénozan, K. Coopération Sud-Sud et triangulaire, création d'emploi et formation professionnelle. Quelle utilité pour les pays africains? Cas du Togo; Chinguwo, P. Job Creation, Environment and Sustainable Development; Deveaux, I. South-South Cooperation: A critical component to Climate Change Mitigation in The Caribbean; Ghosh, S. Forest Investment Program (FIP), Women Empowerment and South-South Cooperation: An Asian Perspective; Ghader, A. Expérience avec le BIT et coopération Sud-Sud; Gueye, M., Amorim, A., South-South Cooperation, Climate Change and Green Jobs: an ILO Perspective; Kimanzi, N. South-South and triangular cooperation as a mechanism for attaining sustainable development goals; Ramjuthan, N. Triangular Cooperation between South Africa, Mozambique and Flanders to boost capacity development in the Port Sector; Soto-mayor, B. Sustainable Development Goals and the Role of South-South Cooperation: Perspectives from Peru; MIDES: Fortalecimiento a Emprendimientos Productivos liderados por personas en situación de vulnerabilidad socio económica. Articulación con Argentina; Arce, Roxana. La dimensión del dialogo social expresado en algunas experiencias de Cooperación Sur-Sur y Triangular entre

Argentina y Cuba; Bravo Vera, Patricio. Perspectivas de la cooperación sur-sur y triangular a la agroecología en el marco de la economía social y solidaria; Chaloba, D. Cooperação Sul-Sul: um breve levantamento das relações econômicas entre Brasil e África do Sul e sua contribuição para o desenvolvimento local; Choudhary, N. Informal workers' organizing and SSE: An agenda for SSTC; Cohen, C. O Cooperativismo e a Cooperação Lusófona; Delgado Noguera, A. Cooperación sur – sur: Políticas de desarrollo Económico local y ordenamiento territorial en ciudades intermedias de América Latina; Díaz de la Vega Suárez, V. Cooperación entre ciudades y desarrollo económico local — Perú; Ferreira, A. Desenvolvimento econômico e social local em são tomé e príncipe - Boa prática de agricultura biológica; Ferreira, D. Economia Solidária como estratégia de Desenvolvimento Territorial: Papel da Universidade Pública e possibilidades no contexto da cooperação Sul-Sul; González Vázquez, M., Fodde M. & Gilles, V. Experiencia de trabajo cooperación Sur-Sur y sus implicancias sobre los programas de EmProRed; Höfling, D. Possibilidades de Financiamento e Cooperação entre países do Eixo Sul-Sul visando o Desenvolvimento Econômico Local Sustentável e a Geração de Trabalho Decente; Melaku, T.K. Local Economic Development in Ethiopia; Lipa Cano, L. Proyecto Triangular: Perú- Guatemala-Alemania: «Mejora de la Gestión Tributaria Local en Guatemala»; Menezes Neto, J. Intensificar e fortalecer a cooperação entre Brasil e Moçambique, tendo como referência um Programa de Educação Profissional, a partir da parceria igualitária baseada na solidariedade, na partilha de conhecimentos e experiências e na formação e transferência de tecnologia; Nagao Menezes, D. Cooperação triangular sul-sul – entraves jurídicos para a criação de redes de cooperação; Pereira Morais, L. Cooperação Sul-Sul e triangular, eliminação do trabalho forçado e do trabalho infantil e desenvolvimento econômico local (DEL): oportunidades para se pensar a cooperação entre países do Sul a partir da experiência brasileira da produção de óleo de palma no estado do Pará; Pinto, C., Agenda 2030 – O Contributo da Economia Social e da Cooperação Sul-Sul e Triangular; Quiñones Jr, B. SSTC: A Vehicle for mainstreaming the SSE life learning community in ASEAN; Rocha Mattos, D. The 2030 Development Agenda under the perspective of the South-South and triangular cooperation and the Social and Solidarity Economy; Rosandiski, E. Legado da atuação da Cooperativas sem Fronteiras (CSF) para promoção da Sustentabilidade e do Desenvolvimento Local; Rossi, A., Cooperação entre cidades e processos inovadores de gestão; Santos, J. O Papel da rede Lusófona de desenvolvimento e da ess e das redes nacionais no espaço CPLP; Shekar, C. South-South Initiative - Job Creation & Social & Solidarity Economy - INDIA/INTUC; Schiochet, V. Economia solidária. Políticas públicas e cooperação sul-sul para promoção do cooperativismo social; Seghier, S., UPM et la Coopération Sud Sud; Villegas Román, H. Economía Social Solidaria en Costa Rica: Un caso de estudio para la Cooperación Sur-Sur y Triangular; Vilorio, J. Community Supported Agriculture (CSA), for the Rural Economy on South- South Cooperation & Social and Solidarity Economy; Aziz Camara, A. La protection sociale au Sénégal: état des lieux et extension aux travailleuses et travailleurs de l'économie informelle; Basso, E. Artigo sobre Cooperação Sul-Sul na questão da Proteção Social; Dias, F. O Mutualismo como uma Ferramenta de Orientação Pedagógica e de Estabilização Social, provável, para os Países da CEDEAO, na base da Cooperação Sul-Sul; Lund, J. Transfer of Social Technology - Programa de Aquisição de Alimentos (PAA) and Brazil's South-South cooperation with Africa; Prado, V. Cooperação Sul – Sul: Proteção Social, Emprego Público e a Equidade de Gênero; Rijja, A. General Agreement Cooperation (GAC) entre KTC à Kissi Kenya, ATTI à Mbeya Tanzania, MELTC à Mbale Uganda et le CF HIMO à Antsirabe Madagascar depuis 2012; Bah, A. La coopération Sud-Sud et triangulaire avec les travailleurs domestiques; Cruciani, A. Amorim, A.: Fragile-to-Fragile Cooperation and the ILO; Fakhri, K, C: Fragile-to-Fragile Cooperation and South – South Cooperation: two means necessary for the development of SSE; Soares, M: South-South and Triangular Cooperation (SSTC) and Fragile-to-Fragile Cooperation (F2F) in the reshaping of International System: new forms of resistance; Ansah, F. Social dialogue as a mean to promote international working class solidarity; Anselmo, E. Diálogo Social: Contribuindo para o desenvolvimento do emprego e do trabalho decente para a Paz e resiliência; Arce, R: La dimensión del dialogo social expresado en algunas experiencias de Cooperación Sur-Sur y Triangular entre Argentina y Cuba; Camara, A. «La protection sociale au Sénégal: état des lieux et extension aux travailleuses et travailleurs de l'économie informelle»; Chingwo P: Job Creation, Environment and Sustainable Development; Consolo, H: Diálogo Social em Moçambique; Griffin, K.N: Social Dialogue: The role of social partners in promoting and supporting South-South and Triangular Cooperation as demonstrated between The Commonwealth of The Bahamas and Barbados; Leiva, G.

Dialogo social y Cooperación Sur; Melli, A.P., Cooperação triangular Brasil – Estados Unidos – Moçambique e fortalecimento da organização sindical dos vendedores e vendedoras do mercado informal de moçambique; Monteiro, R., Cooperação Sul-Sul, a Política Externa Brasileira e os Desafios da Sociedade Civil; Nadir, M: L'impact Du Changement Climatique Sur La Coopération Sud-Sud Et Triangulaire: Cas Du Maroc En Afrique; Nhancale, N.V.E: Redução do impacto das mudanças climáticas em Moçambique; Ortiz, J: El dialogo social en la República Dominicana; Chandra Shekar, R.D: South-South Initiative; Bah, A: La Coopération Sud-Sud et Triangulaire avec les travailleurs; De Almeida, P.S: A migração internacional e a cooperação Sul-Sul na America Latina”; Diop, G: La protection des droits des travailleurs migrants en Mauritanie et au Sénégal»; Gomis, J.L: LA Migration de Travail Vecteur de coopération sud-sud; Guittey, L: Bonne pratique de cooperation sud-sud en matiere de lutte contre la traite et le travail des enfants; Loritz, E: Del taller clandestino a la cooperativa textil, Una trama virtuosa de Cooperación Sur- Sur desde abajo; Mourad, L.: Agenda de trabalho decente no brasil: reflexões sobre as políticas de migração;- Salinas Asesora, A.M.L: Cooperación sur – sur y triangular: el papel del Ministerio de Trabajo de Colombia; Sandoval Sigüenza, A.J: Artículo sobre la cooperación sur-sur guatemala-estados unidos mexicanos (migración laboral); Alaoui Solaimani, Y.: La coopération Sud- Sud et triangulaire, sacrée histoire; Gosh, S.K: Review of the Role of Business Firms in Implementing MDGs in Asia and a Case Study of Partnership between Academic Institution and Business firm (an example of SSTC); Hernandez, E: Participación Del Sector Privado En La Erradicación Del Trabajo Infantil En Colombia: Un Caso Exitoso De Cooperación Sur-Sur; Pires Baptista, F.C: The Internet as a means to enhance South-South and Triangular Cooperation in Decent Work and Sustainable Development.

Voici les noms de partenaires et de collègues de l’OIT qui ont prêté leur appui au cours de la préparation du document:

Anita Amorim, Andrew Dale, Carlien van Empel, Fernando Baptista, Irais Martinez, Matteo de Simone, Kassiyet Tulegenova, Alessandro Ippolito, Samar Djacta, Kamal Gueye, Esther Gomez, Ana Jeannet, José Maria Ramirez, Elena Montobbio, Fernanda Barreto, Noord Denkers, Maria Olave, Nuno Tavares-Martins, Maikel Lieuw-Kie-Song, Clara van Panhuys, Luiz Machado, Teresa Torres, Federico Negro, Peter Rademaker, Pierre Martinot-Lagarde, Roberto di Meglio, Martin Gasser, Stefania Perniola, Luisa Guimarães, Nuno Castro, Juliana Maziero Castro, Linda Deelen, Adrienne Cruz, Gloria Moreno-Fontes, Alice Voza, Andreas Klemmer, Emmanuel Rubayza, Maria Tereza Gutierrez, Vera Guseva, Jesús García Jiménez, Ariel Castro, Cyntia Sampaio, Guité Diop, Mara Fabra-Porcar, Yordanka Tzvetkova, Mikhail Pouchkin, Kazutoshi Chatani, Enrique Deibe, Francesca Fantoni, E.Ferraz e Fernanda Barreto.

Celso Amorim, Helder da Costa, Maria da Conceição Matos, Jorge Chediek, Salehi Ahmad Shah, Vicente Yu, João Almino, Sarah Fox, Anna Stahl, Barbara Rambousek, Amanda Villatoro, Irene Marocco, Shi Yanping.

Module 1: La coopération Sud-Sud et les Objectifs de développement durable

Introduction

Après plusieurs années d'intenses négociations et de dialogue qui ont rassemblé non seulement les gouvernements, la société civile mais aussi des millions de gens ordinaires partout dans le monde, les États membres de l'ONU ont approuvé à l'unanimité ce que le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a décrit comme «le programme de développement le plus inclusif que le monde ait jamais vu». Le Programme 2030 englobe les trois dimensions de la durabilité – économique, sociale et environnementale. Il se compose de 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui s'appuieront sur les progrès accomplis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le programme a été adopté par les dirigeants du monde rassemblés lors d'un sommet spécial des Nations Unies, tenu en septembre 2015 à New York.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 place les peuples et la planète en son centre et donne à la communauté internationale l'élan dont elle a besoin pour collaborer en vue de relever les énormes défis auxquels l'humanité est confrontée, y compris ceux du monde du travail. On estime que plus de 600 millions de nouveaux emplois doivent être créés d'ici à 2030, simplement pour suivre le rythme auquel s'accroît la population mondiale en âge de travailler. Cela représente environ 40 millions d'emplois par an. Nous devons aussi améliorer la situation de quelque 780 millions d'hommes et de femmes qui travaillent mais ne gagnent pas suffisamment pour se hisser eux et leurs familles au-dessus du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour. L'importance du **travail décent** pour réaliser le développement durable est mise en exergue dans l'**Objectif 8** qui vise à «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Cet objectif global, renforcé par des références à divers aspects du travail décent tels que la protection sociale et le développement des compétences dans le cadre d'autres objectifs proposés, est une réponse indispensable aux préoccupations de nombreux gouvernements et aux revendications des peuples de toutes les régions.

Objectifs du développement durable, CSST et OIT

Le document final de Nairobi (2009), adopté ultérieurement par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (résolution 64/222), reconnaît l'importance et les particularités de la coopération Sud-Sud et réaffirme que celle-ci traduit «la solidarité qui existe entre les pays et les populations du Sud et qui contribue à leur bien-être national, à l'autonomie nationale et collective et à l'atteinte des objectifs de développement approuvés au niveau international, notamment les objectifs de développement durable». La coopération Sud-Sud (CSS) vient compléter la coopération traditionnelle Nord-Sud pour le développement et résume l'idée que, dans un esprit de solidarité, d'égalité et de non-conditionnalité, les pays en développement peuvent trouver des solutions durables à leurs problèmes à moindre coût et obtenir de meilleurs résultats. Parmi les pratiques qui englobent la coopération triangulaire mentionnons la coopération d'un pays du «Nord» et de deux pays du Sud ou plus. L'aide du Nord peut prendre la forme d'une contribution financière ou d'une expertise technique. La coopération triangulaire suppose qu'il faut soutenir la «coopération Sud-Sud» et doit donc être «opérée» par les pays en développement concernés, conformément à leurs priorités nationales. Le Programme pour 2030 réaffirme également le rôle de la coopération Sud-Sud (l'Objectif 17). Selon les principes de solidarité et de non-conditionnalité, la coopération Sud-Sud et triangulaire est considérée comme une approche compatible avec la promotion de l'Agenda pour un travail décent en ce qui a trait à l'échange de connaissances, et le partage des expériences et des meilleures pratiques et au renforcement des capacités de développement, au transfert technologique, à la mobilisation des ressources, à la formation sur les chaînes internationales et les réseaux d'innovation sociale. L'OIT a participé à des initiatives qui ont démontré la complémentarité entre la CSST et l'Agenda pour un travail décent au cours des 15 dernières années.

L'importance du Sud global dans les processus de développement est évidente. Des nouveaux acteurs modèlent le programme de développement, et de plus en plus de réponses innovatrices aux défis mondiaux proviennent des pays émergents qui forment des alliances stratégiques avec d'autres pays du Sud. En tant que tel, il y a un grand besoin de précisions pratiques quant à la définition de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), ses principes fondamentaux, les différences entre la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, le processus à suivre pour mettre en œuvre des projets dans un cadre Sud-Sud et triangulaire, et les acteurs concernés. En outre, la CSST est explicitement mentionnée dans les cibles de

l'objectif 17 de développement durable des Nations Unies («renforcer les moyens de mettre en œuvre et de revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable») en tant qu'outil important pour la mise en œuvre du Programme pour 2030.

Le principal objectif de développement durable (ODD) relatif à la création d'emplois et au travail décent est l'objectif 8: «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Cet objectif global, renforcé par certaines cibles relatives à la fourniture d'une protection sociale, à l'éradication du travail forcé et au travail des enfants, à l'augmentation de la productivité, à l'action en faveur de l'emploi des jeunes, à la création de PME et au développement des compétences, est une réponse indispensable aux besoins économiques et sociaux des peuples et des gouvernements partout dans le monde. Toutefois, la création d'emplois et le travail décent ne constituent pas seulement un objectif, ils sont également un moteur important de développement durable. À ce titre, le travail et la mission de l'OIT seront essentiels pour faire avancer l'ensemble du Programme pour 2030.

Il est très important d'élargir et d'améliorer la compréhension de la coopération Sud-Sud et triangulaire à l'échelle mondiale en ciblant et en informant les acteurs qui peuvent la rendre possible. Il s'agit également d'une étape essentielle vers la réalisation des ODD d'ici 2030. Les ODD 2030 constituent un défi majeur pour la communauté internationale, toutefois, les réseaux de développement disposent d'outils efficaces qui garantissent la réussite dans l'atteinte des objectifs. Le Sud global a besoin plus que jamais d'accélérer les efforts de coopération aux fins du développement des capacités, de renforcer la résilience et d'atténuer les risques. Les pays du Sud global sont devenus des acteurs essentiels, car nombre d'entre eux ont réalisé une croissance économique remarquable en faisant leur place comme chefs de file dans le domaine du commerce des biens et services, et sont maintenant des pays à revenu intermédiaire. Selon I. Martinez (2016)¹, l'OIT a démontré qu'il reste encore du chemin à faire pour accroître la CSST et renforcer la coopération interrégionale dans les pays du Sud global. Il a également mis en évidence le rôle déterminant de la CSS dans l'amélioration du niveau de vie d'une frange importante de la population grâce à la création d'emplois décents. Dans ce contexte, les Nations Unies ont demandé à tous les organismes compétents des Nations Unies et aux institutions multilatérales de «redoubler d'efforts en vue

1 BIT, 2016, http://www.ilo.org/pardev/partnerships/south-south/WCMS_496952/lang--en/index.htm et <https://drive.google.com/drive/folders/0B9BX0GCP9Kv2ZzdXWmZjTXMxNzQ>

d'intégrer efficacement la coopération Sud-Sud dans la conception, l'élaboration et l'exécution de leurs programmes habituels et d'envisager d'accroître les ressources humaines, techniques et financières allouées aux initiatives relatives à la coopération Sud-Sud.

La stratégie de l'OIT en matière de coopération Sud-Sud

Eu regard à son objectif primordial (produire de meilleurs résultats en matière de travail décent à tous les niveaux), la Stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017 s'articule autour de quatre grandes composantes: une approche ciblée, un principe d'efficacité, le développement des capacités et la mobilisation des ressources. Dans ce contexte, l'OIT s'appuie fortement sur la convergence d'un programme commun visant le renforcement et l'amélioration des ponts entre le Nord et le Sud et la CSS, et l'attribution de pouvoirs aux partenariats horizontaux en instaurant un cadre politique adéquat qui facilite le passage vers une coopération au développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Selon A. Dash (2016, op. cit.), l'OIT peut aider les agents de la CSST à adopter une approche axée sur les résultats dans le domaine du travail décent, ainsi qu'un cadre de suivi et d'évaluation clairement défini; à cette fin, les capacités des partenaires Sud-Sud doivent être renforcées pour surmonter les contraintes institutionnelles et opérationnelles grâce à un échange de connaissances et un partage des meilleures pratiques qui reposent sur des systèmes plus efficaces d'établissement de rapports et de gestion des connaissances, de même que grâce à un perfectionnement accru du personnel dans le domaine. A cet égard, l'OIT doit jouer un rôle moteur très fort, étant donné que celle-ci doit répondre à des attentes élevées relativement aux résultats attendus en matière de travail décent, et le Département Partenariats et coopération pour le développement (PARDEV) de l'OIT, par l'entremise de l'Unité des partenariats émergents et spéciaux (UPES), doit intensifier ses efforts pour démarrer de nouveaux partenariats, notamment avec des partenaires sociaux et des organisations de la société civile, à l'intérieur de son cadre *axé sur les résultats* déclarés, plus précisément en ce qui concerne la stratégie énoncée dans le résultat 2: l'Agenda pour le travail décent est guidé par la CSST ainsi que par l'engagement d'un nombre croissant de gouvernements, de partenaires sociaux, d'agences de l'ONU et d'acteurs non étatiques.

Selon A. Dash (2016)², par rapport aux différentes agences des Nations Unies, l'OIT a acquis depuis plusieurs années une solide expérience en matière de CSST. Pour l'OIT, la coopération Sud-Sud et triangulaire est considérée comme un moyen de tirer parti de son avantage particulier, à savoir l'expérience et les connaissances de ses mandants tripartites, afin de développer des capacités, d'échanger des connaissances et de partager des expériences et des meilleures pratiques, et la coopération interrégionale, afin de mobiliser des ressources. La CSST adopte une approche multipartite et à cet égard, en raison de sa nature tripartite et des partenaires sociaux, l'OIT peut jouer un rôle clé dans la promotion de la CSST, ainsi que proposer une plateforme intéressante pour la recherche d'un consensus et la coopération entre les pays en développement. Les gouvernements des États membres, les employeurs et les travailleurs représentent le plus vaste réseau d'expertise dans le monde du travail, ce qui est fondamental pour l'intégration de son Agenda pour un travail décent. La CSST coule de source pour l'OIT. Celle-ci met donc un accent particulier sur la coopération Sud-Sud et triangulaire en vue de réaliser les objectifs de l'organisation: promotion et réalisation des droits et principes fondamentaux au travail; création de meilleures opportunités pour les femmes et les hommes afin de leur garantir un revenu et un emploi convenables; amélioration de la couverture et de l'efficacité du système de protection sociale pour tous; renforcement du tripartisme et du dialogue social³. Ainsi, l'OIT est profondément consciente des possibilités que présente cette approche de la coopération au développement (CSST) dans l'intégration de la justice sociale et de l'Agenda pour le travail décent (ATD), de même que du rôle central que joue la CSST dans la réalisation du mandat de l'OIT et dans l'accomplissement de sa mission.

Une stratégie très importante de la part de l'OIT a consisté à diffuser des renseignements sur les bonnes pratiques par l'entremise de diverses publications et de forums d'échange de connaissances tels que l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud. Plus récemment, l'OIT a prêté son concours à des activités de coopération Sud-Sud et triangulaire en facilitant, en organisant et en soutenant financièrement un certain nombre d'instances internationales de discussion sur les enjeux liés au travail, telles que les sessions de l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire, la conférence portant sur le potentiel et les limites de l'économie sociale et solidaire (2013), la conférence sur le financement de l'économie

2 BIT, 2016, http://www.ilo.org/pardev/partnerships/south-south/WCMS_496952/lang--en/index.htm et <https://drive.google.com/drive/folders/0B9BX0GCP9Kv2ZzdXWmZjTXMxNzQ>

3 BIT, 2016, http://www.ilo.org/pardev/partnerships/south-south/WCMS_496952/lang--en/index.htm et <https://drive.google.com/drive/folders/0B9BX0GCP9Kv2ZzdXWmZjTXMxNzQ>

sociale et solidaire: tensions, opportunités et potentiel de transformation (2015), la conférence internationale sur la recherche portant sur l'évaluation des emplois verts aux fins de l'élaboration de politiques s'appuyant sur des faits. Ces événements sont des tribunes ouvertes aux partenaires tripartites pour qu'ils puissent échanger leurs connaissances et leur expérience des liens entre la coopération Sud-Sud et triangulaire et certains sujets relatifs au travail tout en leur donnant des occasions de réseautage. Par exemple, une conséquence directe de l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de l'OIT à Johannesburg (2015) est le programme de coopération universitaire Inde-Brésil (*Mapping the SSE Landscape in India and Brazil: With Reference to Gender-based initiatives in Social and Solidarity Economy*) dirigé par Anup Dash (Inde) et Leandro Morais (Brésil), avec l'aide de l'OIT.

Étude de cas: Chili et coopération triangulaire

Selon l'Agence de coopération internationale du Chili (AGCI), le rôle du Chili en tant que pays à revenu intermédiaire supérieur a actuellement un double but: d'une part, le pays demeure un bénéficiaire (dans le cadre des régimes à frais partagés) de la coopération technique et, d'autre part, il est devenu un fournisseur Sud-Sud, mettant ainsi à la disposition de l'Amérique latine et des Caraïbes ses capacités et ses expériences dans des domaines précis où il possède manifestement des atouts. Selon G. Leiva (2016), le Chili dispose actuellement d'un réseau de douze partenaires de coopération triangulaire: l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, le Mexique, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, la France, le Portugal, Singapour et la Suisse. Les domaines prioritaires de coopération sont les suivants: renforcement institutionnel et modernisation; développement social; coopération économique pour le développement; environnement, ressources naturelles et énergie; agriculture et sécurité alimentaire; développement territorial local; prévention des catastrophes et formation du capital humain.

Le pays a relevé le défi et a adopté une stratégie délibérée de coopération avec les pays ayant un niveau de développement égal ou moindre, qui a été menée par l'Agence de coopération internationale du Chili en renforçant les liens avec une douzaine de «partenaires traditionnels en matière de coopération» des pays du Nord. Avec l'Allemagne, le Chili a élaboré et continue d'élaborer des projets de coopération triangulaire en République dominicaine (esprit d'entreprise chez les jeunes/employabilité des jeunes), au Guatemala (sécurité alimentaire/information des consommateurs), en Haïti (emploi des jeunes et environnement), au El Salvador (emploi des jeunes), au Honduras (gestion des déchets solides), en Colombie (gestion des déchets solides) et au Paraguay (développement territorial

et local). Parmi les autres bons exemples du rôle actif que le Chili a joué en matière de coopération avec d'autres pays du Sud, mentionnons le projet visant à améliorer les conditions d'emploi et l'accès au marché du travail des jeunes ruraux vulnérables en République dominicaine. Il s'agit d'une expérience fondée sur la coopération bilatérale, appelée «Interjovem», que l'Allemagne et le Chili avaient développée dans les années 2000 et qui vise à améliorer les compétences et l'esprit d'entreprise chez les jeunes afin de faciliter l'accès à de meilleures possibilités d'emploi.

Les efforts durables en vue de promouvoir la CSST au sein de l'ANASE: les cas de coopération de la Chine, de l'Indonésie et de l'ANASE

Lorsque le président chinois Xi Jinping s'est rendu en Asie centrale et en Asie du Sud-Est en septembre et en octobre 2013, il a mis en avant une initiative conjointe relative à la construction de la Ceinture économique de la Route de la Soie et de la Route de la soie maritime du XXI^e siècle (ci-après dénommées la Ceinture et la Route), qui a attiré l'attention du monde entier. Lors de l'exposition Chine-ANASE en 2013, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a insisté sur la nécessité de construire la route de la soie maritime reliant les pays de l'ANASE et de créer des propulseurs stratégiques du développement de l'arrière-pays. L'accélération de la construction de la Ceinture et de la Route peut aider à promouvoir la prospérité économique des pays situés le long de la Ceinture et de la Route ainsi que la coopération économique régionale, à renforcer les échanges et l'apprentissage mutuel entre les différentes civilisations et à promouvoir la paix mondiale et le développement. Il s'agit d'un projet important qui profitera à toutes les populations du monde entier.

Selon Weixa (2016), conformément aux principes du développement durable, la Chine a mis en œuvre de nombreux programmes de coopération sud-sud et triangulaire, y compris de coopération régionale et sous-régionale comme la Ceinture économique de la Route de la soie et l'Initiative de la Route de la soie maritime du XXI^e siècle (l'initiative de la Ceinture et de la Route). Lors des seizième, dix-septième et dix-huitième sommets Chine-ANASE (10+1), le Premier ministre Li Keqiang a fait observer que les relations entre la Chine et les pays de l'ANASE ont dépassé largement la portée bilatérale pour devenir une pierre angulaire de la paix, de la stabilité et du développement en Asie de l'Est. La Chine a toujours considéré l'ANASE comme une priorité dans ses rapports diplomatiques avec les pays voisins. Elle appuie fermement les efforts de l'ANASE en matière d'intégration et de

consolidation du tissu social, ainsi que le rôle central que joue l'ANASE en matière de coopération régionale. Weixa a également souligné que la Chine et l'ANASE doivent coordonner l'initiative de la Ceinture et de la Route avec les stratégies de développement d'autres pays de la région et rehausser conjointement la coopération en matière de sécurité dans les secteurs traditionnels et non traditionnels.

La création et la mise en œuvre du projet de coopération Sud-Sud entre l'OIT et la Chine pour accroître les services d'emploi et améliorer l'information sur le marché du travail au Cambodge et en République démocratique populaire lao (Laos) est un bon exemple de CSST dans le cadre des objectifs de développement durable. Tout au long de la période 2014-15, le Cambodge et le Laos ont grandement profité de l'expérience chinoise, en particulier grâce à des voyages d'étude et à la familiarisation avec le système perfectionné, complet et étendu de services de l'emploi en Chine. Il convient de noter ici que les travaux effectués dans le cadre de la phase 1 ont permis d'assurer la prestation de services d'emploi de qualité et de communiquer la ferme intention de rechercher le statut d'un établissement de services d'employeurs multiples offerts gratuitement, comme c'est le cas en Chine.

Selon Xiaodong (2016), compte tenu du but principal et de la stratégie en ce qui concerne l'emploi, les résultats du projet de coopération Sud-Sud entre la Chine et l'OIT contribueront à la mise en œuvre du Programme 2030 qui englobe les trois piliers du développement durable, à savoir les piliers social, environnemental et économique. Plus précisément, les résultats du projet alimenteraient les objectifs du Programme des Nations Unies, dont celui-ci : «D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat». La mise en œuvre du projet se poursuivra dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire de l'OIT, où le soutien de la Chine combinera l'apport de ressources financières et un large éventail d'initiatives d'échange de connaissances fondées sur les expériences nationales et provinciales. L'assistance technique, les services consultatifs et le partage des bonnes pratiques et des expériences de la Chine avec le Cambodge et le Laos seront le pivot de cette coopération, conjugués à l'expertise de l'OIT et aux nombreuses études de cas pratiques menées en Asie et dans d'autres régions. Le projet contribuera au renforcement du marché du travail et au perfectionnement accru des ressources humaines pour favoriser la croissance économique et sociale.

Sécurité et santé au travail en Chine et dans les pays de l'ANASE

Il est bien connu que la santé et la sécurité au travail (SST), souvent appelée «sécurité au travail» en Chine, ont trait directement à la sécurité à la vie et au bien-être des gens, à la robustesse de l'économie et à l'harmonie sociale. Se développant rapidement, la plupart des pays de l'ANASE sont confrontés à des difficultés graves liées à la situation en matière de SST, et ils ont acquis des systèmes et adopté des pratiques pour atténuer les problèmes grâce à de nombreuses années d'efforts. Cela sera d'une grande aide, étant donné que la Chine se trouve dans la même situation.

Le gouvernement chinois accorde une grande importance à la sécurité et à la santé au travail et sa politique s'inspire des prescriptions de l'ODD 3: «Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous». En 2010, l'administration chinoise responsable de la sécurité du travail (SAWS) a adopté les principes de base du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail et a tiré avantage des effets et de l'expérience acquise dans le cadre d'une initiative globale. Il est prouvé que la normalisation en matière de sécurité au travail peut constituer un mécanisme à long terme de renforcement des capacités des entreprises, un point de référence important pour l'inspection gouvernementale et une méthode utile pour prévenir les accidents. La coopération entre la Chine et l'ANASE offre de nombreuses perspectives et possibilités. Il est à espérer qu'une coopération croissante en matière de santé et de sécurité au travail entre la Chine et les pays de l'ANASE sera mise en œuvre, ce qui aidera davantage les gens à travailler et à vivre dans un milieu sécuritaire et sain, à favoriser une prospérité commune et à apporter une nouvelle contribution à la paix et au développement en Asie de l'Est et dans le monde en général. Ces initiatives donnent un élan et aident à la réalisation de l'ODD 3: «Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous».

Indonésie, ODD et CSST

Selon Jaya (2016), de 2006 à 2014, l'Indonésie a participé à des programmes de CSST estimés à 49,8 millions de dollars des États-Unis. Le portefeuille est composé de plus de 700 programmes auxquels ont adhéré près de 4 000 participants d'Asie et du Moyen-Orient (75 pour cent), d'Afrique (17 pour cent), du Pacifique (5 pour cent) et d'Amérique du Sud (3 pour cent). Il existe trois programmes phares en matière de CSST en Indonésie: les enjeux relatifs au développement, la bonne gouvernance et la consolidation de la paix et les enjeux économiques. Chacune

de ces questions ou enjeux met en évidence les avantages comparatifs de l'Indonésie et également un secteur pouvant accueillir un centre mondial et régional de connaissances. En 2014, 26 initiatives de CSST ont absorbé un montant d'environ 1,18 million de dollars des États-Unis du budget de l'État, de même que le fonds des partenaires de développement ou des pays partenaires.

Dans les efforts qu'elle déploie pour contribuer au développement mondial, notamment après l'établissement des objectifs de développement durable (ODD) en 2015, l'Indonésie a établi plusieurs domaines d'activité essentiels qui mettent en évidence l'engagement de l'Indonésie à l'égard des ODD, appelés programmes phares. Plusieurs programmes phares ont été mis en œuvre dans le cadre de l'initiative de CSST de l'Indonésie, tels que le *Capacity Building on Community Empowerment Program* (programme de renforcement des capacités en matière d'émancipation des collectivités), l'*Artificial Insemination of Beef Cattle* (programme d'insémination artificielle des bovins d'élevage), le *Revitalization of Farmer's Agricultural and Rural Training Center* (programme de revitalisation du centre de formation agricole et rural des agriculteurs), le *Disaster Risk Reduction and Climate Change Program* (programme de prévention des risques de catastrophe et sur les changements climatiques), le *Capacity Building on Democracy Program and Conflict Resolution* (programme de renforcement des capacités en matière de démocratie et de résolution de conflits), le *Capacity Building on Trade and Export Program* (programme de renforcement des capacités en matière de commerce et d'exportation), l'*Infrastructure Program for Road Sector* (programme d'infrastructure dans le secteur routier), le *Population, family planning and reproductive health program* (programme sur la planification familiale et la santé reproductive des populations), le *Scholarship for Developing Countries Partnership Program* (programme de bourse en matière de partenariat des pays en développement) et le *Capacity Building on Macro-economic, public finance and micro finance Program* (programme de renforcement des capacités sur le plan macroéconomique et en matière de finance publique et de microcrédit).

Politique sur la technologie sociale et coopération Sud-Sud (extrait de Lund, 2016, *op. cit.*)

La Politique sur la technologie sociale vise les produits, les techniques ou les méthodologies qui peuvent être reproduits et mis au point en collaboration avec une collectivité, et qui représentent des solutions efficaces pour la transformation sociale. L'un des projets de technologie sociale les plus réussis à ce jour est le programme public d'acquisition d'aliments du Brésil: *Programa de Aquisição de Alimentos* (PAA). Le PAA a tiré parti des technologies sociales pour relever les défis de la malnutrition des enfants en milieu rural pendant plus d'une décennie. Il s'agit d'un programme qui a des effets à court terme tout en renforçant la résilience locale et le développement durable à long terme dans les collectivités. Il offre des solutions à de nombreux défis urgents et est reproduit dans les pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud, avec le soutien des gouvernements. Il s'inspire des leçons tirées du «Programme Faim Zéro du Brésil» pour éradiquer la faim et promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le programme Acheter aux Africains pour l'Afrique (PAA Afrique) résulte de l'engagement pris par le gouvernement brésilien lors d'un sommet de haut niveau intitulé «Dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural» (Brasília, mai 2010). Avec l'aide et le soutien financier du gouvernement brésilien et du Département de développement international (DFID) du Royaume-Uni, PAA Afrique s'est associé à l'Éthiopie, au Malawi, au Mozambique, au Niger et au Sénégal, avec la coopération technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et dans le cadre de l'initiative «Achats au service du progrès» du Programme alimentaire mondial (P4P). PAA Afrique travaille actuellement en partenariat avec les gouvernements, les agences des Nations Unies et la société civile pour relier l'aide alimentaire dans les écoles aux exploitations agricoles locales. Il coordonne les efforts de manière à aider les petits exploitants agricoles à accéder aux marchés institutionnels et à promouvoir la sécurité alimentaire des écoliers. Les modalités de la coopération Sud-Sud sont l'un des piliers de PAA Afrique. Le programme offre la prise en main nationale ainsi que des possibilités d'échange et d'apprentissage continu dans les pays en développement participant au programme. Il offre également des possibilités de coopération triangulaire avec les partenaires du Nord et les agences multilatérales des Nations Unies: le PAM, la FAO et le Brésil renforcent les capacités dans les cinq pays partenaires avec le Brésil et les parties prenantes régionales. PAA Afrique s'inscrit dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine pour assurer une alimentation adéquate aux écoliers africains. Les programmes d'alimentation scolaire, qui prévoient l'achat de produits alimentaires locaux auprès de petits exploitants familiaux, procurent de multiples avantages à court et à long terme. L'innovation est au cœur des initiatives Sud-Sud et peut être encouragée par le partage du savoir des pays du Sud et les activités de conception conjointe, de planification et de transfert de technologie.

Le rôle des données dans les objectifs de développement durable

En réponse aux défis plus vastes liés au suivi des progrès dans la réalisation des ODD, le Partenariat mondial pour les données du développement durable a été créé en tant que «réseau mondial de gouvernements, d'ONG et d'entreprises qui collaborent en vue de renforcer l'inclusion, la confiance et l'innovation» de manière à ce que les données soient utilisées pour tenir compte des efforts réalisés dans le monde en vue d'un développement durable» (GPSDD, 2015). On reconnaît concrètement que, sans une réforme des processus de collecte, de consolidation et d'analyse des données, il sera difficile de déterminer si les pays sont en mesure ou non de remplir les engagements liés aux ODD.

Dans un rapport soulignant la nécessité d'une révolution des données, les Nations Unies ont fait valoir que «les données sont essentielles à la prise de décision et sont la matière brute de la responsabilisation. Sans des données de qualité qui donnent la bonne information sur des faits pertinents au bon moment, la conception, le suivi et l'évaluation de politiques efficaces deviennent presque impossibles» (ONU, 2014:2). Comme il s'agit d'une tâche gigantesque, on a soutenu que les gens doivent avoir accès aux données afin que toutes les personnes puissent «suivre les progrès, tenir les gouvernements responsables et favoriser le développement durable» (ONU, 2014:2). Ainsi, la demande de données ouvertes se fait entendre afin que les différentes parties prenantes puissent avoir accès aux données et les utiliser à diverses fins en vue de la réalisation des ODD.

Selon Canares (2016, op. cit.), les pratiques axées sur les données et les faits offrent aux dirigeants des secteurs public et social de nouvelles occasions d'augmenter les répercussions tout en réduisant l'inefficacité. L'Agenda pour le travail décent devrait poursuivre les efforts accomplis en matière de changement social reposant sur les données. Un impératif d'ordre économique et moral justifie l'adoption d'approches axées sur les données. Étant donné le maintien de budgets limités, nous devons affecter des fonds à des programmes et à des initiatives qui utilisent les données pour en démontrer l'incidence et empêcher l'affectation de fonds à des pratiques, des politiques et des programmes qui ne parviennent pas à donner des résultats mesurables. Il est donc crucial que nous recueillions des données sur les pratiques, les politiques et les programmes qui permettront d'obtenir les résultats les plus efficaces afin d'aider les décideurs à prendre de meilleures décisions. En adoptant de telles approches, les donateurs traditionnels travailleront en tentant d'agir de manière autoritaire. Étant donné la nature horizontale de la CSST (qui

s'appuie sur des principes d'«équité»), il est important de structurer les processus ascendants et de mettre en œuvre des programmes qui feront participer directement les membres de la collectivité au travail de changement social, en se fondant sur l'idée de «prise en charge» à un niveau systémique pour atteindre un objectif communautaire complexe.

Cette disparité quant à la qualité et à l'ouverture des données nécessite un certain cadre de coopération qui permettrait d'améliorer la qualité et l'ouverture des données dans l'ensemble des pays en développement. Ce cadre de coopération doit reconnaître que les pays en développement sont à des points de départ différents tout en reconnaissant que ces pays peuvent s'inspirer de l'expérience des économies avancées. Par exemple, des pays comme l'Indonésie et les Philippines, qui ont plus ou moins les mêmes arrangements institutionnels au chapitre des initiatives de données ouvertes, peuvent apprendre des autres tout en imitant les pratiques de pays avancés comme la Corée du Sud ou l'Australie. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est importante et essentielle.

Obstacles juridiques relatifs au réseautage dans le cadre de la CSST⁴

La CSST permet une action coordonnée entre différents acteurs qui visent des fins très différentes, allant du simple échange d'informations à des activités communes, afin de s'attaquer au même problème au moyen de la mise en application de diagnostics communs, de la planification de politiques publiques, du perfectionnement et de la formation du personnel: ces actions figurent parmi les nombreuses possibilités en matière de coopération. Contrairement aux liens juridiques privés réglementés par des contrats, les défis touchant à des enjeux sociaux n'ont pas le même temps de développement. En raison de leur différence principale en ce qui a trait à la qualité dans le domaine des liens juridiques privés, les relations établies dans le cadre de la coopération Sud-Sud, tout comme dans le cadre de la coopération Nord-Sud, sont de nature sociale.

Comme il a été mentionné plus haut, selon Nagao Menezes (2016, *op.cit.*), les relations triangulaires englobent les employeurs, les travailleurs et l'État. Chacun de ces intermédiaires est créé et organisé en fonction d'une législation donnée et est doté de différentes capacités organisationnelles suivant la législation de chaque pays. Ce fait s'ajoute au rôle inégal joué dans la conclusion d'un accord de coopération et qui est attribuable aux difficultés auxquelles se heurte l'un des piliers du droit moderne fondamental: l'égalité entre les parties.

4 Extrait de Menezes, 2016, *op. cit.*

Lorsque la coopération met à contribution l'État, les enjeux deviennent très complexes, surtout si l'on prend en compte les divisions politiques au sein des États. Rares sont les pays considérés comme des groupements ou une «unité», qui ne détiennent que des pouvoirs politiques. En règle générale, les pays sont divisés en administrations centrales et régionales. Cependant, ce ne sont pas toutes les administrations régionales et locales qui ont la compétence juridique nécessaire pour conclure des accords de coopération, en particulier lorsqu'il est question de contracter des obligations internationales. Ainsi, afin d'améliorer la CSST, il faut s'attaquer à certains obstacles juridiques vraiment sérieux.

Module 2: La lutte contre le travail des enfants, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne au moyen de la CSST (OIT)

Introduction

Aujourd'hui, 168 millions d'enfants sont encore astreints au travail des enfants. La moitié d'entre eux, soit environ 85 millions de filles et de garçons, prennent part aux pires formes de travail des enfants, et l'autre moitié d'entre eux sont considérés comme trop jeunes pour travailler. Vingt-et-un millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont forcés de travailler, pris au piège de l'exploitation au travail et obligés d'offrir des services dérivant de l'exploitation: des activités qui génèrent au moins 150 milliards de dollars des États-Unis de profits illicites par année. Le travail des enfants et le travail forcé touchent les personnes les plus vulnérables et les moins protégées et perpétuent un cercle vicieux de pauvreté et de dépendance.

Des projets pilotes de coopération Sud-Sud et triangulaire ont débuté en 2005 lorsque des protocoles d'accord ont été signés avec le gouvernement du Brésil. Le *2009 ILO/Brazil Partnership Programme for the Promotion of South-South Cooperation for the Prevention and Elimination of Child Labour* (programme de partenariat de l'OIT – Brésil pour la promotion de la coopération Sud-Sud aux fins de la prévention et de l'abolition du travail des enfants 2009) comporte plusieurs activités conjointes dans un large éventail de pays en développement. Dix projets sous-régionaux et nationaux ont été mis en œuvre dans onze pays. Les programmes ont d'abord été élaborés en Bolivie, en Équateur et au Paraguay, puis ont été étendus à la région du MERCOSUR (Argentine, Brésil et Uruguay), aux pays lusophones d'Afrique (PALOP)⁵, puis à la Tanzanie (Afrique), au Timor-Leste (Asie) et à Haïti (Caraïbes). Les projets liés à Haïti et aux PALOP ont été cofinancés par des fonds américains dans le cadre d'un partenariat avec le département d'État (USDOS) et le département du travail américain (USDOL), respectivement, et ont été mis en œuvre dans le cadre d'un accord de coopération triangulaire novateur (le premier dans l'histoire de l'OIT). Un projet financé par le Ministère du développement

5 Les pays africains de langue portugaise comptent six pays africains où la langue portugaise est une langue officielle: l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et la Guinée équatoriale.

social, intitulé *Strategies for Accelerating the Pace of Eradication of the Worst Forms of Child Labour* (stratégies en vue d'accélérer l'abolition des pires formes de travail des enfants), a aidé à la préparation et la mise en œuvre de la Troisième Conférence mondiale sur le travail des enfants (III CMTE, Brasilia, octobre 2013)⁶.

Les projets de lutte contre le travail des enfants en Bolivie, au Paraguay et en Équateur ont été les premiers à être mis en œuvre dans le cadre du programme de CSST de l'Agence brésilienne de coopération et sont considérés comme de bons exemples de coordination avec l'USDOL dans le cadre d'une coopération triangulaire. Des mécanismes et des pratiques relatifs à la CSST entre les différents acteurs concernés ont été élaborés, comme les voyages d'étude conjoints sur les thèmes des transferts d'espèces assortis de conditions, de l'inspection du travail, du travail des enfants et de l'emploi des jeunes et du développement des compétences.

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT a été créé en 1992 avec comme objectif global l'abolition progressive du travail des enfants par le biais du renforcement des capacités des pays à s'attaquer au problème et la promotion d'un mouvement mondial de lutte contre le travail des enfants. L'IPEC est opérationnel dans 88 pays avec un budget annuel consacré aux projets de coopération technique qui dépassait les 61 millions de dollars des États-Unis pour 2008. Il s'agit du plus important programme en son genre dans le monde, et du plus gros programme opérationnel de l'OIT.

Le nombre et le rang des partenaires de l'IPEC se sont également accrus au fil des ans et comprennent maintenant des organisations d'employeurs, travailleurs, représentants gouvernementaux, autres agences internationales, parlementaires, ainsi que des organisations communautaires, ONG, professionnels de la justice, universités, groupes religieux, entreprises privées, médias et, bien sûr, les enfants et leurs familles. Les activités menées par l'IPEC pour lutter contre le travail des enfants est une importante clause de l'Agenda sur le travail décent de l'OIT. Le travail des enfants empêche non seulement les enfants d'acquérir les compétences et

⁶ Au cours de l'année 2013, on a procédé à la mise en œuvre des projets relatifs au MERCOSUR, aux PALOP, à l'Équateur, à Haïti et à la Tanzanie, de même qu'au projet d'appui à la III CMTE par le biais de la CSST. Entre janvier et décembre 2013, l'OIT Brasilia s'est attachée à mettre la dernière main à ses plans de travail et initiatives en vue de la diffusion et de la promotion des arrangements nécessaires à la participation à la III CMTE.

l'éducation nécessaires pour améliorer leur avenir, il perpétue la pauvreté et a une incidence sur l'économie nationale et se traduit par des baisses de compétitivité, de productivité et de revenus potentiels. Retirer les enfants du monde du travail, leur assurer l'accès à l'éducation et apporter à leurs familles un soutien sous forme de formation professionnelle ou d'opportunités d'emploi, sont autant de facteurs contribuant au travail décent pour les adultes.

Fixation des groupes cibles prioritaires

Bien que l'objectif du programme soit l'abolition du travail des enfants, sous toutes ses formes, l'IPEC s'est fixé comme cibles prioritaires les pires formes de travail des enfants, telles que définies dans la convention de l'OIT no 182, 1999: toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés, l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques, l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes, les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

La CSST et l'initiative latino-américaine: le cas des Caraïbes (Pivotte-Cyprus, E, 2016)

L'Organisation internationale du Travail (OIT) assimile le «travail des enfants» à un concept qui «regroupe l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuisent à leur développement physique et mental». Il convient de noter que, dans les deux définitions, le travail des enfants cause de graves perturbations dans la vie des enfants et que les deux organisations sont intransigeantes face à la situation. Pour parvenir à un monde où le travail des enfants n'aurait pas droit de cité, une alliance a été créée entre les pays il y a vingt ans, et elle a été nommée *The Regional Initiative Latin America and the Caribbean free of Child Labour* (l'initiative régionale abolissant le travail des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes). Le but de l'initiative régionale était de déclarer l'Amérique latine et les Caraïbes première région en développement du monde où le travail des enfants est inexistant. A cette fin, la par-

tipication de tous les pays de la région et de l'Amérique latine était donc essentielle. Cela a donné naissance à la CSST et à une campagne musclée de la part des pays de la région ayant ratifié la feuille de route pour parvenir à l'abolition du travail des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes. Afin d'atteindre son objectif relatif à l'abolition du travail des enfants, la CSST mettra en place des systèmes de suivi appropriés en donnant aux États membres des tâches et des responsabilités précises à assumer telles que: obtenir le plus haut niveau de soutien politique aux mesures prises dans le cadre de l'initiative régionale; assurer des services de représentation aux instances sous-régionales, régionales et mondiales pour veiller à la mise en œuvre de l'initiative régionale; collaborer efficacement avec le secrétariat technique pour la mise en œuvre de toutes les composantes des plans et des programmes de l'initiative régionale; établir des liens aux niveaux régional et national de l'initiative régionale, communiquer l'information, établir des accords de socialisation et veiller à l'exercice des activités de coordination et de rétroaction entre les parties prenantes; conformément aux fonctions déléguées par le réseau des points focaux, veiller au respect, au suivi et à la gestion des politiques et des stratégies; coordonner avec le réseau des points focaux la conception, le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de représentation et de mobilisation des ressources de l'initiative régionale.

La CSST et la communauté des pays de langue portugaise (CPLP): Cabo Verde, Angola, Mozambique et Brésil

Au Cap-Vert, le Cape Verdean Institute for Children and Adolescents (ICCA) (l'institut du Cap-Vert pour les enfants et les adolescents) est l'institution que Jairson Gomes (Gomes, J, 2016, *op.cit.*) a mise en lumière en ce qui a trait à la prévention et à l'abolition du travail des enfants. La mise en place de cette institution est précédée de la création en 1982 de *Cape Verdean Institute for Minors* (ICM) chargé de «promouvoir et de sauvegarder le bien-être des enfants et des adolescents et de les protéger contre des situations susceptibles de compromettre leur bon développement». Actuellement, l'ICCA modifie son approche et son intervention en faisant siennes de nouvelles idées et en traitant l'enfant comme un sujet de droits actif. L'ICCA a donc participé à un atelier en 2010 consacré à la planification et à la conception d'un projet d'abolition du travail des enfants par le gouvernement brésilien ainsi qu'à la promotion de la coopération Sud-Sud dans le domaine du travail des enfants, parce que la perception selon laquelle le Brésil a acquis de l'expérience et consolidé sa position de pays ayant adopté de bonnes pratiques en matière de prévention et d'abolition du travail des enfants n'est pas sans fondement.

Du partenariat proposé entre le gouvernement brésilien, l'OIT et les pays de la Tanzanie, du Ghana, de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe a vu le jour une collaboration qui a mené à bien diverses activités communes ayant eu une incidence positive sur les mesures prises par les autorités nationales pour prévenir et éliminer ce phénomène. Les résultats ont été satisfaisants et ont suscité un débat intense sur le travail des enfants, dans le cadre de divers ateliers tenus à l'échelle nationale et axés sur la sensibilisation de l'administration publique et des travailleurs, des partenaires sociaux et des organisations non gouvernementales à la question de l'abolition du travail des enfants. En outre, dans le cadre du projet, les pays africains de langue portugaise ont préparé et approuvé le plan d'action national pour la prévention et l'abolition du travail des enfants; ils ont aussi établi une liste des travaux dangereux interdits aux enfants et aux adolescents et créé des comités nationaux tripartites ou d'autres organismes consultatifs chargés d'aborder les questions relatives au travail des enfants en fonction des politiques et des lois existantes.

De plus, le projet est parvenu à renforcer le dialogue social et à permettre le partage d'expériences entre les pays membres de la CPLP ainsi qu'à renforcer la coopération Sud-Sud dans les pays de la CPLP, plus précisément entre les pays africains de langue portugaise. Le projet a contribué à la ratification des conventions nos 138 et 182. Par exemple, la ratification de la convention no 138 par le Cap-Vert a été encouragée à l'occasion des réunions régionales, compte tenu du fait que le Cap-Vert était le seul au sein de la CPLP à être cité dans les présentations de l'OIT comme n'ayant pas ratifié la convention, laquelle entrera en vigueur par la suite en février 2011. Dans un sens plus large, cette proposition relative au Cap-Vert visait à consolider la politique nationale relative à la lutte contre le travail des enfants en faisant appel à des consultants pour examiner et mettre à jour le plan d'action nationale en vue de son adoption par le conseil des ministres, de même que pour assurer au niveau national un mécanisme d'information et de sensibilisation des différents groupes cibles dans le domaine du travail des enfants et de ses pires formes. L'objectif principal de l'initiative était de renforcer les capacités institutionnelles et locales et aussi de consolider le processus d'approbation du plan d'action national au conseil des ministres en tant que politique publique pour la prévention et l'élimination du phénomène du travail des enfants au sein du pays.

Silva, K. (Silva, 2016) donne un autre excellent exemple de coopération Sud-Sud et d'un bon dialogue social sur le travail des enfants dans les pays de la CPLP: la formation SCREAM (programme de défense des droits de l'enfant par l'éducation,

les arts et les médias), qui a résulté du projet TACKLE, dans le cadre de laquelle des experts du BIT en Angola ont collaboré avec le gouvernement et ses partenaires sociaux. Le projet a consisté à former environ 40 enseignants de Luanda sur la méthodologie SCREAM, dont deux enseignants angolais qui ont voyagé au Mozambique pour offrir à leur tour la formation SCREAM aux enseignants mozambicains. Cette activité a renforcé les relations entre les enseignants de l'Angola et du Mozambique qui ont discuté depuis des stratégies conjointes de lutte contre le travail des enfants.

Module 3: Création d'emplois, changements climatiques et transitions justes

Introduction

Les engagements importants qui ont été pris dans le cadre du Programme de développement durable pour 2030 et en matière de changement climatique ne peuvent être honorés si les gouvernements agissent seuls. Les partenaires sociaux, à savoir les employeurs et les organisations de travailleurs, auront un rôle central à jouer pour générer et diffuser les solutions dont nous avons besoin à l'échelle mondiale. L'OIT est bien placée, avec ses mandants tripartites, pour faciliter et promouvoir les interactions entre les différents acteurs au sein des pays et entre eux. En novembre 2015, le Conseil d'administration du BIT a adopté les principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Les principes directeurs s'appliquant à neuf domaines qui constituent le cadre d'action offrent aux gouvernements, aux travailleurs et aux employeurs un cadre d'orientation exhaustif pour travailler ensemble, tant au sein des pays qu'entre eux, afin de donner un sens pratique aux trois dimensions du développement durable en faisant la promotion d'une croissance économique écologiquement durable, de la création d'emplois et de l'inclusion sociale, ne laissant personne derrière.

Le rôle de plus en plus important que jouent les pays dits «émergents», dont le Brésil, la Chine, la Turquie, la Corée du Sud, l'Inde, l'Afrique du Sud et d'autres pays, en ce qui a trait au commerce, aux finances, aux investissements et à la gouvernance économique mondiale a bouleversé les règles et les lignes de division historiques dans le domaine de la coopération internationale. Pendant des années, la coopération au développement a été associée à un transfert unidirectionnel et unidimensionnel des ressources, des connaissances, des compétences et des technologies des pays du Nord (Ouest) vers les pays du Sud (pays en développement dont la majorité sont des pays africains). «Même si la coopération Nord-Sud demeure la forme dominante de coopération, tant en valeur qu'en volume, la coopération entre les pays du Sud a considérablement augmenté ces dernières années, passant d'un phénomène relativement marginal à la fin des années 1970 à une réalité économique mondiale qui a trouvé sa place à l'échelle internationale en mettant au point des mécanismes de financement» (Centre de commerce International (CCI), 2015, p. 5).

Les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud au cours des dernières années mettent en évidence le fait que la CSST est de plus en plus importante. Cette observation est confirmée par le fait que les pays du Sud ont non seulement augmenté leur solidité financière, il y a aussi que leur impact collectif sur l'économie mondiale a augmenté de façon exponentielle. Actuellement, les économies en voie de développement détiennent désormais plus de 5 billions de dollars des États-Unis en réserves, ce qui représente également 47 pour cent du commerce mondial, les flux Sud-Sud représentant environ la moitié de ce total. Ce commerce pourrait être l'un des principaux moteurs de la croissance dans les années à venir. Ces tendances prouvent qu'il existe une demande et des possibilités de transformer la CSST en un moteur de croissance fulgurante pour la réalisation des ODD. En effet, comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, à la table ronde de haut niveau sur la coopération Sud-Sud tenue lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable en 2012, «la coopération Sud-Sud jouera un rôle clé dans la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable».

Selon Kimanzi (2016, *op.cit.*), l'adoption de l'Accord de Paris en décembre 2015 marque un tournant historique en matière de diplomatie multilatérale en raison des mesures prises à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques. L'emploi ainsi que le développement environnemental et social sont des aspects essentiels et étroitement liés du développement durable. L'Accord prévoit également que les mesures prises par les parties pour résoudre le problème des changements climatiques devraient respecter, promouvoir et prendre en compte leurs obligations respectives en ce qui concerne les droits de l'homme, y compris l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La stratégie pour faire face au changement climatique devrait également tenir compte de la nécessité d'une transition juste de la main-d'œuvre et de la promotion d'emplois décents. Grâce à une approche ainsi intégrée, la recherche de la durabilité environnementale ouvre une large voie au développement, avec des emplois de meilleure qualité et plus nombreux, avec l'inclusion sociale et avec la réduction de la pauvreté. Il a été bien documenté que les efforts sans relâche déployés en matière de changement climatique risquent d'amplifier les disparités existantes entre les sexes. (PNUD, 2007) Cela englobe l'aggravation des écarts entre les sexes qui pourraient avoir une incidence sur la capacité des femmes, en particulier, à s'adapter au changement, en raison d'un accès moindre aux moyens de production tels que la terre, le crédit, les intrants agricoles et la technologie, et à un contrôle moindre de ces moyens, ainsi que d'un accès moindre à une représentation égale dans la prise de

décision (Aguilar, 2008). Dans de nombreux pays, les sécheresses, les inondations et la déforestation augmentent le fardeau inégal du travail que doivent porter les filles et les femmes, ce qui leur laisse moins de temps pour s'instruire et occuper un emploi rémunéré. (BIT, 2013).

Des politiques appropriées pour lutter contre les changements climatiques peuvent donner lieu à des gains qui pourraient être plus importants dans les pays en développement et les économies émergentes. Voilà pourquoi les échanges dans un contexte de coopération Sud-Sud et triangulaire sont importants dans ce domaine. Le changement climatique est un problème mondial pour lequel les solutions sont souvent adaptées au contexte. Toutefois, un certain nombre de pays, en particulier les économies émergentes, les pays en développement et les États insulaires partagent des conditions socio-économiques similaires et sont confrontés aux mêmes défis climatiques qui se posent pour l'agriculture, les économies rurales, le tourisme et le secteur industriel. De nombreuses solutions techniques et politiques ont été essayées dans différentes parties du monde pour renforcer la résilience des systèmes économiques et sociaux: des enseignements ont été tirés, les pratiques couronnées de succès ont été cernées et la possibilité de les reproduire a été évaluée. La coopération Sud-Sud et triangulaire peut aider les pays à s'inspirer de ces expériences et à tirer parti des mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques et atteindre les objectifs du Programme de 2030. Cette coopération peut aussi comprendre le partage de bonnes pratiques pour la prise en compte des sexospécificités. Il pourrait s'agir, par exemple, du renforcement des capacités qui, comme l'énonce le paragraphe 11(2) de l'Accord de Paris, devrait être impulsé par les pays et devrait représenter un processus efficace, itératif, participatif, transversal et sensible à l'égalité des sexes. L'Accord de Paris préconise également l'équilibre entre les hommes et les femmes dans le processus décisionnel, par exemple, au paragraphe 103 concernant la «Facilitation de la mise en œuvre et du respect des dispositions», il est mentionné que les organes de décision doivent tenir compte, entre autres, de l'objectif d'un équilibre entre les sexes.

L'OIT a participé activement aux expositions mondiales sur le développement Sud-Sud et a accueilli le Forum mondial sur le développement Sud-Sud 2010 (GSSD) au siège de l'Organisation. En 2013, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud a mis en valeur la coopération Sud-Sud du Brésil avec d'autres pays des Amériques dans le cadre du programme de «subventions écologiques» intitulé «Bolsa Verde»: Le *Support Conservation Program - Green Grant* (programme d'aide à la conservation – subventions écologiques) a été créé le 14 octobre

2011 dans le cadre de l'une des stratégies du gouvernement, à savoir le plan «Brazil without Poverty» (Brésil sans pauvreté) (Brasil sem miséria). Cette initiative profite déjà à des acteurs importants de la conservation de l'environnement au pays, tels que les peuples autochtones, les riverains, les descendants des Maroons, les communautés traditionnelles exerçant des activités extractives, les collectivités rurales et les exploitations familiales. Elle vise les objectifs suivants: encourager la conservation des écosystèmes (entretien et utilisation durable); promouvoir la citoyenneté et améliorer les conditions de vie; augmenter le revenu de la population en situation d'extrême pauvreté en exerçant des activités de conservation des ressources naturelles dans les régions rurales; encourager la participation des bénéficiaires aux activités de formation dans le secteur de l'environnement et au développement social, technique et professionnel. Le Brésil a pris l'initiative de coopérer avec les autres pays du Sud dans les domaines du développement durable et du travail décent.(<http://www.ilo.org/pardev/south-south/lang--en/index.htm>).

Nous avons appris que les expériences Sud-Sud en ce qui a trait au partage des connaissances reposant sur des approches axées sur la création de réseaux mondiaux et régionaux de praticiens, de chercheurs et d'établissements de formation peuvent être un moyen puissant d'institutionnalisation de l'apprentissage et de partage d'expériences entre pays. Par exemple, le *Green Jobs Assessment Institutions Network* (GAIN) (réseau des institutions d'évaluation des emplois verts) est un réseau de collaboration dans plus de 20 pays, formé d'institutions nationales de recherche et d'organes de décision. Le réseau GAIN favorise la recherche collaborative Sud-Sud et triangulaire et l'échange d'expériences pour renforcer la capacité des institutions nationales des pays en développement à mieux étayer les politiques et les investissements dans les domaines liés à la croissance verte et aux emplois verts.

Un certain nombre de programmes et de modèles d'intervention, qui sont d'une importance cruciale pour le changement climatique comme pour le travail décent, tels que les programmes d'investissement à forte intensité d'emploi, le développement des compétences nécessaires aux emplois verts et l'entrepreneuriat vert, les mesures de protection sociale pour faire face aux catastrophes climatiques et la promotion de transitions justes sur les marchés du travail, se sont avérés des expériences très utiles pour le partage de connaissances entre pays et l'encouragement de l'apprentissage. Avec des conditions propices à l'investissement et un encadrement gouvernemental approprié, le virage vers la durabilité environnementale offre également la possibilité d'une plus grande inclusion sociale, y compris de meilleures opportunités pour les femmes et contribue ainsi à l'égalité des sexes.

De nouveaux services et nouvelles possibilités d'emploi connexes peuvent être offerts aux personnes précédemment exclues ou défavorisées sur le marché du travail. Les deux exemples suivants illustrent que cela commence à être le cas: l'accès à une énergie plus propre et le paiement lié à un service environnemental (*op. cit.*, p. 42). En juillet 2016, l'OIT a mis en place une nouvelle Académie sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, y compris des modules sur l'interdépendance entre le changement climatique, la coopération Sud-Sud et les transitions justes. Les expériences acquises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ont également été présentées. La convergence entre l'économie sociale et solidaire comme domaine thématique et la CSST comme modalité de coopération constitue une occasion stratégique pour l'OIT. Cette nouvelle académie a offert une occasion de mettre en évidence la réponse collective apportée par les Nations Unies aux dispositions pertinentes des ODD et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et sa capacité à faciliter la coopération Sud-Sud et l'échange d'expérience dans ces domaines.

La CSST et les ODD et le changement climatique

Lors du Sommet des Nations Unies de 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté les objectifs de développement durable (ODD), qui ont remplacé les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), marquant ainsi le début de la prochaine action concertée de la communauté internationale en vue d'atteindre certains objectifs communs en matière de développement durable.

Cela a notamment pour conséquence que la communauté internationale est désormais appelée à considérer davantage le développement comme un aspect de la coopération que comme une approche traditionnelle d'aide au développement. La communauté internationale de coopération au développement, qui était axée auparavant sur l'aide au développement principalement financée par les gouvernements, a été appelée à consacrer ses ressources, son expertise et ses capacités à l'atteinte des ambitions contenues dans les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen de partenariats multisectoriels. Ces partenariats rassemblent des acteurs interrégionaux, régionaux et sous-régionaux issus des milieux universitaire, gouvernemental et privé qui partagent tous l'objectif de résoudre les problèmes communs auxquels est confrontée aujourd'hui l'humanité.

Les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud au cours des dernières années mettent en évidence le fait que la CSST est de plus en plus importante. Cette observation est confirmée par le fait que les pays du Sud ont non seulement augmenté leur solidité financière, il y a aussi que leur impact collectif sur l'économie mondiale a augmenté de façon exponentielle. Actuellement, les économies en voie de développement détiennent désormais plus de 5 billions de dollars des États-Unis en réserves, ce qui représente également 47 pour cent du commerce mondial, les flux Sud-Sud représentant environ la moitié de ce total. Ce commerce pourrait être l'un des principaux moteurs de la croissance dans les années à venir. Ces tendances prouvent qu'il existe une demande et des possibilités de transformer la CSST en un moteur de croissance fulgurante pour la réalisation des ODD. En effet, comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, à la table ronde de haut niveau sur la coopération Sud-Sud tenue lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable en 2012, «la coopération Sud-Sud jouera un rôle clé dans la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable».

Les Nations Unies et les autres partenaires de la coopération au développement ont là une occasion fantastique et une obligation de servir les nations du monde entier, au Nord comme au Sud, en utilisant les avantages prévus dans le cadre de la CSST. Le Sud global prend part largement maintenant au développement d'idées, au partage de connaissances, à l'élaboration de bonnes pratiques et à la mise en place d'instruments et de mécanismes financiers qui permettent d'assurer une transition rapide pour l'ensemble des pays du Sud. Les banques régionales de développement dans les pays du Sud ont également joué un rôle très actif dans les changements observés. L'essor économique qu'ont connu le Brésil, la Chine, l'Inde et de l'Afrique du Sud, il y a quelques années, a permis à ceux-ci de se joindre à la Russie pour former la nouvelle Banque de développement. La nouvelle Banque de développement est un excellent exemple de CSST qui est devenue un facteur déterminant dans les sphères géopolitique et économique ainsi qu'un élément essentiel d'une ère nouvelle dans l'établissement des priorités mondiales et d'un engagement vers une relation plus équitable entre les régions considérées comme les bénéficiaires largement traditionnels et celles qui sont considérées comme des donateurs largement traditionnels.

La CSST a naturellement intégré la durabilité dans sa façon de concevoir et de mettre en œuvre des projets par le recours accru à des méthodes ayant fait leur preuve qui ont été appliquées dans des projets similaires ou connexes dans des

milieux et contextes similaires ou analogues. Les pays du Sud global contribuent de façon significative et à titre d'experts aux progrès des technologies et des connaissances qui sont appropriées et adaptées à leur situation de même que celles qui sont utilisées ailleurs dans le monde.

La combinaison d'enrichissement constant, de progrès technologiques et de stabilité politique ainsi que l'ambition de devenir de plus en plus des pays à revenu intermédiaire ou mieux est bénéfique au développement durable. Les Nations Unies et les autres organisations qui jouent un rôle dans l'aide publique au développement (APD) ont la possibilité de tirer parti du bon vouloir des gouvernements pour réaliser les ODD. Dans la foulée de l'adoption du Programme 2030, les gouvernements se sont rassemblés pour analyser les enjeux nécessitant des mesures immédiates à l'échelle internationale et ont établi des accords ayant force obligatoire pour s'attaquer à ces enjeux. Parmi ceux-ci figurent l'Accord d'Addis-Abeba, le cadre d'action de Sendai, le chemin de Samoa et l'Accord de Paris sur le changement climatique. A l'échelle nationale, les pays s'efforcent d'aligner leurs programmes nationaux sur ces objectifs. La CSST serait une approche populaire et pratique pour enrichir les efforts individuels et créer un effet multiplicateur relativement à la série d'initiatives prises dans le cadre du Programme de développement durable pour 2030.

Coopération Sud-Sud au Togo: Étude de cas par Agbénozan, K.(2016, *op.cit.*)

Togo et Chine

Le Togo et la Chine ont coopéré de manière fructueuse dans les domaines politique, économique, technique, financier et socioculturel depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 19 septembre 1972. La coopération sino-togolaise, fondée sur un ensemble de valeurs et d'idéaux tels que la paix, la solidarité et la promotion de la coopération Sud-Sud, repose sur plusieurs accords et protocoles d'entente dont la mise en œuvre témoigne du renforcement de la coopération bilatérale sino-togolaise maintenue et renforcée par des visites officielles de partenaires de haut niveau. Le premier Sommet Chine-Afrique tenu en 2006, auquel ont participé des chefs d'État africains, dont le Président de la République togolaise et Son Excellence Faure Gnassingbe Essozimna, de même que la Déclaration du 12 janvier 2006 ont défini les orientations de la coopération politique chinoise en Afrique, telles que l'absence d'ingérence dans les affaires

intérieures des États, une aide non liée, l'absence d'appui budgétaire et aucune obligation de bonne gouvernance. L'Exposition universelle de Shanghai de 2010 a abouti à la mise en œuvre au Togo des huit mesures annoncées par le gouvernement chinois. Si nous nous référons, à titre d'exemple, à l'aspect économique et financier de la coopération sud-sud entre le Togo et la Chine, il convient de noter que la Chine joint chaque année, pour le Togo, un budget d'environ 7 milliards de FCFA sous la forme d'une subvention et d'un prêt sans intérêt. De plus, grâce à cette coopération, la Chine apporte un appui technique à la mise en œuvre de certains projets et microprojets. Par conséquent, nous estimons que la coopération Chine-Togo est une nouvelle tendance observée en matière de coopération au développement et peut aussi porter des fruits dans les domaines du développement social.

Togo et Brésil

La coopération entre le Togo et le Brésil a débuté en 1972 avec plusieurs accords et protocoles d'entente signés entre les deux pays. Selon Komlavi Agbénozan (2016, op. cit., pour renforcer les relations entre le Togo et le Brésil, il est nécessaire d'insuffler dans la coopération un dynamisme et une capacité d'innovation en incluant un partenariat décentralisé.

En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation professionnelle, le Togo pourrait inciter le Brésil à établir un partenariat entre le centre fédéral de formation technique et le Service national d'apprentissage en milieu industriel et des structures de formation technique. En outre, le gouvernement togolais pourrait favoriser la collaboration avec le *Brazil's Secretariat for Women's issues and the protection of children victim of sexual exploitation* (secrétariat sur la condition féminine et la protection des enfants victimes d'exploitation sexuelle du Brésil) afin de bénéficier de l'expérience brésilienne. Les échanges culturels entre le Togo et le Brésil devraient également être intensifiés en combinant le festival afro-brésilien Ewole et les festivités des traditions afro-brésiliennes.

Changement climatique et coopération Sud-Sud dans les Caraïbes: une perspective des petits États insulaires

Selon Deveaux (2016, op. cit.), le changement climatique est devenu l'un des enjeux mondiaux les plus débattus dans les instances internationales. Pour la plupart des pays, en particulier les petits États insulaires en développement (PEID) et les États côtiers de faible altitude, ce défi mondial est une grande priorité. Au cours des dernières décennies, une pléthore de réunions ont été tenues, des organisations ont été créées et des rapports ont été rédigés pour répondre à ce défi urgent. Le

monde en général a conclu que le changement climatique est un problème croissant qui ne doit pas être ignoré et qu'il faut élaborer un plan d'action concerté pour en atténuer les effets. Les pays se sont également rendu compte qu'en s'attaquant à la problématique du changement climatique, «nul être humain n'est une île», et qu'il est indispensable qu'il y ait une collaboration étroite entre les pays et les organisations, comme la coopération Sud-Sud, qui sont disposés à fournir le soutien et l'aide nécessaires pour lutter contre les changements climatiques, et qui sont en mesure de le faire.

Les syndicats ont maintenant la possibilité de faire une mise en réseau plus efficace dans différentes régions géographiques et de coopérer efficacement pour surmonter les rigidités sectorielles et un particularisme tétu. Ces dernières années, de nouveaux réseaux internationalistes ou des reconfigurations syndicales ont vu le jour dans le Sud (la Southern Initiative on Globalization and Trade Union Rights, SIGTUR- (initiative du Sud sur la mondialisation et les droits syndicaux)) et en Amérique latine (grâce aux réformes de l'*Organización Regional Interamericana de Trabajadores* (ORIT)), et de nouvelles stratégies internationales ont été élaborées par les syndicats sud-africains. Les syndicats ont vigoureusement contesté les violations des normes du travail par des signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain et d'autres se sont organisés pour appuyer ou promouvoir des initiatives de commerce éthique comme celles dans l'industrie du vêtement (Waterman & Wills, 2001). Un certain souci de la protection de l'environnement manifesté par les travailleurs est également issu des inquiétudes concernant les questions de santé et de sécurité au travail et de justice environnementale et du fait que l'on reconnaît que la croissance économique capitaliste sans frein est mauvaise pour les gens et la planète.

La région des Caraïbes, composée de différents petits États insulaires, est particulièrement sensible au changement climatique et à ses effets, principalement ceux qui résultent de l'élévation du niveau de la mer. Bien qu'il ne s'agisse pas de pays industrialisés comme la Chine et que ces États ne produisent pas de gaz à effet de serre, la production d'électricité par les compagnies d'électricité consomme des combustibles fossiles qui ainsi contribuent au réchauffement planétaire et au changement climatique. Il est donc nécessaire que les îles observent attentivement et comprennent les changements climatiques et profitent des possibilités offertes pour apprendre comment lutter contre les effets dévastateurs des changements et les atténuer. Dans un rapport de 2002 sur la synthèse régionale de la composante vulnérabilité et adaptation des *Caribbean National Communications* (communi-

cations nationales des Caraïbes), produit par *The Caribbean Planning for Adaptation to Global Climate Change Project* (projet de planification des Caraïbes pour l'adaptation au changement climatique), dix pays des Caraïbes ont exposé leurs craintes au sujet des changements climatiques. Parmi ces préoccupations figurent l'augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes tropicales, l'augmentation des sécheresses, l'impact négatif sur les ressources en eau, sur l'agriculture, sur la santé, sur les écosystèmes côtiers et terrestres, pour n'en nommer que quelques-uns. Ce qui inquiète la plupart des pays des Caraïbes, c'est l'effet que le changement climatique a eu et pourrait avoir sur l'industrie touristique. Pour de nombreux pays des Caraïbes, le tourisme est l'industrie la plus importante et si ces effets continuent de nuire aux États insulaires, leurs économies seront en difficulté.

Les îles des Bahamas sont très dépendantes de l'industrie du tourisme pour la stabilité économique, et sont également très sensibles au changement climatique et à ses effets. Contrairement à la plupart des îles des Caraïbes, les Bahamas sont une nation archipélagique composée de 700 îles et cayes qui sont toutes très plates. 80 pour cent des Bahamas font moins de trois mètres ou cinq pieds. Le point culminant des Bahamas est situé sur une île centrale appelée Cat Island. Le mont Alvernia (appelé également Como Hill) s'élève à 63 mètres (206 pieds). Par conséquent, l'élévation du niveau de la mer est une préoccupation de première importance pour ces îles en raison de leur faible altitude. Presque chaque année pendant la saison des ouragans, de violentes tempêtes tropicales et des ouragans traversent au moins une ou plusieurs îles des Bahamas, causant de graves inondations en raison des fortes pluies et des marées hautes. En octobre 2015, les Bahamas ont recensé ce qui était considéré comme l'un des ouragans les plus destructeurs de l'histoire du pays, selon le Premier ministre des Bahamas, le très honorable Perry Christie. L'ouragan Joaquin, d'après l'estimation consignée dans un rapport des Nations Unies avec l'aide de la Banque interaméricaine de développement, a causé des dommages de plus de cent millions de dollars (100 millions de dollars) à plusieurs îles du sud et du centre des Bahamas.

La responsabilisation des femmes et la coopération Sud-Sud: une perspective asiatique (Gosh, 2016)

Le monde entier aujourd'hui a accepté le fait qu'une prospérité économique harmonieuse ne peut pas être obtenue ou maintenue à moins que les femmes, dans toutes les régions du monde, ne disposent de l'autonomie nécessaire. En conséquence, les Nations Unies, en tant que principal organisme multilatéral, ont fixé un certain nombre d'objectifs à cet égard. L'objectif 5 et les questions connexes témoignent de l'importance de la responsabilisation des femmes relativement à la pérennité de la civilisation humaine à l'échelle mondiale. Le document présenté par Ghosh, S. a été élaboré en vue de tenir compte du lien entre la responsabilisation des femmes et le financement lié au climat. Plus précisément, son étude a pour objectif d'examiner, sur la base de documents de politique publiés en ce qui concerne les projets de financement climatique dans les pays de l'Asie, si la nécessité de la participation des femmes à la mise en œuvre du programme relatif au changement climatique est reconnue.

Dans le cadre du programme d'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement, des mécanismes de financement lié au climat ont été élaborés sous la direction des pays développés. Bien que la nécessité de tels fonds soit incontestable, les débats portent maintenant sur des questions comme la justice climatique (Barrett 2014) et l'efficacité de l'utilisation de ces fonds (Bird et autres, 2013). La question du réchauffement planétaire est souvent examinée du point de vue éthique et de la politique. Par conséquent, la justice environnementale et la justice sociale se sont révélées être des questions importantes qui méritent une attention particulière lorsqu'on élabore un programme d'atténuation et d'adaptation pour les pays en développement.

Le changement climatique pose un nouveau défi en matière de développement pour le monde et certains pays sont plus sensibles que d'autres aux effets de ce changement. Dans les années à venir, la coopération Sud-Sud sera essentielle pour lutter contre le changement climatique et un plus grand nombre de pays prévoient une coopération entre les pays du Sud en raison de ses résultats positifs jusqu'à ce jour. Les Caraïbes, avec toutes leurs vulnérabilités, souhaiteront que la CSS joue un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques. Il est à espérer que les pays développés continueront à apporter leur soutien aux pays en développement et que la coopération Sud-Sud restera unifiée et bien circonscrite, et jouera un rôle actif dans la mise en œuvre de stratégies globales pour limiter les conséquences des changements climatiques.

Perspectives concernant le développement durable de la CSST péruvienne

Au cours des deux dernières décennies, le Pérou a participé activement à la promotion de la coopération Sud-Sud, principalement dans la région de l'Amérique latine. Il a également travaillé à intégrer les mesures des partenaires asiatiques et africains dans des programmes bilatéraux (pays à pays), ainsi que dans des cadres régionaux et sous-régionaux (convenus dans les conférences régionales et les organisations régionales) et, enfin, au plan multilatéral.

Le Pérou, en tant que pays à revenu intermédiaire, est devenu un «pays dual» dans le domaine de la coopération internationale, ce qui signifie qu'il est toujours un pays qui requiert la coopération de la communauté internationale pour répondre aux différents besoins de développement de sa population et pour favoriser l'échange de technologies et de connaissances et le partage d'expériences. En même temps, il doit s'engager à coopérer avec d'autres pays.

En outre, la croissance économique du pays au cours de la dernière décennie et les progrès réalisés dans certains domaines en matière de développement durable lui ont permis d'étendre et de transférer ses expériences et compétences en Amérique latine. Dans ce double contexte, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont joué un rôle de plus en plus grand dans les politiques nationales de développement du Pérou. Selon Sotomayor, 2016 (*op.cit.*), tous les facteurs susmentionnés ont permis au Pérou de développer des compétences et une expertise particulières dans différents secteurs tels que la santé dans les zones et les hautes terres tropicales, l'agroentreprise intégrant des produits du terroir, ainsi que les technologies minières et halieutiques, la pêche artisanale, les coutumes, la lutte antiparasitaire, les statistiques et les recensements. En ce qui concerne les aspects culturels et professionnels, il est important de souligner l'éducation interculturelle andine et amazonienne, le tourisme rural et la formation diplomatique. Cependant, en ce qui concerne les pratiques ayant donné de bons résultats, nous pouvons mentionner, par exemple, les techniques agricoles dans la culture de pommes de terre et la transformation des produits de la mer au moyen de technologies à faible coût. La coopération Sud-Sud est un outil important non seulement pour réaliser les ODD, mais aussi pour promouvoir la solidarité et le leadership. Le gouvernement péruvien, en particulier l'Agence péruvienne de coopération internationale (APCI), a démontré qu'il est vraiment déterminé et disposé à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST). En témoigne le *Peruvian Catalog*

of International Technical Cooperation proposals (catalogue péruvien de projets de coopération technique), récemment lancé, qui systématise, organise et définit les projets de CSST au Pérou. L'APCI fait aussi la promotion de la CSST et du développement durable dans ses lignes directrices et documents techniques. Par exemple, notre *National Policy for Technical International Cooperation* (politique nationale de coopération technique internationale) et l'*International Cooperation Annual Plan* (plan annuel de coopération internationale) sont un excellent exemple de la façon dont notre institution fait la promotion de la CSST comme outil utile du développement durable.

Conclusions: sur la voie du développement durable

La communauté internationale a entrepris une importante initiative pour établir un nouveau programme de développement afin de répondre aux besoins du monde en développement et, à cet égard, a adopté le Programme pour 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD). Cette initiative exige des efforts de la part de toutes les parties prenantes et tient compte de différents facteurs mondiaux et en constante évolution, notamment, sur les plans social, économique, politique et géopolitique.

Cette nouvelle initiative de développement a également une incidence sur les modalités de coopération internationale. À cet égard, la coopération Sud-Sud est une modalité puissante pour renforcer la cohérence. Le dialogue horizontal et la coopération Sud-Sud, surtout lorsqu'on met l'accent sur la prise en charge et les avantages mutuels, sont des modalités complémentaires et très utiles, parce qu'elles peuvent renforcer la cohérence chez les acteurs de la coopération au développement et des stratégies favorisant la réalisation des objectifs du Programme pour 2030. Il importe de comprendre que les ODD sont universels et concernent tant les pays développés que les pays en développement. Ils sont intégrés et indivisibles, et font intervenir différentes dimensions du développement durable. Selon une perspective Sud-Sud, il est nécessaire de renforcer un modèle de CSST qui prévoit que les partenaires ayant des responsabilités communes et des solutions complémentaires au profit du développement international et régional sont animés d'un objectif commun. Il ne faut pas oublier que le développement durable vise à ne laisser personne pour compte.

Module 4: Coopération entre les villes, économie sociale et solidaire et développement économique local

Introduction

L'Académie sur la CCST qui eu lieu à Turin en juillet 2016 comprenait un module sur les nouvelles formes de coopération Sud-Sud, notamment la coopération entre les villes (C2C), la CSST dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS) et le développement économique local (DEL). Dans le contexte de la mondialisation, le développement local est devenu essentiel en raison du fait que le contexte local influencera en grande partie le bien-être social et économique de la population. À cet égard, la coopération et les initiatives entre les villes sont considérées comme un moyen important de promouvoir le développement économique et social local qui favorise le progrès humain. Cette forme de coopération est souvent facilitée et soutenue par la coopération Sud-Sud et triangulaire, grâce à ses méthodologies de pair à pair.

Les cités et les villes sont de plus en plus des moteurs du changement, souvent à l'avant-garde quand il s'agit de relever les défis mondiaux liés à la mondialisation, à l'urbanisation croissante, aux changements climatiques et à l'aggravation des inégalités. Le développement national est largement dépendant de processus qui interviennent au niveau local; dans cette perspective, la nécessité d'approches localisées du travail décent a acquis une importance accrue. Constituant le niveau gouvernemental le plus proche des populations qu'elles servent, les autorités municipales, locales et régionales possèdent une compréhension approfondie et une conscience aigüe des défis, des préoccupations et des opportunités auxquelles sont confrontées leurs communautés, et elles peuvent jouer un rôle déterminant dans le développement social et économique pour réduire la pauvreté et renforcer le dialogue social. Elles sont en mesure de favoriser un environnement propice à la collaboration entre un large éventail d'intervenants, assurant ainsi une approche participative de la prise de décisions.

La coopération Sud-Sud et triangulaire, qui est complémentaire des relations Nord-Sud traditionnelles, repose sur l'idée qu'«animés par un esprit de solidarité,

les pays en développement peuvent apporter des solutions durables à leurs propres problèmes, et cela à moindre coût». Ainsi, «les efforts de coopération Sud-Sud, y compris le recensement des expériences réussies dans un pays et leur adaptation et leur application dans un autre, sont un ajout important à la diffusion des résultats en matière de travail décent, selon les quatre objectifs stratégiques de l'OIT». Parallèlement, la coopération «permet la création de réseaux de pays en développement et de donateurs traditionnels dans des dispositifs triangulaires qui contribuent à une mondialisation équitable». Dans cette perspective, il est entendu que «l'OIT peut jouer un rôle important non seulement pour apporter un soutien, mais aussi en tant qu'institution qui maximise le rendement des ressources financières, logistiques et techniques» (Amorim, 2013, p. 8). Dans ce contexte, Leandro Morais (2016) a introduit une approche novatrice de coopération Sud-Sud et triangulaire et ses propositions sont axées sur l'idée que le projet de développement devrait reposer sur l'existence d'un «pacte territorial» négocié et dirigé par un ensemble d'acteurs clés (gouvernement, organisations de producteurs, coopératives, syndicats, associations professionnelles, établissements d'enseignement et de recherche, etc.).

La coopération Sud-Sud et triangulaire permet donc un échange des différentes façons de relever les défis sur leur territoire, en plus de contribuer à la création d'emplois et de revenus au site de développement économique et social. Cette conclusion est corroborée par certaines initiatives proposées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, qui ont aidé à atténuer les effets de la crise actuelle en plaçant l'emploi et la protection sociale au centre des politiques de solidarité, y compris la détermination de modèles ayant montré leur efficacité dans certains pays et le partage de ces expériences, la collaboration, notamment avec l'Agenda pour le travail décent de l'OIT.

L'importance du travail décent

Le travail décent est à la fois une préoccupation universelle et un objectif essentiel à atteindre au niveau local, ce qui nécessite une véritable coopération aux niveaux local, national et international; toutefois, l'exécution de l'Agenda pour le travail décent se heurte à de nombreuses difficultés. Dans de nombreuses régions du monde persistent d'immenses défis, dont l'emploi des jeunes, le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination, le non-respect des droits des travailleurs, les inégalités de genre et l'inadéquation de la protection sociale. La recherche d'emplois plus nombreux et meilleurs est un dénominateur commun mondial pour toute autorité locale, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés.

La notion de travail décent renvoie aux dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, dans la mesure où lorsque les emplois sont rares, la croissance, la sécurité et le développement social et économique sont moindres. La création d'emplois décents joue un rôle crucial dans l'élimination de la pauvreté et constitue le fondement d'une transformation économique équitable, inclusive et durable; c'est la raison pour laquelle le travail décent devrait être placé au cœur de l'agenda des Nations Unies pour le développement et intégré dans les objectifs internationalement reconnus en tant que moyen de promotion de la justice sociale et du respect des droits de l'homme.

Le rapport de l'OIT intitulé «Rapport sur le Travail dans le Monde 2014: Un développement riche en emplois» confirme que les approches de développement conventionnelles ne sont pas favorables au travail décent. Un thème commun à toutes ces initiatives est la nécessité d'adopter des approches intégrées pour le développement et l'élaboration des politiques. Ils reconnaissent également que la stratégie de développement dans le contexte de crises multiples (économique, sociale et environnementale) et que la complexité ne peut être gérée par un processus d'élaboration des politiques hiérarchisé, mais doit être éclairée par une citoyenneté active et une gouvernance participative. Ainsi, les stratégies de développement économique local (DEL) jouent un rôle essentiel dans l'optimisation de la création d'emplois locaux qui favorise une croissance durable et inclusive.

L'économie sociale et solidaire (ESS) se révèle un moteur significatif dans l'élaboration d'un nouveau modèle de production et de consommation. Cette réorientation a débouché sur l'émergence d'entreprises sociales, des entreprises ayant des objectifs essentiellement sociaux. Dans des pays comme la France, l'Italie et l'Espagne, la part de l'emploi dans l'ESS est supérieure à 10 pour cent. De plus, en facilitant l'émancipation économique et politique des groupes vulnérables au moyen de l'action collective, les acteurs de l'ESS prennent une part active à la mise en œuvre d'un large éventail des droits de l'homme et du travail.

La coopération décentralisée, la coopération entre les villes et autres formes territoriales de coopération constituent un outil important dans le contexte de la **coopération Sud-Sud et triangulaire** pour sensibiliser, renforcer les capacités et promouvoir le rôle des acteurs locaux et régionaux dans la promotion de l'emploi. Une approche à plusieurs niveaux et multipartite permet de trouver des solutions abordables, innovantes et durables pour mettre en place des stratégies d'emploi

décent à l'échelle locale. La mise en réseau et le partenariat ne sont pas une valeur ajoutée, mais un élément essentiel dans l'élaboration de telles stratégies.

ODD 3 et les sexospécificités: Le cas de l'Éthiopie

Karthikikieyan (2016, *op.cit.*) a mentionné que, en Éthiopie, World Learning et l'OIT ont conjugué leurs efforts et utilisé leurs compétences et leurs ressources pour mettre en œuvre des programmes durables et tenant compte des sexospécificités en matière de lutte contre le VIH/sida dans 100 lieux de travail au pays, au moyen de structures tant publiques que privées, afin d'accroître l'accès des travailleurs aux services de lutte contre le VIH. L'OIT a eu recours à ce partenariat pour promouvoir le Recueil de directives pratiques sur le VIH/sida et le monde du travail (2001) du BIT, la recommandation (no 2010) concernant le VIH et le sida et le monde du travail, 2010, et d'autres normes internationales du travail au moment de l'examen des politiques et des programmes de lutte contre le VIH et le sida en milieu de travail. Ce partenariat a permis aux travailleurs et aux employeurs, ainsi qu'au ministère du Travail, de créer des liens avec les établissements de santé à l'échelle de l'État et à l'échelon régional pour s'assurer que leurs membres et affiliés puissent bénéficier des services de prévention et de soins liés au VIH. Selon Karthikikieyan (2016, *op.cit.*), le DEL doit être mis en œuvre dans le cadre plus large d'une décentralisation et d'une appropriation entière de l'État: La décentralisation éthiopienne reconnaît le gouvernement central et les gouvernements locaux. Le premier est responsable de la définition des politiques, du soutien et de la supervision, et les gouvernements locaux sont responsables des fonctions d'élaboration et de prestation. La structure décentralisée confère une autonomie aux régions, aux woredas et aux administrations locales urbaines en décentralisant les pouvoirs politiques, financiers, administratifs, de planification, législatifs et judiciaires. Selon les principes de l'État-promoteur, le gouvernement a un rôle essentiel à jouer dans le développement économique local en dirigeant le processus, en créant des mécanismes habilités et en appuyant le principe d'appropriation.

Le DEL devrait stimuler la participation et le partenariat entre les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux. Le DEL prévoit un partenariat entre différents acteurs dans lequel les parties prenantes partagent leurs connaissances, leurs ressources et leurs compétences particulières à des fins communes de stimulation de l'économie locale et de la création d'emplois. Les partenariats devraient être constitués de façon horizontale à différents niveaux d'une administration régionale ainsi que de façon verticale par le biais d'une coordination intergouvernementale. La mise en valeur du potentiel de croissance d'une localité est essentielle pour assurer une croissance dynamique et soutenue.

La CSST, les ODD et l'économie sociale et solidaire

Le principe de solidarité établit un lien étroit entre la coopération Sud-Sud et triangulaire (SSTC) d'une part et l'économie sociale et solidaire (ESS), d'autre part. Il permet le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques pour appuyer le renforcement des capacités, le transfert de technologies et la mobilisation des ressources.

L'article de Dominique Rocha Mattos (2016) vise à démontrer que l'interaction entre l'ESS et la CSST est une excellente occasion de mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) du Programme pour 2030 et de collaborer directement avec le partenariat mondial pour le développement durable, fondé sur l'esprit de solidarité mondiale et axé en particulier sur les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, avec la participation de tous. Selon Mattos (*op.cit.*), les principes de solidarité et de non-conformité, partagés par la CSST et l'ESS, signifient que les deux modèles de coopération au développement sont parfaitement compatibles lorsqu'il est question de partage de connaissances des expériences et des meilleures pratiques et de soutien au renforcement des capacités, au transfert de technologies et de mobilisation des ressources, et qu'il est question d'établissement de réseaux internationaux et de chaînes internationales d'innovation sociale. De plus, la composante «innovation» de l'économie sociale et solidaire (ESS) rapproche celle-ci du concept de coopération Sud-Sud et triangulaire: la CSST permet aux pays d'interagir à un niveau horizontal en faisant valoir des solutions qui résultent d'un échange de compétences, de ressources et d'expertise technique, tout en favorisant la solidarité. Le modèle de coopération Sud-Sud est complémentaire à la dimension Nord-Sud, dans une dynamique qui vise à promouvoir l'égalité entre les peuples et la démocratie entre les États. Cette dynamique peut amplifier l'incidence de l'ESS dans les contextes nationaux par l'établissement d'un partage régional et interrégional de connaissances et d'expériences. Les mécanismes Sud-Sud et triangulaires peuvent donc amplifier l'incidence de l'ESS dans des contextes nationaux par la création de réseaux et de plateformes régionales et interrégionales pour le partage de connaissance et l'échange d'expériences.

Mme Rocha Mattos (2016, *op. cit.*) mentionne également qu'il existe déjà de nombreux réseaux d'ESS parmi les pays du Sud comme le *Coordinating Bureau Latin American Fair Trade* (bureau de coordination du commerce équitable en Amérique latine), le *Social Mercosur Program and Outreach* (PMSS) (programme social du Mercosur et sensibilisation), l'*Asian Coalition of Solidarity Economy*

(ACSE) (coalition asiatique de l'économie solidaire) et le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Le continent africain plus précisément a mis en place de nombreux réseaux particuliers pour chaque type d'ESS. A titre d'exemple, l'OIT a créé un partenariat avec l'*African Network of Social Entrepreneurs* (ASEN) (réseau africain des entrepreneurs sociaux) pour faciliter le partage d'initiatives de bonnes pratiques et aider au développement d'activités commerciales à caractère social en Afrique. Découlant directement de la conférence de Johannesburg, quatorze réseaux africains d'économie sociale se sont réunis à Mehdia (Maroc) en octobre 2010 pour créer un réseau régional d'ESS dans le cadre du RIPESS, le réseau africain d'économie sociale (Raess). L'OIT estime que l'ESS donne l'occasion de renforcer la coopération dans un contexte Sud-Sud et triangulaire et de diffuser l'Agenda pour le travail décent. En sa qualité d'institution tripartite par excellence, composée de représentants des gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, l'OIT se sert de son avantage stratégique pour étendre le recours à l'ESS et influencer davantage les politiques et programmes publics. C'est pourquoi, au cours des dernières années, l'OIT a participé à des initiatives démontrant la complémentarité entre la CSST et l'ESS. Ces activités ont été présentées dans les académies sur l'ESS à Agadir (2013), à Campinas (2014) et Johannesburg (2015), et à Puebla (2015) ainsi que dans le cadre des préparatifs pour San Jose (2016). Pour conclure, on peut dire que la CSST a aidé à bien des égards à la mondialisation de l'ESS en raison du rôle moteur qu'elle joue en matière de développement. Par exemple, le commerce équitable et les bonnes pratiques ainsi que les modèles d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) favorisent la mondialisation de l'ESS en reliant les entreprises communautaires des pays en développement aux acheteurs de produits issus du commerce équitable et biologique dans les pays développés. Les initiatives en matière d'ESS telles que celles-ci augmentent en Asie et se répandent en Amérique latine et en Afrique. L'ASEC, à titre d'exemple, a renforcé au fil des ans sa capacité à promouvoir le dialogue. La CSST, mise en œuvre par les coordonnateurs de l'ASEC et ses coordonnateurs nationaux, a donné lieu à un recueil d'études portant sur les pratiques d'ESS en Asie qui servent actuellement de références pour la recherche, la formation, les tables rondes et les visites d'échanges avec des organisations partenaires.

Économie sociale et solidaire et CSST: L'Amérique latine et les Caraïbes

La coopération Sud-Sud entre Cuba et l'Argentine: étude de cas d'économie solidaire, par Roxana M. Arce (2016)

L'Argentine et Cuba se sont entraïdés sur plusieurs projets de CSST portant sur le dialogue social et le travail décent, et ont mis l'intégration au rang de leurs priorités.

Eu égard au processus relationnel avec Cuba, l'Institut national des associations et de l'économie sociale (INAES) a mis en œuvre le projet d'assistance technique dans le cadre de la «création de coopératives, niveaux 1 et 2». Ce projet visait à renforcer les organisations d'associations et de coopératives des travailleurs cubains et à mettre en évidence le bond qualitatif en matière technologique par rapport aux coopératives agricoles existantes sur l'île par la mise au point d'outils de financement organisés et gérés par les mêmes organisations. Il y est conseillé de coopérer avec le développement de groupes associatifs de travailleurs ainsi que de coopératives agricoles afin de créer de nouveaux secteurs économiques et de consolider ceux qui existent. Ainsi, grâce à cette coopération, les partenaires bénéficieront d'un partage accru d'expériences et de la promotion de leur visibilité au sein du processus de décentralisation des activités économiques développées par l'État cubain. Pour établir un dialogue organique et contribuer au développement durable du secteur agricole cubain, un groupe de professionnels de la station expérimentale de pâturages et fourrages «Indio Hatuey» ont reçu une formation technique d'experts de la faculté d'agronomie de l'Université de Buenos Aires (UBA) dans les domaines de la production et de l'élevage de vers à soie, de la fabrication de fibres, de la culture du mûrier, du calcul de la productivité et de l'analyse de la soie brute.

Ces dernières années, de nombreux pays d'Amérique latine ont encouragé des activités de coopération, notamment des processus d'intégration et des groupements sous-régionaux tels que la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté andine (CAN) et la Communauté sud-américaine des nations.

Dans son article (Académie CSST 2016), Roxana Arce mentionne que la stratégie de l'Argentine, comme exemple de coopération Sud-Sud, repose sur trois domaines principaux: le développement économique, le savoir et le développement social. Dans le domaine du développement économique, la coopération de l'Argentine a dominé les capacités de transfert dans les secteurs agricole et industriel (un tiers du

total des projets), principalement dans les secteurs d'interventions connexes sur les bovins et des processus de transformation renforcés des produits dérivés (produits laitiers, textiles et chaussures). Dans le domaine de la connaissance, tels que l'éducation, les sciences et la technologie, les capacités techniques et professionnelles ont été consolidées. 12,1 pour cent des projets portaient sur la santé, sur la promotion de la recherche médicale, sur les mesures de contrôle appliquées aux médicaments et sur le renforcement des institutions de santé. A la suite de l'établissement des ODD, proclamés en vigueur par l'Assemblée générale des Nations unies, qui incitent les gouvernements et les sociétés à œuvrer en faveur d'un développement harmonieux des dimensions économique, sociale et environnementale, l'OIT a déployé des efforts considérables en vue de promouvoir des emplois plus équitables pour les groupes de population ayant des possibilités d'inclusion limitées.

A titre d'exemple, P. Bravo (2016)⁷ précise que, en Équateur, le système économique démontre une profonde solidarité entre ses différentes formes d'activité publique, privée, mixte et populaire et, donc, démocratique. Par son application en tant qu'élément des actions familiales et communautaires, il vise à mettre en place des conditions de travail dignes, dans un environnement de travail positif et démocratique qui valorise le travailleur «en respectant pleinement sa dignité et en lui offrant un salaire décent et une juste rémunération...». Dans ce scénario, l'économie sociale et solidaire entretient ses partenariats, inspirés par des valeurs culturelles traditionnelles et nouvelles, qui ancrent la personne au centre des activités économiques, desquelles nous espérons proposer un plan d'action qui décrit les activités de production découlant de l'économie sociale pour assurer le développement local et régional. La coopération Sud-Sud et triangulaire, enrichie d'un ensemble de visions conceptuelles, de pratiques et d'expériences méthodologiques, crée un espace satisfaisant d'échanges et un espace de confrontations; elle doit nécessairement respecter les connotations géographiques et culturelles ainsi que la diversité présentes en Amérique latine et favoriser l'édification et le renforcement d'un système économique et social fondé sur la justice et la solidarité.

⁷ Bravo Vera, Patricio, *Perspectivas de la cooperacion sur-sur y triangular a la agroecologia en el marco de la economia social y solidaria* (2016)

La coopération entre le Brésil et l'Afrique du Sud en matière de promotion du travail décent

Le Brésil et l'Afrique du Sud sont membres du G-77⁸, dont le principal objectif est le développement des relations Sud-Sud en réponse aux décisions du G-7 (actuellement le G-8) dont les divers pays membres participent à ce mécanisme depuis sa création. Le Groupe des 77 (G-77) a été créé le 15 juin 1964 par soixante-dix-sept pays en développement signataires de la «déclaration commune des soixante-dix-sept pays en développement» publiée à la fin de la première session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève. Le Groupe des 77 est la plus grande organisation intergouvernementale des pays en développement des Nations Unies qui permet aux pays du Sud de présenter clairement et de promouvoir leurs intérêts économiques collectifs et de renforcer leur capacité de négociation commune sur toutes les questions économiques majeures à l'échelle internationale au sein du système des Nations Unies, et de promouvoir la coopération Sud-Sud.

Selon Chaloba (2016, op. cit.), le Brésil et l'Afrique du Sud, dans le cadre du BRIC, ont saisi l'occasion pour renforcer leurs relations, en offrant la possibilité de financer des projets communs et d'améliorer leurs relations économiques et sociales. Dans le cadre de l'IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud), ils ont essayé de faire progresser leur ordre économique, social et politique de manière à évoluer ensemble. Lyal White explique (2009, p.2) que «l'IBAS a considérablement amélioré les relations entre l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud en offrant une plateforme de discussions et d'échanges entre ministères et organisations non gouvernementales et, surtout, a créé une culture commune de coopération constructive entre ces pays». Selon Chaloba (2016, op. cit.), ces relations ne sont pas simplement des acronymes associatifs sans pratiques réelles de participation de ses membres, comme ce fut le cas dans la plupart des accords multilatéraux internationaux qui sont des actes rhétoriques moins efficaces. Le Brésil et l'Afrique du Sud ont continué d'assurer des missions ou des délégations stables et permanentes d'hommes d'affaires, de fonctionnaires et d'universitaires entretenant des contacts, qui sont menées au moins une fois tous les six mois; dans le cadre de ces missions/délégations sont effectuées d'éventuelles transactions économiques et commerciales et sont créés des mécanismes pour faciliter ces transactions.

8 <http://www.g77.org/>

Au Brésil, au niveau fédéral, les structures de soutien aux petites et moyennes entreprises incluent un secrétariat du gouvernement fédéral (Ministère des petites et moyennes entreprises), mais étant donné les dimensions continentales du Brésil, les efforts de ce secrétariat semblent dispersés. Le SEBRAE (Service brésilien de soutien aux micro et petites entreprises) a fourni un soutien technique et une formation aux micro-entreprises qui misent sur le marché international, mais sans résultats tangibles, puisque le SEBRAE n'agit que sur demande, au lieu d'identifier les entreprises présentant un potentiel d'internationalisation et de prendre l'initiative de les internationaliser. A l'échelle municipale, il y eut un temps où les départements de coopération internationale étaient présents et avaient plus d'autorité à l'égard du programme le plus stratégique des municipalités. La croissance viable de l'expansion des échanges extérieurs du Brésil passe d'abord par les petites entreprises qui doivent remplir les conditions; des partenariats doivent également être trouvés en Afrique du Sud et des efforts doivent être déployés conjointement pour entretenir ces partenariats.

En conclusion, il est important de recommander aux deux pays de tenir des réunions de délégations commerciales afin d'attirer davantage de dirigeants de petites et moyennes entreprises, de favoriser le DEL et l'ESS pour encourager la mise en réseau de ses petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises de l'ESS, de formuler des propositions de suivi et d'engager des négociations, y compris, le cas échéant, des tournées de présentation des petites et moyennes entreprises des deux pays dans chacun d'entre eux. Il y a une interaction constante et permanente entre les petites et moyennes entreprises dans ces pays, et il est aussi important pour les deux pays d'encourager les petites et moyennes entreprises à participer à des réunions communes.

Organisation des travailleurs de l'économie informelle: un plan d'action pour la CSST (extrait de l'étude de Choudhary, N., 2016)

Traditionnellement, les syndicats et les universitaires considéraient les travailleurs du secteur informel comme «ne pouvant être organisés» en raison de l'absence de protections juridiques, d'employeurs reconnus ou d'autres homologues négociateurs en vue, d'un manque d'expérience institutionnelle et d'un excédent relatif aux cotisations. Une partie des publications récentes mettent bien en évidence les expériences d'organisation des travailleurs du secteur informel. Cependant, celles-ci demeurent limitées et sont largement axées sur la recherche. Les leçons tirées d'initiatives dispersées, y compris les conditions propices, les motifs, la stratégie et les gains, doivent être communiquées réciproquement de manière à ce qu'une plateforme commune pour organiser davantage les travailleurs dans un cadre d'économie sociale et solidaire, y compris la protection sociale et la durabilité, puisse être mise en place. C'est à cet égard que le rôle de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), avec son large éventail de connaissances et de pratiques partagées, entre en jeu. Les données sur l'économie informelle en général et les organisations de travailleurs du secteur informel en particulier sont sporadiques. Cependant, le réseau mondial WIEGO (Femmes au travail dans l'économie informelle: Mondialisation et Regroupement) a accompli la tâche herculéenne de compiler une liste des organisations de travailleurs du secteur informel réparties dans tous les pays du monde entier. Bien que la base de données WIEGO ne soit pas exhaustive, elle donne une bonne idée de l'importance et du niveau d'organisation dans les différents pays.

Relativement à la possibilité d'une économie officielle, il nous faut synchroniser les leçons tirées de ces tendances ainsi que leurs répercussions. Les expériences révèlent que l'organisation des travailleuses du secteur informel par des syndicats enregistrés nécessite une expérimentation novatrice et institutionnelle. Le lien entre les activités économiques coopératives et le syndicalisme s'est avéré efficace pour la mobilisation des travailleuses et plus particulièrement en ce concerne la création de revenus pour les femmes défavorisées (Martens et Mitter, 1994). Bien que certains faits montrent dans quelle mesure la Self Employed Women's Association (SEWA) (association des travailleuses indépendantes) s'est améliorée, la position de négociation de ses travailleuses face aux entrepreneurs pour lesquels elles travaillent et l'autorité locale avec laquelle elles ont traité est encore très fragile. À cet égard, un des objectifs de la CSST pourrait donc être de recenser les innovations et d'en faciliter la transposition dans d'autres parties des pays. À plusieurs endroits, les organisations-cadres réservent souvent des ailes distinctes pour les activités de coopération ainsi que pour les activités syndicales. Cette pluralité de façons et de formes d'organisation des travailleurs du secteur informel insuffle clairement l'esprit d'une économie solidaire.

Coopération au sein de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)⁹

En 1997, la création de la Communauté de pays de langue portugaise (CPLP) visait à fournir une plateforme aux fins d'une discussion commune sur les défis, les opportunités et les exigences auxquels est confronté le secteur coopératif lusophone, en vue d'élaborer des projets communs qui aideront au renforcement des coopératives dans les pays de langue portugaise et à un développement économique et social plus solidaire. La Communauté est composée de 32 organisations réparties sur quatre continents, à savoir le continent africain (Angola, Cap-Vert, Guinée Bissau, Mozambique et Sao Tomé-et-Principe), l'Amérique (Brésil), le continent asiatique (Timor-Leste) et le continent européen (Portugal). L'Organisation coopérative des pays de langue portugaise (OCPLP) réclame la prise en compte des réalités différentes des coopératives dans chaque pays, le renforcement des relations entre les coopératives lusophones; dans une logique de partenariats globaux et inclusifs, elle réclame l'échange de connaissances et le partage d'expériences et, dans une optique d'apprentissage et d'avantages mutuels, la mise en œuvre d'actions communes.

Dans le cadre de l'OCPLP, ces actions reposent sur une approche axée sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, l'échange de connaissances, l'apprentissage commun et le renforcement des capacités fondé sur les compétences et les aptitudes de chaque partenaire, la complémentarité des actions, la mise en œuvre de projets communs et une meilleure utilisation des ressources financières disponibles. La collaboration et les actions menées avec les institutions de l'UE (l'Union européenne), MERCOSUR (le Marché commun du Sud), le PNUD (le Programme des Nations Unies pour le développement), l'OIT (l'Organisation internationale du travail), l'OMS (l'Organisation mondiale de la santé), l'ICA (l'Alliance coopérative internationale), la CPLP (la Communauté des pays de langue portugaise), et les autres organisations internationales auxquelles appartient l'un des membres de l'OCPLP constituent l'une des stratégies clés dans la mise en œuvre de projets communs pour le développement et le renforcement des coopératives lusophones.

Dans le cadre du partenariat, il convient de noter que le Programme de développement durable pour 2030 des Nations Unies met en évidence l'engagement à définir une nouvelle stratégie de coopération internationale en matière de développement,

9 L'article qui suit tire ses informations des articles suivants: Cohen, C. O Cooperativismo e a Cooperação Lusófona; Pinto, C., Agenda 2030 – O Contributo da Economia Social e da Cooperação Sul-Sul e Triangular; Santos, J. O Papel da rede Lusófona de desenvolvimento e da ess e das redes nacionais no espaço CPLP.

constituée de partenariats multisectoriels, qui est au cœur même de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 17: «Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser», mettant ainsi en évidence l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour atteindre tous les autres objectifs.

En fait, l'objectif 17, ajouté aux 169 objectifs inscrits dans le plan d'action des Nations Unies en faveur du développement durable, témoigne de l'importance de la participation de tous les pays à la mise en œuvre de ces objectifs, dans un esprit de coopération et de solidarité à l'échelle mondiale et dans la perspective d'une «transformation du monde». Il est donc reconnu que le rôle clé des partenariats, dans une optique de mobilisation et d'échange de connaissances et de partage d'expériences, de technologies et de ressources financières, est essentiel pour aider à la mise en œuvre des ODD dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement.

L'OCPLP, reposant sur la coopération entre diverses structures lusophones de coopération, peut apporter une contribution importante à la réalisation de certains ODD, notamment par l'établissement de partenariats stratégiques élargis, en vue de renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire pour la promotion et la défense du modèle coopératif. Il est indéniable que le rôle que jouent les coopératives en matière de développement intégré des personnes et des collectivités dans lesquelles elles exercent leurs activités est nécessaire à l'affirmation de la démocratie et à une citoyenneté active ainsi qu'à une mondialisation plus inclusive, davantage consolidée et plus juste.

Plusieurs expériences de coopération Sud-Sud et triangulaire, qui privilégient la CPLP, ont été mises en œuvre dans le cadre des programmes et de projets, notamment:

- i) le renforcement des capacités des organisations de l'économie sociale et solidaire (les associations de développement communautaire);
- ii) le soutien à la création et l'assistance aux organisations de réseaux;
- iii) la formation professionnelle des jeunes femmes célibataires;
- iv) le microcrédit pour la promotion d'activités génératrices de revenus dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage de bétail, de l'artisanat, de la pêche et du commerce;

- v) la fabrication d'équipements collectifs (éducation, santé, sports, animation communautaire);
- vi) l'assainissement et l'éducation à l'environnement (branchement du réseau d'approvisionnement d'eau et des égouts, les salons de la santé, les arbres et plantations de regarnissage);
- vii) l'éducation à la citoyenneté et la démocratie participative.

Ces expériences ont semé des germes, toutefois, comme elles ont été organisées dans le cadre de projets, elles ont eu de la difficulté à maintenir et à développer une durabilité dynamique et à diffuser les bonnes pratiques en raison de l'absence d'une structure régionale adéquate qui aurait pu utiliser le réseautage et tirer parti des connaissances et des expériences réussies ainsi que des ressources dans l'ensemble des pays lusophones. La CPLP comprend également l'organisation coopérative qui regroupe plusieurs organisations relevant des unions fédérales d'organisations lusophones et d'importants réseaux rassemblant les pays, dont le Brésil.

Une structure de réseau pourrait renforcer le dialogue politique et institutionnel à la lumière des programmes et des stratégies d'intervention régionale et être en même temps un facteur de renforcement aussi bien des réseaux nationaux que de la nature sectorielle des réseaux dans deux ou plusieurs pays de la CPLP, ainsi que du dialogue avec les partenaires du Nord. En vue d'une intervention plus efficace, l'«écosystème» de l'économie sociale et solidaire de la CPLP peut favoriser une spécialisation dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire et dans la mise en place de partenariats pour le développement de projets tels que le transfert de technologies et le commerce; il peut aussi encourager les échanges culturels en mettant les acteurs sociaux en communication directe, et contribuer ainsi à une compréhension mutuelle et à une confiance accrue des citoyens à l'égard des bailleurs de fonds, à la mondialisation du dialogue multiculturel et au développement du marché. En conclusion, le *Lusophone Development Network* (réseau de développement lusophone) et l'économie sociale et solidaire peuvent jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable, sans porter atteinte aux actions que chaque réseau National peut entreprendre dans un cadre concerté avec les gouvernements et d'autres acteurs sociaux et économiques.

Favoriser la coopération entre les villes par une approche axée sur la coopération Sud-Sud et triangulaire pour promouvoir l'Agenda pour le travail décent

La coopération entre les villes, de plus en plus considérée comme une forme de coopération au développement, constitue un outil efficace pour mettre en œuvre le DEL et les stratégies en matière de travail décent, et pour atteindre les objectifs de développement au niveau local. Cette forme de coopération entre pairs est de plus en plus étendue et utilisée, et incite les villes à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun et à échanger des connaissances entre pairs, ainsi qu'à transférer des expériences fructueuses vers de nouveaux contextes. La coopération entre les villes a été de plus en plus liée à la pratique de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et en a bénéficié comme moyen novateur pour mettre au point des solutions locales à des enjeux souvent mondiaux¹⁰. La CSST constitue un échange entre égaux; elle définit des pratiques novatrices et favorise des initiatives de collaboration à l'échelle nationale, régionale et interrégionale¹¹ (voir *Localizing the Decent Work Agenda*, BIT, 2016).

Les autorités locales sont déjà des acteurs de la CSST, parce que ce sont elles qui sont en contact direct avec les besoins des gens et qui mettent en œuvre les politiques publiques qui touchent le plus ceux-ci. La CSST permet aux pays du Sud et aux villes du Sud de profiter des expériences qui ont été développées dans des contextes similaires et qui sont donc mieux adaptées à leurs réalités. En recourant à une approche de CSST, les autorités locales du Sud sont en mesure d'utiliser les partenariats stratégiques pour échanger leurs connaissances et pour partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques. La capacité des pays à atteindre des niveaux de croissance plus élevés et à améliorer la qualité de vie de leur population dépend grandement de la capacité de leurs autorités locales à mettre en place des conditions favorables à la création d'emplois de qualité, à la prestation de services et à la garantie des droits de leur population. Afin d'exploiter pleinement le potentiel des villes et des villages comme moteurs de développement économique – et d'assurer une viabilité à long terme – il faut accorder une attention particulière à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de travail, au développement d'entreprises et aux politiques de l'emploi positives au niveau local¹².

10 Voir, par exemple: BIT (2013) *City-to-City and South-South and Triangular Cooperation* http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_222208.pdf

11 Voir, par exemple: BIT (2014) *How-to Guide on South-South and Triangular Cooperation and Decent Work* http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_315233.pdf

12 Voir, par exemple: *A Multi-Sectoral Approach to Decent Work in the Urban Economy* http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_162876.pdf

Rossi, A. (2016) a donné quelques exemples de l'établissement de la coopération entre les villes dans son article pour l'académie portant sur la tendance mondiale. Certains ont été mis en évidence:

- i) **Mercociudades** est un réseau de villes des pays qui composent le Marché commun du Sud, créé en 1995, pour permettre aux autorités municipales de participer aux décisions d'intégration régionale. Actuellement, le réseau compte 181 villes en Argentine, au Brésil, en Bolivie, au Chili, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela, divisées en unités thématiques.

Ses objectifs sont les suivants: a) créer des mécanismes de communication et d'échange entre les villes membres et entre les réseaux, favoriser l'échange d'information et le partage d'expériences; b) établir des ententes et des services entre les municipalités; élaborer des programmes communs en matière d'urbanisme; c) le développement économique et l'environnement.

- ii) **Villes pour la mobilité:** «Villes pour la mobilité» est un réseau international qui vise à travailler sur tous les enjeux liés à la mobilité urbaine. Le réseau est coordonné par la ville de Stuttgart (en Allemagne) et favorise la coopération triangulaire entre les administrations locales, les compagnies de transport, d'autres entreprises et les sociétés civiles et scientifiques afin d'aider au développement de systèmes de transport efficaces et durables.

- iii) **Maires pour la paix:** il s'agit du réseau d'une organisation internationale qui protège les villes contre la guerre et la menace de destruction massive.

Shekar, C. Initiative Sud-Sud – Création d'emplois et économies sociale et solidaire¹³ – INDE/INTUC

L'Inde est la plus grande démocratie du monde dotée d'une Constitution progressiste qui repose sur les droits fondamentaux et la liberté, des élections périodiques, le multipartisme, un gouvernement de type parlementaire représentatif, une structure fédérale et des plans nationaux de développement quinquennaux. Bien que la Constitution ait été modifiée à diverses reprises pour tenir compte de l'évolution des choses, elle constitue un fondement solide pour promouvoir la transformation socio-économique d'une société marquée par des diversités de toutes sortes,

¹³ Pays:-l'Inde - Objectif de développement durable: Emploi décent pour les jeunes
Partenaire de développement: Création d'emplois décents
Organisme d'exécution: Gouvernement, employeurs et syndicats
Etat d'avancement du projet: Création d'emplois décents

grâce au droit à l'égalité et à l'égalité des chances. L'Inde dispose d'importants moyens juridiques pour traiter des violations des droits de l'homme par suite de la ratification de six principaux instruments internationaux portant sur les droits de l'homme et de la création d'une Commission nationale des droits de l'homme. Il s'agit d'une société civile dynamique et indépendante dotée d'une presse libre, d'universités, d'un mouvement des droits de l'homme en pleine progression et d'un secteur privé fort, dont la présence sur le marché mondial devient de plus en plus visible. Le système de consultations tripartites existe depuis de nombreuses décennies, la première véritable conférence tripartite sur le travail ayant été tenue en 1942. Même avant, le gouvernement de l'Inde avait adopté la pratique consistant à tenir, sous différentes formes, des consultations séparées sur les questions d'emploi avec des représentants des travailleurs et des employeurs. S'ajoutent à ces consultations les comités industriels tripartites créés pour les entreprises importantes et la pratique établie, tant au niveau central qu'au niveau des États, afin d'adopter des principes tripartites s'appliquant aux domaines de la politique du travail et de l'administration. Parmi les mécanismes tripartites réguliers de consultation et de participation figurent l'*Indian Labour Conference* (conférence indienne sur le travail), les *Standing Labour Committees* (comités permanents du travail) et le *Tripartite Committee on Conventions* (comité tripartite sur les conventions).

Objectifs

L'économie indienne a enregistré une croissance soutenue, mais presque entièrement dans la vaste économie informelle qui comprend le secteur informel et l'emploi informel créé dans le secteur formel. Le poids accru du travail autonome est considéré comme un sujet de préoccupation, car les déficits de travail décent sont assez importants, et il s'agit surtout de travailleurs à domicile, de vendeurs ambulants, de petits commerçants, de petits ateliers, etc. Les conditions des emplois occasionnels, tant dans le secteur agricole que non agricole, ne s'améliorent pas avec les emplois irréguliers, les piètres conditions de travail et les bas salaires. L'INTUC se préoccupe beaucoup du bien-être des travailleurs et fait entendre sa voix dans toutes les tribunes. La ratification des conventions fondamentales de l'OIT, la sécurité sociale pour les travailleurs non syndiqués, la sécurité et santé au travail (SST), l'abolition du travail des enfants, l'amélioration des conditions de travail, la suppression du plafond des primes, l'augmentation apportée à la limite de pourboires, la fixation du salaire minimum national et un salaire égal pour un travail égal sont quelques-unes des principales questions sur lesquelles on met dorénavant l'accent.

Selon Viloría (2016)¹⁴, les pays du Sud semblent passer à une forme plus formalisée et coordonnée de coopération Sud-Sud et ont fait appel au système des Nations unies pour obtenir un appui à leurs initiatives Sud-Sud en adressant des demandes de soutien à leur coopération avec d'autres pays du Sud. Ils recherchent une coopération multilatérale qui leur permettra de bénéficier d'un meilleur accès aux connaissances et à l'expertise des autres pays du Sud et de trouver des partenaires dans des domaines stratégiques clés tels que la croissance économique et l'emploi, l'industrie, le commerce et les investissements, le transfert du savoir et des technologies, et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

La coopération Sud-Sud et l'agriculture soutenue par la communauté

Selon Viloría (2016, *op. cit.*), l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) repose sur une collectivité de personnes qui s'engagent à soutenir une exploitation agricole biologique afin que les terres agricoles deviennent, du point de vue juridique ou spirituel, l'exploitation agricole ou les exploitations agricoles de la communauté, où les producteurs et les consommateurs s'entraident et partageant les risques et les avantages de la production alimentaire. En règle générale, les membres ou les «actionnaires» de l'exploitation agricole ou du jardin s'engagent à l'avance à assumer les coûts prévus de l'exploitation agricole et le salaire de l'agriculteur. En contrepartie, ils reçoivent des parts de la prime d'exploitation agricole tout au long de la saison de croissance, et éprouvent la satisfaction de se reconnecter avec la terre et de participer directement à la production alimentaire. Les membres partagent également les risques liés à l'agriculture, notamment les mauvaises récoltes en raison de conditions météorologiques défavorables ou d'insectes nuisibles. Grâce aux ventes directes aux membres de la communauté, qui procurent à l'avance à l'agriculteur un fonds de roulement, les producteurs reçoivent de meilleurs prix pour leurs récoltes, bénéficient d'une certaine sécurité financière et sont libérés d'une grande partie du fardeau de la commercialisation.

L'ASC porte essentiellement sur la production locale d'aliments de grande qualité destinés à une collectivité locale, généralement à l'aide de méthodes d'**agriculture biologique** ou de la **biodynamie** ainsi que d'autres méthodes, notamment la permaculture, et d'une structure de promotion de l'adhésion de membres qui partagent les risques. Ce type d'agriculture exige une participation beaucoup plus grande que d'habitude des consommateurs et d'autres intervenants, ce qui se traduit

¹⁴ Viloría, J. Community Supported Agriculture (CSA), for the Rural Economy on South- South Cooperation & Social and Solidarity Economy.

par un resserrement des liens entre le consommateur et le producteur. A la base, l'ASC repose sur le regroupement de consommateurs disposés à couvrir le budget de la ferme pendant une saison entière en achetant des aliments de qualité. Le système présente de nombreuses différences sur la façon dont les consommateurs contribuent au budget de la ferme et sur la façon dont les producteurs assurent la livraison des produits alimentaires. Le principe sous-tendant l'ASC prétend que plus une ferme englobe toutes les opérations et que l'ensemble du budget est couvert, plus elle peut mettre l'accent sur la qualité des produits et réduire le risque de gaspillage alimentaire. L'agriculture soutenue par la communauté a été influencée par les idées de **Rudolf Steiner**, un philosophe autrichien. Il a élaboré les concepts de l'anthroposophie et de l'agriculture biodynamique.

La première initiative mise en œuvre aux États-Unis s'est inspirée des idées du fondateur pour élaborer les trois principaux objectifs de l'ASC:

- Nouvelles formes de propriété: l'idée que la terre doit être un bien commun appartenant à une collectivité par l'entremise d'une fiducie légale qui loue la terre aux agriculteurs
- Nouvelles formes de coopération: l'idée qu'un réseau de relations humaines devrait remplacer le système traditionnel employeurs-employés
- De nouvelles formes d'économie: l'économie ne doit pas être fondée sur des profits croissants, mais plutôt sur les besoins réels des personnes et de la terre associés à une entreprise.

Good Food Community (GFC) (aliments sains dans la communauté) à Grand Manille, aux Philippines. Un exemple de coopération Sud-Sud et d'économie sociale et solidaire est le GFC qui fournit des services dans le cadre de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) à environ 500 membres dans diverses parties de Grand Manille. Le projet a débuté il y a deux ans avec seulement 50 membres. L'idée est venue de l'expérience du *teikei* au Japon et en collaboration avec des entreprises similaires en Chine et en Malaisie. Les citoyens de ces pays (Philippines, Chine et Malaisie) partagent leur expérience sur divers sujets, y compris sur les enseignements tirés des méthodes appliquées aux situations locales et sur les innovations actuelles qui en découlent. Dans le cas des Philippines, l'ASC est un modèle de production, de vente et de distribution de produits alimentaires qui vise à mettre en contact les agriculteurs locaux avec les consommateurs locaux. Les membres de l'ASC s'engagent à verser une part du budget de fonctionnement de

la ferme en achetant une part de la récolte. En retour, les membres reçoivent une part hebdomadaire des récoltes. Les membres partagent les risques liés à l'agriculture, notamment les mauvaises récoltes en raison de conditions météorologiques défavorables ou d'insectes nuisibles. Le fait de devenir membre de l'ASC crée une relation de responsabilité entre les gens et la nourriture qu'ils consomment, avec le sol dans lequel cette nourriture pousse et avec ceux qui la cultivent. Il s'agit clairement d'un partenariat de collaboration entre les membres et les agriculteurs. Cette façon de faire est maintenant reprise dans un certain nombre de villes à l'extérieur de Grand Manille. Il serait intéressant de faire le suivi de cette coopération Sud-Sud très intéressante et de l'économie sociale et solidaire sur laquelle repose l'ASC en Asie de l'Est.

L'Union pour la Méditerranée et la coopération Sud-Sud et triangulaire (extrait de S. Seghier, 2016)

L'Union pour la Méditerranée (UPM), créée en 1995 par les pays du sud de la Méditerranée et cofinancée par l'Union européenne, est une simplification très poussée du précédent et ambitieux processus de Barcelone (PB). L'UPM est une organisation intergouvernementale qui regroupe les 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée. Elle offre une tribune unique en son genre pour renforcer la coopération et le dialogue à l'échelle régionale dans la région euro-méditerranéenne. L'UPM réunit régulièrement les représentants des 43 États membres. Elle sert de cadre à un dialogue sur les politiques et à un échange d'idées sur les projets, ainsi qu'à un partage d'expériences et des meilleures pratiques entre les gouvernements, les principales institutions internationales et les structures de coopération. L'UPM fournit une plateforme unique pour formuler les priorités régionales et pour définir les initiatives de coopération particulières à mettre en place, et la présence d'institutions dans le cadre de l'UPM est nécessaire pour encourager le dialogue ou limiter le risque du « choc des civilisations », prédit par Huntington. En effet, la Déclaration de Barcelone elle-même pourrait être considérée, selon ces auteurs constructivistes, comme une déclaration exprimant la volonté de créer une collectivité de la sécurité à long terme, en particulier si nous prenons en compte les trois volets du partenariat, à savoir la dimension politique et sécuritaire, la situation économique et financière et, surtout, la dimension humaine, civile et sociale.

Malheureusement, comme l'ont souligné à juste titre Adler et Crawford en 2002, bien que le processus de Barcelone contienne tous les éléments d'une collectivité de la sécurité plurielle, l'évolution de celle-ci est beaucoup trop lente. Sans être trop pessimiste, il est vrai que l'UPM reste déséquilibrée et que nous ne réussissons que par le développement d'une véritable coopération Sud-Sud.

Mise en œuvre de la dynamique du RIPESS Asie (ASEC) ou du programme CSST-DEL dans les instances régionales suivantes:

Selon Quiñones Jr, B. (SSTC: A Vehicle for mainstreaming the SSE life learning community in ASEAN, OIT Académie, 2016), l'Asia Pacific Regional CSO Engagement Mechanism (mécanisme régional de participation des organisations de la société civile de l'Asie-Pacifique) (AP-RCEM) est une plateforme de la société civile qui vise à renforcer les organisations de la société civile (OSC) et à veiller à la coordination entre les différents groupes d'intérêts et à la participation de toutes les sous-régions de l'Asie-Pacifique aux processus intergouvernementaux tant à l'échelle régionale qu'internationale. Créé sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP-NU), l'AP-RCEM s'emploie à encourager le dialogue entre les OSC et les agences des Nations Unies ainsi qu'avec les États membres en ce qui a trait au Programme de développement pour 2030 et aux enjeux ou processus connexes. Considéré comme un mécanisme ouvert, inclusif et flexible, le RCEM a pour objectif de rejoindre le plus grand nombre d'OSC de la région et de mettre en valeur l'opinion de la population locale et des mouvements populaires pour faire progresser la justice et réduire ainsi les inégalités dans la répartition de la richesse, ainsi que les inégalités dans l'exercice du pouvoir et l'accès aux ressources, entre riches et pauvres et entre hommes et femmes. Le RIPESS Asie (ASEC) est une organisation responsable de l'organisation de l'atelier sur les PME de l'AP-RCEM (Asiapacificrcem.org, 2016). La Conférence de l'ANASE sur la société civile/Forum des peuples de l'ANASE (ACSC/APF): L'ACSC/APF est un espace où les membres des OSC provenant des États membres de l'ANASE se réuniront chaque année avant le sommet de l'ANASE dans le but de bâtir l'esprit communautaire et la solidarité entre les populations de l'ANASE, de créer les conditions d'un dialogue avec les chefs d'État de l'ANASE et de contribuer à l'institutionnalisation des mécanismes et des processus de participation au sein de l'ANASE. Selon Quiñones Jr, B. (*op. cit.*, 2016), les participants ont un défi de taille à relever, puisque l'indépendance et l'inclusivité du Forum des peuples de l'ANASE dépend du niveau de liberté sociale et politique autorisé dans le pays d'accueil et des ressources disponibles pour un tel rassemblement de la société civile. RIPESS Asie (ASEC) tient un atelier sur l'ESS à l'intention des participants de l'ACSC/APF (*op.cit.*, 2016).

Depuis sa création en 2007, le Forum asiatique sur l'économie solidaire a joué un rôle clé dans le renforcement de la CSST au sein des réseaux d'ESS et des organisations partenaires du RIPESS Asie dans de nombreux pays d'Asie en docu-

mentant, en faisant connaître et en facilitant les visites sur place ayant trait à des cas concrets d'ESS qui subsistent dans un pays et qui s'adaptent et se reproduisent très facilement à un autre endroit ou à un autre moment¹⁵; le forum a aussi joué un rôle clé dans la tenue d'un débat sur ces cas. Selon Quiñones Jr, B. (*op.cit.* 2016), un partenariat égalitaire, l'échange de connaissances et le partage d'expériences ainsi que le respect de l'autonomie des partenaires sont des éléments importants du RIPESS Asie (ASEC) ou du programme de CSST. A la suite du cours portant sur le RIPESS Asie (ASEC) et l'ESS, donné du 14 au 18 mars 2016 à Manille, les réseaux participants d'ESS devraient dispenser le cours dans leurs langues maternelles respectives afin de renforcer les capacités des entreprises solidaires communautaires. L'engagement d'envoyer au moins une ressource au cours organisé par leurs homologues dans d'autres pays de l'ANASE constitue un élément important des plans d'action en matière de CSST des réseaux locaux d'ESS.

H. Villegas Román (2016, *op. cit.*) a mentionné que, à l'occasion de la Conférence Internationale du Travail organisée en 2010, les mandants ont souligné la nécessité de renforcer le travail du Bureau sur l'économie sociale et solidaire comme secteur important en matière de création d'emplois décents. Avec le soutien du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que du Centre international de formation de l'OIT, il a été décidé de convier cette seconde édition de l'Académie interrégionale au Québec afin de renforcer la capacité des mandants de l'OIT et des autres parties prenantes de l'économie sociale et solidaire. Au Costa Rica, la croissance économique et une plus grande création de meilleurs emplois, qui se traduisent par une réduction de la pauvreté et des inégalités, représentent l'un des trois piliers du programme gouvernemental inclus dans le plan national de développement (PND 2014-2018), proposé par l'actuelle administration de Solís Rivera. Cela correspond aux objectifs des ODD et de l'Agenda pour le travail décent de l'OIT. En raison de l'élan donné par l'économie sociale et solidaire au Costa Rica, il est nécessaire d'intensifier les relations liées à la coopération Sud-Sud et triangulaire. La tenue de l'Académie en juillet à Turin donne l'occasion de partager les expériences relatives à la mise en place de l'ESS dans nos sociétés pour créer des emplois et lutter contre la pauvreté et les inégalités conformément aux ODD et à l'Agenda pour le travail décent

15 La faculté d'adaptation est la capacité d'une entité ou d'un organisme de se changer lui-même ou de modifier ses réactions aux nouvelles situations ou à un nouvel environnement. La transposabilité a trait aux caractéristiques positives d'une activité, d'un processus ou d'un résultat de test qui lui permet d'être reproduit à un autre endroit ou à un autre moment (Source: <http://businessdictionary.com/definition>). La durabilité est la capacité des systèmes et des processus à concilier le développement social, le développement économique et la protection de l'environnement (Source: <http://www.sustainability.com/sustainability>).

de l'OIT. Au Costa Rica, l'ESS, compte tenu de son large éventail d'organisations et de pratiques, a été un outil essentiel pour le développement et l'inclusion sociale dont les caractéristiques sont le territoire et sa composition sectorielle. En conclusion, nous considérons comme essentielle la participation des participants à l'Académie sur la CSST pour que nous puissions partager et soutenir le processus d'apprentissage, de mise en réseau, de formulation de stratégies et de coopération dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST).

Module 5: Socles de protection sociale et emploi public

Introduction

Les socles de protection sociale sont des ensembles de garanties élémentaires de sécurité sociale définis à l'échelle nationale qui assurent une protection visant à prévenir ou à réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Ces garanties devraient assurer au minimum à toute personne dans le besoin, tout au long de la vie, l'accès à des soins de santé essentiels et une sécurité élémentaire de revenu. La stratégie de l'OIT sur l'extension de la protection sociale repose sur la stratégie bidimensionnelle adoptée par la 100e session de la Conférence internationale du Travail en 2011. Cette approche bidimensionnelle vise, d'une part, à permettre de mettre en œuvre rapidement des socles nationaux de protection sociale contenant des garanties élémentaires de sécurité sociale qui assurent un accès universel aux soins de santé essentiels et la sécurité élémentaire de revenu à un niveau défini à l'échelle nationale (dimension horizontale), conformément à la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012 et, d'autre part, à atteindre progressivement des niveaux plus élevés de protection sociale (dimension verticale) dans des systèmes complets de protection sociale, selon la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952.

Les socles nationaux de protection sociale devraient au moins comprendre les quatre garanties de sécurité sociale suivantes, définies à l'échelle nationale:

1. Accès aux soins de santé essentiels, y compris les soins de maternité;
2. Sécurité élémentaire de revenu pour les enfants, accès à l'alimentation, à l'éducation, aux soins et à tous les autres biens et services nécessaires;
3. Sécurité élémentaire de revenu pour les personnes d'âge actif qui sont dans l'incapacité de gagner un revenu suffisant, notamment pour les cas de maladie, de chômage, de maternité ou d'invalidité;
4. Sécurité élémentaire de revenu pour les personnes âgées.

Ces garanties devraient être fournies à tous les habitants et à tous les enfants, être définies par la législation et les régulations nationales, et être soumises aux obligations internationales existantes. Environ 80 pour cent de la population mondiale vit dans l'insécurité sociale et ne peut profiter d'un ensemble de garanties sociales lui permettant d'affronter les risques de la vie. Environ 1,4 milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, selon des estimations récentes de la Banque mondiale. La plupart d'entre elles sont des femmes et des enfants, travaillent dans l'économie informelle ou appartiennent à des groupes socialement non protégés tels que les personnes handicapées, les personnes atteintes du VIH/sida ou les travailleurs migrants.

Un plan national de protection sociale est un instrument puissant pour résoudre l'actuelle crise humanitaire. L'approche du socle de protection sociale favorise l'accès aux transferts et aux services sociaux essentiels dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation, de l'alimentation, du logement et des informations sur la préservation de la vie et des ressources. Il s'agit d'une approche qui met l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques de protection sociale globales, cohérentes et coordonnées pour assurer des services et des transferts sociaux pendant tout le cycle de vie, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables. Le défi consiste à savoir comment couvrir, de manière durable et efficace, l'ensemble de la population, en particulier les personnes qui sont à risque ou qui sont déjà dans une situation de précarité. De nombreux pays en développement ont déjà pris des mesures pour établir des socles de protection sociale définis au niveau national ou en intégrer des éléments. Les résultats des programmes dans ces pays indiquent que l'incidence du seuil de protection sociale sur la pauvreté, la vulnérabilité et l'inégalité peut être dramatique. Les connaissances, l'expertise et l'expérience acquises par ces pays dans leurs efforts pour établir un socle de protection sociale constituent une source d'information précieuse pour d'autres pays intéressés à planifier, à élargir, à étendre ou à réorienter leurs systèmes de protection sociale. Il est généralement admis que les connaissances, les compétences et les qualifications techniques qui peuvent être échangées dans le cadre d'une coopération Sud-Sud sont, dans bien des cas, celles qui conviennent particulièrement bien pour relever les défis auxquels sont confrontés d'autres pays du Sud pour régler des problèmes de développement similaires.

Expériences novatrices dans le Sud

Chaque pays a des besoins différents, ainsi que des objectifs de développement, et la capacité financière pour les atteindre nécessite des politiques qui diffèrent selon le pays.

Un pays devra établir des normes minimales de performance relatives aux politiques nationales de protection sociale en s'assurant que tous ses citoyens ont droit à des transferts sociaux qui garantissent un accès efficace à un minimum de biens et de services et, donc, le droit pour tous à vivre dans la dignité. En présentant une approche globale et intégrée qui exploite les complémentarités des politiques qui traitent de domaines différents mais connexes, le socle de protection sociale va au-delà d'une liste d'objectifs de développement à atteindre. Elle offre un cadre pour étudier les synergies entre les secteurs et fixer des priorités, ce qui évite une vision compartimentée de la façon de procéder pour aller de l'avant sans tenir compte de la situation générale. Certains des régimes décrits dans les études de cas contenues dans ce volume ont déjà été communiqués. Par exemple, le programme *Oportunidades* au Mexique, *Bolsa Familia* au Brésil et la *Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act* (loi nationale de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi) en Inde ont contribué à des échanges d'informations avec des pays de différentes régions du monde. Certains pays en sont aux premières étapes de l'élaboration d'un socle de protection sociale. Le Burkina Faso modifie ses mécanismes de protection sociale pour mettre en place une couverture universelle en matière de santé, prenant ainsi exemple sur le Ghana et le Rwanda. D'autres pays sont même déjà allés plus loin dans la mise en place de régimes de protection sociale. Par exemple, en 2008, la Bolivie a créé un système universel de pension non contributive destiné à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus et financé par une part de l'impôt spécial sur les hydrocarbures et des dividendes provenant d'entreprises publiques capitalisées. Enfin, d'autres pays ont pu mettre à profit leur propre expérience en matière de protection sociale en améliorant leurs systèmes de protection sociale selon la logique du concept de socle de protection sociale.

L'exemple du Chili montre comment un pays adapte constamment son système de protection sociale en fonction des progrès réalisés sur les plans social, économique, politique, démographique et intellectuel. En effet, la logique de lutte contre la pauvreté généralisée par des politiques d'urgence ciblant les plus vulnérables est progressivement remplacée au Chili par une logique qui garantit et élargit les droits à l'ensemble de la population, et institutionnalise les politiques essentielles

en matière de protection sociale. L'établissement d'un socle de protection sociale est un processus progressif, et l'accès aux services de santé essentiels est généralement la priorité numéro un au point de départ. Le Burkina Faso et le Rwanda, par exemple, ont commencé à mettre au point une approche pluraliste fondée sur la synergie entre la mise en place de 21 mécanismes traditionnels de sécurité sociale, de la micro-assurance et des transferts sociaux. Les mécanismes d'assurance sociale, de micro-assurance et de soins gratuits existent déjà de façon fragmentée et parfois contradictoire et ne peuvent pas résoudre individuellement le défi de l'extension de la protection sociale. Il est donc indispensable de coordonner ces éléments pour assurer une coordination et une complémentarité efficaces, au lieu d'une fragmentation et d'une concurrence inutiles. Les principes d'universalité, de progressivité et de pluralisme sous-tendent la mise en place globale du socle de protection sociale. Ils reposent en outre sur les deux axes du socle de protection sociale: verticalement, ils favorisent les investissements dans le capital humain qui permettront aux gens de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et d'activités à faible productivité pour ensuite occuper un emploi formel et toucher des prestations sociales contributives qui s'autofinancent; horizontalement, ils promeuvent le droit de chacun à un niveau minimum de protection sociale. Des mécanismes de financement novateurs pourraient également jouer un rôle important à l'avenir. Certains pays ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en place un socle de protection sociale à court terme. Ces pays devront faire appel à une solidarité extérieure pour entreprendre les premières démarches à cette fin. Le concept de socle de protection sociale est fondé sur les droits, mais il laisse au pays une marge de manœuvre maximale pour lui permettre de s'adapter à la façon dont les transferts sociaux en espèces et en nature sont organisés, et aux dispositions prises à cette fin. Ce qui importe, c'est que toute personne ayant besoin d'une protection peut avoir accès aux biens ainsi qu'aux services et aux transferts sociaux essentiels. Le concept fixe ainsi des normes minimales relativement à l'accès, à la portée et au niveau de protection sociale prévus par les régimes nationaux de protection sociale au lieu de prescrire une architecture particulière de régimes nationaux de protection sociale.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a été associée aux investissements publics effectués, depuis le milieu des années 1970, dans un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne et, plus récemment, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Les principaux objectifs de cette collaboration entre les gouvernements et les partenaires dans le domaine du développement étaient les suivants:

1. Influencer les politiques d'investissement afin d'optimiser leur incidence sur l'emploi, la réduction de la pauvreté et le développement socio-économique;
2. Renforcer les capacités du secteur privé national, ce qui est indispensable à l'exécution des travaux publics ayant un intrant élevé de main-d'œuvre, grâce au renforcement des capacités des centres de recherche et des PME dans le but d'améliorer l'environnement et les conditions de travail dans le secteur;
3. Orienter les investissements sociaux et économiques vers l'échelon local pour maximiser l'incidence sur la réduction de la pauvreté rurale et urbaine tout en améliorant la participation sociale et l'organisation dans des secteurs qui demeurent informels et qui sont moins organisés.

Protection sociale des femmes: vers l'égalité entre les sexes (Sarojini, Arnold et Johnson, 2009)

La protection sociale joue un rôle important dans la réalisation des objectifs de l'égalité entre les sexes, et les prestations sociales ont inévitablement une incidence sur la dynamique de l'égalité entre les sexes et les normes sociétales fondées sur le sexe, que ce soit intentionnel ou accidentel. Étant donné que partout dans le monde, les femmes sont plus souvent touchées que les hommes par l'absence d'une protection adéquate, les socles de protection sociale (SPS) sont particulièrement pertinents du point de vue de l'égalité des sexes. Ils peuvent être des outils essentiels à l'amélioration de l'égalité entre les sexes, de la participation des femmes au marché du travail et de l'autonomisation des femmes. Pour atteindre cet objectif, il faut suivre une stratégie d'intégration d'une perspective sexospécifique tout au long de l'évaluation des lacunes en matière de couverture, de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des programmes, du suivi et de l'évaluation des SPS. À cette fin, la nouvelle norme internationale, à savoir la recommandation (no 202) sur les sols de protection sociale de l'OIT, 2012, fournit des orientations et des principes clés pour la mise en œuvre de SPS efficaces et adaptés aux besoins spécifiques des hommes et des femmes. En effet, pour être sûr de s'attaquer effectivement aux inégalités entre les sexes, il faut que les régimes de protection sociale soient conçus pour garantir l'égalité de traitement, tenir compte des rôles respectifs des femmes et des hommes, et servir de mécanismes de promotion de l'égalité des sexes. Les SPS peuvent et doivent être des outils qui tiennent compte des différences entre les sexes pour aider les personnes qui font face à des revers de la vie et réduire la pauvreté et les inégalités. Ce sont des outils efficaces pour atteindre ces objectifs, puisqu'ils

peuvent favoriser l'égalité de traitement entre les sexes et faire en sorte que l'équité des prestations compense en partie les discriminations et inégalités produites en dehors du système de protection sociale. Cependant, les SPS doivent faire partie d'un cadre plus général au niveau macroéconomique. Dans le contexte actuel de l'effet de la crise économique mondiale, les SPS sont encore plus essentiels pour alléger le fardeau économique des groupes défavorisés et vulnérables de la société. La mise en place de socles nationaux de protection sociale peut aider à l'obtention d'une croissance durable et à la création de sociétés plus inclusives et plus équitables. Les socles nationaux de protection sociale, dans le cadre de l'élargissement des systèmes de protection sociale, doivent donc être conçus et mis en œuvre dans un cadre plus large de politiques économiques et sociales.

Conclusions

La Coopération Sud-Sud sur le développement social promeut notamment l'assistance technique d'un pays expert du Sud envers un autre pays du Sud pour l'élaboration de politiques et de programmes sociaux.

De nombreux pays en développement sont déjà parvenus à prendre des mesures pour élaborer des socles de protection sociale définis à l'échelle nationale ou pour introduire des éléments s'y référant. Les résultats des programmes mis en place dans ces pays nous montrent que l'incidence d'un socle de protection sociale sur la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités peut être immense. Les connaissances, expertises et expériences acquises par ces pays grâce aux efforts qu'ils ont déployés en vue de l'établissement d'un socle de protection sociale représentent une ressource précieuse pour d'autres pays intéressés à concevoir, développer, élargir ou réorienter leurs systèmes de protection sociale.

Il est reconnu que les connaissances, compétences et expertises techniques qui peuvent être échangées à travers une Coopération Sud-Sud sont celles qui, dans de nombreux cas, se révèlent particulièrement utiles pour d'autres pays du Sud qui font face à des difficultés de développement similaires.

Module 6: Coopération entre États fragiles

Introduction

Le 30 novembre 2011, au Forum de Haut Niveau sur L'efficacité de l'Aide, le g7+ a plaidé pour un Nouveau Pacte d'engagement entre les États fragiles. Le g7+ est un groupe de pays touchés par des conflits ou fragiles qui se sont réunis pour répondre aux approches internationales inadéquates qui leur étaient appliquées, notamment en ce qui concerne l'aide internationale, les interventions et les programmes de coopération. Le document de politique «New Deal», qui s'appuie sur la vision et les principes énoncés depuis la Déclaration du Millénaire jusqu'à la Feuille de Route de Monrovia, propose les principaux objectifs de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État, se concentre sur de nouvelles façons de s'engager, et identifie les engagements pour renforcer la confiance mutuelle et obtenir de meilleurs résultats dans les États fragiles. Ce nouveau paradigme reposait sur la reconnaissance que certains pays bénéficiaires ont tiré suffisamment de leçons des efforts de développement déployés dans le passé, et ont maîtrisé des approches et des techniques qui peuvent maintenant être partagées avec d'autres pays. Différentes initiatives internationales portant sur la consolidation de la paix et le développement dans les pays touchés par des conflits ou fragiles qui ont été mises en œuvre au cours de la dernière décennie avant la création du g7+. Par exemple, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 et les Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires de 2007 ont tous deux reçu un appui sous le mandat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cependant, ces initiatives ont adopté une approche descendante où les partenaires en ressources définissaient toutes les conditions politiques et techniques.

Afin de donner suite au Forum, le g7+ a commencé à promouvoir la notion de coopération entre États fragiles (F2F) qui consiste à:

1. Partager de bonnes pratiques et des expériences afin de promouvoir des sociétés pacifiques;
2. Inscrire les enjeux et les objectifs communs à l'ordre du jour des rencontres et des forums internationaux;

3. Se soutenir mutuellement dans le cadre de programmes d'échange et de mobilisation de ressources d'un pays fragile vers un autre pays fragile.

Au cours des dernières décennies, les principaux facteurs de fragilité comprennent ce qui suit: l'absence de préoccupations sociales dans les programmes nationaux de développement, un niveau élevé de corruption, une faible croissance économique, le manque d'emplois et l'absence de régimes de protection sociale. La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) vise à apporter une réponse innovante aux défis mondiaux, laquelle est bien adaptée aux besoins et aux politiques de développement des pays partenaires en situation fragile. Les objectifs et les pratiques de la CSST sont alignés avec les principes de l'appropriation nationale et l'auto-évaluation des mécanismes de Coopération F2F comme l'indique le Consensus de Dili du g7+. A mesure que les pays connaissent des situations similaires, expérimentent des défis similaires et développent des solutions pour faire face aux difficultés actuelles, le potentiel de la coopération Sud-Sud augmente compte tenu du partage et de l'adaptation de ces solutions dans des contextes analogues. Grâce au partage entre pays pairs et aux leçons apprises, leurs réussites et leurs échecs témoignent d'une nouvelle et meilleure compréhension de leurs propres conditions et mesures nécessaires pour la transition.

L'engagement de l'OIT dans la coopération F2F dans le cadre du g7+

Depuis sa fondation, l'OIT a mis en évidence le rôle des programmes et des politiques en matière de renforcement de la paix et de redressement. La recommandation (no 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944, propose une approche novatrice pour promouvoir la paix et la justice sociale au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale grâce au redressement et à la reconstruction axés sur l'emploi. La communauté internationale reconnaît le rôle essentiel que joue le travail décent en ce qui a trait à la paix, à la sécurité et à la justice sociale même dans les milieux les plus complexes et fragiles. Les Nations Unies ont reconnu que la création d'emplois est essentielle pour la stabilité politique, la réintégration, le progrès socio-économique et la paix durable.

La stratégie de l'OIT pour soutenir la coopération F2F repose sur le nouveau programme de développement durable pour l'après-2015. L'une des 17 nouvelles propositions concernant les objectifs de développement durable (ODD) comprend le plein emploi productif et le travail décent pour tous, qui est au cœur du mandat de l'OIT et est essentielle pour éradiquer la pauvreté et contribuer au renforcement de la paix. Cependant, les priorités se reflètent également dans plusieurs autres

ODD proposées qui comprennent tout particulièrement les domaines stratégiques directement liés au mandat de l'OIT et sollicitant la participation de celle-ci. Ces priorités consistent à :

- Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous;
- Rendre les villes et les établissements humains plus inclusifs;
- Renforcer les moyens de mise en œuvre et à revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable (y compris les coopérations Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire).

A la suite des discussions sur les États en situation de fragilité qui se sont déroulées au Conseil l'Administration de l'OIT, le 20 mars 2014, lors d'une réunion du Groupe de haut niveau sur le travail décent dans les États fragiles, M. Guy Ryder, directeur général du BIT, a signé un protocole d'entente avec M. Helder da Costa, Ph. D., secrétaire général du g7+. L'entente prévoit le déploiement d'efforts conjoints pour adapter l'engagement de l'OIT envers les États membres du g7+ à des contextes précis, en étroite collaboration avec les gouvernements, notamment dans le cadre de programmes et de projets communs.

L'OIT fournirait une assistance technique et organisationnelle – en collaboration avec tous les partenaires institutionnels, y compris les gouvernements, des travailleurs et des organisations d'employeurs, des dirigeants de la société civile, des universitaires et des donateurs – pour renforcer les initiatives, créer des partenariats et lancer des projets afin d'apporter des solutions éprouvées pouvant être élargies et répondre aux défis du développement durable après-2015. L'OIT est prête à élaborer conjointement avec le g7+ une proposition cohérente relative à la coopération F2F, contribuer à la mobilisation des ressources et apporter un appui technique aux activités d'apprentissage entre pairs F2F.

Amélioration des conditions des travailleurs domestiques

Selon Bah (2016, *op. cit.*), la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) permet aux travailleurs domestiques de mieux défendre leurs droits, parce que les travailleurs domestiques sont systématiquement exploités et maltraités dans leur milieu de travail. L'adoption historique de la convention (n° 189) sur les travailleuses et les travailleurs domestiques (et la recommandation n° 201), le 16 juin 2011, a mis l'accent sur le respect et la reconnaissance des 50 à 100 millions de travailleurs

domestiques dans le monde. Dans la plupart des cas, il s'agit de femmes, d'un grand nombre de migrants et d'enfants. Dans plusieurs pays, beaucoup de travailleurs domestiques travaillent encore dans le secteur informel de l'économie ou se sont engagés à travailler pour des individus dont les activités ne sont pas suffisamment réglementées par les agences d'emploi. Ils reçoivent un salaire dérisoire et n'ont pas la possibilité de profiter de congés de maladie payés, de congés de maternité et de congés payés ou de bénéficier de la sécurité sociale. En fait, c'est un secteur où l'esclavage existe encore dans le monde. On compte probablement des centaines de milliers de travailleurs domestiques migrants dont le travail n'est pas «déclaré» en raison de l'existence de systèmes discriminatoires de permis de travail. Cela les rend extrêmement vulnérables à l'exploitation; ils peuvent même être réduits à l'esclavage par des individus ou par des agences d'emploi sans scrupules.

Les objectifs de la coopération Sud-Sud et triangulaire peuvent compléter ceux des organisations de travailleurs domestiques relativement à l'amélioration des conditions de vie et d'emploi de ces derniers grâce à la formation et aux échanges stratégiques et méthodologiques qui permettront sans doute de mettre en pratique l'Agenda pour le travail décent de l'OIT: l'accès à un emploi productif et à un revenu équitable, la sécurité au travail et la protection sociale des familles, de meilleures perspectives d'épanouissement personnel et d'intégration sociale, la liberté, pour les gens, d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions ayant une incidence sur leur vie ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous les hommes et les femmes.

Les bonnes pratiques en matière de coopération F2F: le cas de l'économie solidaire et de la CSST¹⁶

L'économie sociale et solidaire (ESS) est une notion qui désigne des entreprises et organisations, en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales, qui ont comme spécificité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité. L'Organisation internationale du Travail (OIT) s'est forgée une longue tradition et a développé une expertise approfondie dans le domaine des organisations et entreprises de l'ESS (OEES).

Le rôle de l'ESS dans les États fragiles revêt une grande importance, car elle s'attaque aux causes profondes de la pauvreté, comme c'est le cas de l'Afrique. Les trois composantes de l'ESS, à savoir les coopératives, les associations et les mutuelles, sont des sources d'emploi importantes dans la plupart des pays subsahariens. Malgré le fait qu'une partie importante de l'économie de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne repose sur l'ESS, les coopératives sont insuffisamment développées et les mutuelles n'existent que dans le domaine de la microfinance. Les composantes de l'ESS exercent des activités diversifiées. L'objectif principal des organisations de l'ESS dans les régions rurales consiste à accroître la productivité rurale et, à cette fin, les organisations se concentrent sur la structuration des organisations paysannes, sur la facilitation de l'accès aux ressources productives comme le crédit, sur l'accès à la terre et aux facteurs de production, sur l'amélioration des techniques de production, sur l'accès aux marchés et aux systèmes d'information. Dans les régions urbaines, les organisations de l'ESS élaborent plusieurs programmes, ce qui comprend la structuration du développement des syndicats et le soutien à celui-ci ainsi que le renforcement des capacités des acteurs économiques du secteur informel pour faciliter leur transition progressive vers l'économie formelle.

Tous les pays africains présentent de bonnes possibilités de développer des programmes de coopération F2F. Certains pays africains ont mis en œuvre des programmes de coopération avec leurs pairs, de concert avec les organisations internationales telles que la CPLP. La Guinée-Bissau a, par exemple, grandement bénéficié du soutien fourni par le Timor-Leste par l'entremise de la CPLP, surtout en ce qui concerne la logistique, le recensement et l'élaboration d'une cartographie

¹⁶ Soares, M: *South-South and Triangular Cooperation (SSTC) and Fragile-to-Fragile Cooperation (F2F) in the reshaping of International System: new forms of resistance.*

pendant les élections de 2014. Néanmoins, l'intention de renforcer la coopération F2F est répandue au sein des gouvernements. Pour de nombreux États fragiles, le rôle joué par la communauté internationale, l'OIT et le g7+ est essentiel, notamment en ce qui concerne la définition du cadre de coopération F2F.

À l'échelle nationale, certains gouvernements africains ont déployé des efforts considérables pour transformer la structure juridique, politique et économique et l'adapter au modèle de l'économie sociale et de l'économie solidaire, et pour parvenir à surmonter la fragilité. Au Rwanda, par exemple, l'ESS a joué un rôle majeur dans la promotion du développement et la réduction de la fragilité. Dans le secteur agricole et alimentaire du Rwanda, de nombreuses initiatives ont été entreprises pour soutenir les chaînes de valeur, notamment dans les domaines de l'horticulture et des semences, qui sont devenues représentatives de l'ESS grâce à la participation des organisations paysannes et à l'utilisation d'outils de financement. Le succès enregistré au Rwanda en matière d'ESS pourrait être reproduit dans d'autres pays africains grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire. Comme autre bon exemple de coopération, mentionnons les mesures prises pour faire face à la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

Des pays fragiles comme le Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Libéria et le Nigéria ont collaboré étroitement afin de lutter contre le virus, de garantir l'intégrité nationale et d'assurer des soins de santé aux citoyens. Conformément aux principes adoptés par le g7+ et au cadre de coopération F2F, le Timor-Leste s'est engagé à consacrer 2 millions de dollars des États-Unis en ressources pour des actions devant être menées rapidement et de façon réaliste. En juillet 2014, le Sierra Leone, en exerçant ses droits à l'appropriation nationale tout en cherchant des possibilités de collaboration, a lancé son *Accelerated Ebola Virus Disease Outbreak Response Plan* (plan d'intervention à l'éclosion de maladie à virus Ebola). Ces initiatives reposant sur la CSST de même que celles entreprises à l'échelle nationale et locale pourraient être mises en œuvre au moyen de mécanismes de coopération F2F. La coopération F2F favorise l'harmonisation dans le contexte de la CSST et parallèlement à celle-ci, et facilite l'instauration d'une économie régionale fondée sur la solidarité et les valeurs sociales.

La CSST est clairement alignée sur les piliers qui constituent la coopération F2F, en ce qui concerne notamment la nécessité d'accorder de l'importance à l'appropriation nationale, à l'auto-évaluation, à la participation à la vie politique et à la solidarité. En outre, la notion d'expériences communes est d'une importance pri-

mordiale dans ces cadres de coopération, étant donné que les pays ayant les mêmes conditions de fragilité peuvent partager leurs échecs et leurs succès, et établir une vision commune sur la manière d'agir politiquement. Par conséquent, toute aide venant du Nord (que ce soit dans le cadre d'une CSST ou d'une coopération F2F) doit respecter l'autonomie et les priorités politiques de ces pays. Selon M. Soares (2016), compte tenu de l'émergence récente de la CSST et de la coopération F2F sur la scène internationale, il est peut-être encore trop tôt pour dire quelles seront les répercussions de ces solutions de rechange à long terme et quelle sera leur efficacité en ce qui a trait à la configuration des rapports de force dans le système international. Cependant, sur la base des cas susmentionnés, il est déjà possible de repérer les changements progressifs qui prennent de plus en plus de la vigueur et des proportions, créant ainsi des incitations en faveur de la mise en œuvre de nouvelles initiatives - toujours alignées sur la CSST et la coopération F2F.

Module 7: Le dialogue social

Introduction

L'internationalisme du mouvement syndical accorde une attention spéciale à la coopération Sud-Sud en vue d'atteindre un objectif commun: un développement durable qui comporte quatre dimensions à la fois, soit les aspects social, économique, environnemental et politique, et également une approche axée sur le travail décent. Les syndicats présents à l'Académie CSST ont reconnu le besoin de travailler ensemble, au moyen d'un réseau robuste Sud-Sud afin de trouver des solutions communes pour relever des défis communs.

Par **coopération Sud-Sud** on entend un échange de connaissances et de ressources, dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental ou technique, entre des gouvernements, des organisations et des personnes de pays en développement. Elle peut se réaliser sur une base bilatérale, régionale, sous-régionale ou interrégionale et peut impliquer deux ou plusieurs pays en développement. Fondée sur l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) convenus à l'échelle internationale, la CSS vise à renforcer la voix des pays en développement et leur pouvoir de négociation dans le cadre de négociations multilatérales. Elle leur donne aussi l'occasion de promouvoir l'autosuffisance entre eux et de renforcer leurs attaches économiques.

Cependant, malgré le fait que la CSS puisse être plus durable que la coopération Nord-Sud traditionnelle parce qu'elle permet de mieux s'adapter à la situation au pays, en pratique il n'existe pas encore de compréhension commune de la nature véritable et des objectifs de la CSS. Cette réalité se fonde sur diverses «interprétations», parfois divergentes, qui sont données à la CSS tant par des économies émergentes que par des pays développés. Certains soutiennent que la CSS ne devrait pas être vue comme un substitut à la coopération Nord-Sud, mais plutôt comme un complément, tandis que d'autres soutiennent que les deux modèles ne peuvent être placés sur un pied d'égalité.

Enfin, la **coopération triangulaire** (CT) implique deux ou plusieurs pays en développement, en collaboration avec une tierce partie, habituellement un gouvernement ou une organisation d'un pays développé, qui contribue aux échanges au moyen de ses propres connaissances et ressources. Des relations industrielles solides et un dialogue social efficace représentent un moyen de promouvoir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, ainsi que la paix et la justice sociale. À titre d'instruments de bonne gouvernance, ces relations industrielles et ce dialogue social favorisent la coopération et le rendement économique, aidant ainsi à créer un milieu propice à la réalisation de l'objectif du travail décent à l'échelle nationale.

Le dialogue social et le tripartisme englobent:

- La négociation, la consultation et l'échange d'information entre les différents acteurs;
- La négociation collective;
- La prévention et le règlement des conflits;
- D'autres instruments de dialogue social, incluant la responsabilité sociale des entreprises et des accords-cadres internationaux.

Conditions préalables à un dialogue social solide:

- Des organisations de travailleurs et d'employeurs fortes et indépendantes dotées d'une capacité technique et ayant accès à de l'information pertinente pour participer au dialogue social;
- Une volonté et un engagement sur le plan politique à prendre part au dialogue social au nom de l'ensemble des parties;
- Le respect des droits fondamentaux en matière de liberté d'association et de négociation collective;
- Un cadre juridique et institutionnel le permettant.

Comment l'OIT apporte son aide:

L'OIT a pour but d'aider les États membres à créer ou renforcer des cadres juridiques, des institutions, des mécanismes ou des processus visant à assurer des relations industrielles solides et un dialogue social efficace dans les États membres. Elle s'efforce également de promouvoir le dialogue social parmi l'ensemble des

États membres et des regroupements régionaux ou sous-régionaux comme moyen de parvenir à un consensus et d'assurer le développement économique et social et une bonne gouvernance. L'OIT appuie le développement de la connaissance sur les relations industrielles à l'échelle mondiale, et plus précisément, les acteurs et les institutions participant aux accords et au dialogue social transfrontaliers.

Le rôle des partenaires sociaux dans la promotion et le soutien de la coopération Sud-Sud et triangulaire entre le Commonwealth des Bahamas et la Barbade, Griffin, K. (2016)

« Le dialogue social entre les Bahamas et la Barbade renforce le rôle des partenaires sociaux et appuie les objectifs de la CSST au moyen d'exemples concrets tels que la création du Conseil national tripartite, la hausse du salaire minimum national, l'expansion du système d'information sur le marché du travail et l'examen continu de la redondance et des licenciements. La CSST peut par ailleurs aider à traiter des besoins précis des Bahamas et de la Barbade en matière de développement en identifiant des partenaires triangulaires qui ont mis en œuvre avec succès des modèles de travail. De plus, les Bahamas peuvent tirer profit d'un partenariat de CSST pour élaborer des instruments tels des espaces de rencontre virtuels, des visites d'étude, des protocoles d'entente et des plateformes de réseautage pour répondre à des besoins spécifiques en matière de développement. Ces instruments favoriseront l'emploi de pratiques exemplaires dans le cadre de la CSST et amélioreront les relations industrielles et le travail décent pour tous les partenaires sociaux. » *[traduction]*

Coopération Sud-Sud et dialogue social au Ghana

Le syndicat *Health Services Workers' Union of TUC* (HSWU) (syndicat des travailleurs en soins de santé du TUC) au Ghana, a été vanté par plusieurs comme étant une organisation industrielle de travailleurs unique en son genre, notamment parce qu'il s'agit d'un syndicat qui a remporté en 2011 le prix mondial pour la qualité des services publics décerné par l'Internationale des services publics (ISP), une fédération syndicale internationale comptant au-delà de 20 millions de travailleurs, représentés par 669 syndicats dans 154 pays et territoires; le HSWU a été décrit comme étant un petit syndicat ayant un grand cœur.

Le HSWU est une organisation syndicale qui travaille à la promotion de services publics de qualité dans toutes les régions du Ghana qui s'étendent jusqu'à la

sous-région globale de l'Afrique de l'Ouest. L'ISP a reconnu le rôle de pionnier joué par le HSWU dans l'établissement d'un réseau sous-régional de travailleurs de la santé en Afrique de l'Ouest. Dans ce réseau, le HSWU démontre un principe de solidarité de la coopération Sud-Sud, en apportant une aide aux syndicats plus faibles au sein du réseau. Dans ce réseau, les syndicats plus puissants comme le HSWU et le *Medical and Health Workers Union of Nigeria* (MHWUN) (syndicat des travailleurs médicaux et de la santé du Nigéria) soutiennent les syndicats plus faibles de la Sierra Leone et du Libéria. Par exemple, le HSWU achète des ordinateurs, des portables et des meubles et il paie pour les billets d'avion et les allocations journalières du syndicat des travailleurs en soins de santé de la Sierra Leone, un syndicat affilié, alors que le MHWUN fait la même chose pour son homologue au Libéria. Avec de tels éloges, le HSWU devient un sujet d'intérêt lorsqu'il est question de dialogue social en tant que concept incluant la protection sociale de personnes qui privilégient la croissance socioéconomique de la classe ouvrière. Le dialogue social en tant que voie menant à la cohésion sociale d'organismes et de groupes d'organismes tous engagés à promouvoir et à protéger les droits et les intérêts socioéconomiques des travailleurs, est universel et le Ghana ne fait pas exception. Un exemple type est la relation bilatérale existant entre le HSWU et *Botswana Public Employees Union* (le syndicat des employés de la fonction publique du Botswana), dans les domaines des investissements et de l'échange d'idées impliquant le personnel. Le dialogue social est devenu une source majeure de préoccupation dans plusieurs pays, dont le Ghana. Pratiquement à tous les paliers de développement socioéconomique, le besoin de nouer des partenariats est exprimé et avec de telles impulsions, les projets sont rarement compromis puisque nous apprenons et partageons nos expériences entre nous. C'est dans un tel état d'esprit dans le monde du travail que les organisations de travailleurs tentent, au moyen de la négociation collective et parfois au moyen d'une collaboration avec des organismes publics ou privés, de défendre et d'améliorer les conditions de vie et les conditions de travail. Quelquefois, on ne peut exclure le recours à des campagnes et stratégies de défense communes. Manifestement, les politiques gouvernementales internes, dans le cas du Ghana, qui ont incité le pays à garantir le droit social, prévoient des dispositions pour permettre aux parties sociales de participer à la négociation collective, un résultat du dialogue social. La Loi sur le travail de 2003 (Loi 651) enjoint aux partenaires sociaux de s'asseoir et de négocier collectivement l'amélioration des relations patronales-syndicales et de meilleures conditions de travail pour les membres.

Ce sont des développements du dialogue social observés dans d'autres parties de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest qui ont encouragé les syndicats du secteur à aller de l'avant avec un organisme dynamique afin de promouvoir et de préserver la protection sociale de ses membres ou des travailleurs. Avec la naissance du *West African Health Sector Union Network* (WAHSUN) (réseau syndical de la santé en Afrique de l'Ouest), réseau auquel collaborent des syndicats de la santé de la sous-région sud-africaine, le dialogue social envisagé se tient avec l'organisme engagé à promouvoir des soins de santé de qualité et la protection des travailleurs de la santé en ce qui concerne les droits et les intérêts socioéconomiques.

Renforcer l'organisation syndicale des vendeurs du marché informel: coopération Sud-Sud entre le Mozambique et le Brésil

Le projet de coopération entre le Brésil et le Mozambique, appuyé dans la première phase de l'AFL-CIO (Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles), repose sur la détermination de la CUT (Centrale unie des travailleurs) du Brésil à collaborer avec les syndicats africains, plus particulièrement avec les pays de langue portugaise, à renforcer leurs stratégies d'autonomisation en vue d'un dialogue social tripartite. La CUT brésilienne a une priorité politique, soit celle de coopérer avec les pays africains, puisque le syndicalisme dans ces pays et le dialogue social ont un rôle important à jouer pour surmonter les conditions précaires. Ainsi, la CUT brésilienne priorise le Mozambique en ce qui concerne la formation portant sur les investissements financiers, le transfert du savoir-faire et l'organisation syndicale, dans l'optique de regrouper des syndicats indépendants et autonomes. La CUT brésilienne continue donc de financer au moyen de ses propres ressources les activités de formation syndicale réalisées dans le cadre du projet. Des rapports périodiques sont préparés par le coordonnateur national du projet au Mozambique, permettant de demeurer en contact en permanence avec les coordonnateurs locaux afin de faire rapport au sujet des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures prévues.

Selon J. Ortiz (2016), plusieurs instruments juridiques issus des accords conclus dans le cadre du processus d'institutionnalisation démocratique en Amérique latine ont servi à alimenter la tendance à instaurer des relations participatives et équitables entre les différents acteurs prenant part au dialogue social. Les diverses organisations présentes et faisant la promotion du travail décent, sous la direction de l'OIT, se sont efforcées de renforcer le développement social dans des pays partout dans le monde, ce qui a permis de partager avec les pays moins développés

dans le domaine une expérience technique et des résultats générés par la pratique exemplaire d'accords de coopération. À ce fait s'ajoute l'importance de la politique interne d'exploitation de l'organisation, laquelle constitue une référence essentielle pour comprendre l'énorme influence exercée par l'OIT dans les divers domaines de l'intégration régionale au sein des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux, des accords de libre-échange, des différents sommets et différentes ententes, et des divers protocoles en Amérique latine. Depuis l'avènement du dialogue social, les questions découlant du milieu du travail et du milieu social ont représenté un aspect clé de la dynamique croissance de la coopération triangulaire avec les pays d'Amérique latine. En outre, cela est notamment dû à la présence de points relatifs aux questions liées au travail dans de récents accords commerciaux dont les documents ont fait état des gains les plus importants obtenus grâce aux dialogues sociaux menés dans la région.

Il reste cependant des secteurs où nous devons effectuer un suivi avec détermination afin d'assurer une plus grande cohésion sociale et un dynamisme par rapport à la politique économique. Au nombre des tâches qui demeurent en suspens eu égard au dialogue social dans les pays d'Amérique latine, soulignons la sécurité sociale, l'emploi des jeunes, les salaires décents et l'égalité des sexes sur le plan salarial. Ce sont des objectifs qui sont toujours en construction et qui représentent les principaux défis de notre région aux fins de la mise en œuvre du dialogue en tant qu'instrument visant à permettre de trouver des solutions. Le renforcement progressif de la démocratie et l'existence de syndicats de plus en plus forts créent les conditions nécessaires à l'établissement du dialogue social qui constitue l'un des principes fondamentaux de la coopération Sud-Sud.

Module 8: Migration de la main-d'œuvre

Introduction

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a établi que la promotion de conditions de travail décentes pour les travailleurs migrants constitue l'une de ses priorités globales, puisque la recherche de meilleures opportunités d'emploi et de revenu constitue l'un des principaux facteurs motivant la migration. L'OIT estime que plus de 50 pour cent des migrants sont des travailleurs, un chiffre qui grimpe à 90 pour cent si l'on inclut leurs familles. Près de la moitié de l'ensemble des migrants sont des femmes, dont plusieurs sont à la recherche d'un meilleur emploi.

À vrai dire, l'OIT se soucie de la migration de la main-d'œuvre depuis sa fondation en 1919, et son mandat inclut «la défense des intérêts des travailleurs occupés à l'étranger». Dans ce contexte, l'OIT a créé deux conventions – la convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, et la convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, – et deux recommandations – la recommandation (n° 86) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949, et la recommandation (n° 151) sur les travailleurs migrants, 1975, – qui énoncent les principes d'égalité de traitement et de chances entre travailleurs migrants et travailleurs nationaux. Ces normes du travail internationales traitent directement de questions telles que les suivantes: le dialogue social et le tripartisme en tant qu'instruments pour définir la politique de la migration de la main d'œuvre; la réglementation du recrutement, du transport et du placement des travailleurs migrants conformément à des accords bilatéraux conclus à l'égard de la migration de la main-d'œuvre; leurs conditions de travail et conditions de rémunération; la réunification des familles et la reconnaissance des qualifications professionnelles, des certificats et des diplômes; le droit au libre choix de l'emploi après deux années de résidence dans un pays; le rôle des services publics de l'emploi dans le recrutement et le placement des travailleurs migrants; la protection des travailleurs migrants contre la discrimination et l'exploitation pendant qu'ils travaillent à l'étranger; les droits fondamentaux des travailleurs migrants en situation irrégulière et la question de la régularisation; les droits des syndicats et les droits découlant de la sécurité sociale et autres avantages; et la prévention de la migration dans des conditions abusives et autres mesures de protection minimales.

Récemment, la migration à des fins professionnelles est devenue encore une fois un thème central du programme de l'OIT tant au niveau mondial que régional. En 2004, la Conférence internationale du travail a tenu un débat important consacré aux différents aspects de la migration de la main-d'œuvre. Cela a donné lieu à l'adoption des Conclusions et de la **Résolution concernant une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée** et du **Plan d'action de l'OIT pour les travailleurs migrants**, approuvés par les représentants des 176 délégations tripartites participantes. Ce Plan d'action reposait sur le Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre adopté en 2006. À la suite de ces travaux, une Réunion technique tripartite sur les migrations de main-d'œuvre a eu lieu en novembre 2013.

En juin 2014, le directeur général de l'OIT a présenté devant la Conférence internationale du Travail le rapport intitulé *Migration équitable – Un programme pour l'OIT*, lequel suggérait l'établissement de huit lignes de conduite précises de l'OIT à cet égard:

- a) Promouvoir le travail décent dans les pays d'origine, y compris la contribution des migrants;
- b) Formuler des programmes de migration régulière et équitable dans le cadre des processus d'intégration régionale;
- c) Promouvoir les accords bilatéraux visant une migration bien encadrée et équitable entre les États membres;
- d) Mettre en place des processus de recrutement équitables;
- e) Remédier aux situations inacceptables;
- f) Mettre en œuvre une approche fondée sur les droits;
- g) Contribuer au renforcement d'un ordre du jour multilatéral fondé sur les droits en matière de migration;
- h) Tripartisme, renforcement des connaissances et des capacités: des questions transversales.

Le rapport susmentionné contient les lignes directrices générales de l'organisation en matière d'actions actuelles et futures, sous la forme d'activités et de projets, ainsi que des débats plus généraux comme celui prévu lors de la prochaine Conférence qui se tiendra en juin 2017.

Par ailleurs, l'ordre du jour de l'OIT inclut le **Résultat 9: Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'œuvre**. Le Résultat 9 vise à renforcer la gouvernance dans la migration de la main-d'œuvre afin d'assurer des conditions de travail décentes aux travailleurs migrants, de répondre aux besoins du marché du travail et de promouvoir une croissance économique et un développement inclusifs. La stratégie globale de l'OIT dans ce domaine consiste à accroître la capacité de ses États membres à participer à la création de politiques fondées sur des données empiriques et visant à promouvoir, pour l'ensemble des travailleurs, une migration de main-d'œuvre équitable et fondée sur des droits. L'OIT s'efforce également d'améliorer la gouvernance de la migration de main-d'œuvre selon des conditions d'égalité, conformément au cadre de processus d'intégration régionale et le long des principaux corridors de migration, sur la base du dialogue social et d'une collaboration entre les divers partenaires.

Des travaux importants ont été réalisés au cours des dernières décennies pour consolider et étendre un système de corridors de migration Sud-Sud où la participation minimale des travailleurs migrants est estimée à 50 pour cent dans l'ensemble. Cela comprend principalement la migration transfrontalière ou la migration interrégionale, où les frontières et la proximité géographique favorisent le couplage de marchés du travail entre pays émetteurs et pays récepteurs. En fait, la migration Sud-Sud est répartie sur un grand nombre de corridors interrégionaux qui varient en ce qui a trait à la géographie, à l'interdépendance de leurs marchés d'emploi et à leurs mécanismes de migration.

Le rythme accéléré de la mondialisation de l'économie a donné lieu à un nombre de travailleurs migrants plus élevé que jamais auparavant. Le chômage et la pauvreté croissante ont forcé plusieurs travailleurs de pays en développement à chercher du travail ailleurs, tandis que les pays développés ont haussé leur demande de main-d'œuvre, plus précisément la main-d'œuvre non qualifiée. En conséquence, des millions de travailleurs et leurs familles se rendent à l'étranger pour trouver du travail. À l'heure actuelle, il y a environ 232 millions de migrants à l'échelle mondiale, ce qui représente 3,1 pour cent de la population mondiale. Les femmes comptent pour près de la moitié des migrants. Selon les estimations, un migrant sur huit est âgé entre 15 et 24 ans. Les travailleurs migrants contribuent à l'économie de leur pays hôte et les sommes d'argent qu'ils envoient chez eux aident à stimuler l'économie de leur pays d'origine. Cependant et parallèlement, les travailleurs migrants bénéficient souvent d'une protection sociale réduite, font face à des inégalités sur le marché du travail et sont exposés au risque d'exploitation et de traite.

Les travailleurs migrants qualifiés sont moins exposés au risque d'exploitation, mais leur départ a privé certains pays en développement d'une main-d'œuvre précieuse pour leur propre économie. Les normes de l'OIT sur la migration renferment des instruments permettant aux pays d'origine et de destination de gérer les flux migratoires et d'assurer une protection adéquate à cette catégorie de travailleurs qui sont vulnérables.

Amérique latine et Caraïbes

La migration de main-d'œuvre en Amérique du Sud et dans les Caraïbes est liée à l'internationalisation croissante des marchés du travail et l'intégration mondiale d'entreprises et d'économies régionales, donnant lieu à une nouvelle configuration souvent associée aux processus d'intégration intrarégionale. Par contre, d'énormes progrès ont été réalisés en ce qui concerne les politiques, les règlements et les pratiques, ainsi que la concrétisation d'énoncés prévisionnels et de pratiques prévisionnelles de pays. Toutefois, un grand nombre de défis demeurent en matière de gouvernance de la migration aux niveaux national, régional et multilatéral.

Selon Almeida (*op.cit.*, 2016), en Amérique du Sud, la création d'un espace de libre circulation des personnes s'est développée dans le contexte d'un processus d'intégration régionale (MERCOSUR) auquel participent pratiquement tous les pays de la sous-région. Il s'agit d'un aspect important de coopération entre pays en développement dans le domaine de la migration. Il existe en Amérique latine et dans les Caraïbes un processus de migration qui doit être mieux connu, et une collaboration accrue entre les pays peut rendre ce phénomène plus sécuritaire et plus ordonné. Beaucoup de discussions portent sur la migration Sud-Sud, alors qu'en réalité une grande partie des processus de migration, comme le démontrent les statistiques actuelles, surviennent entre les soi-disant pays en développement du Sud. Il est essentiel pour les pays de la région d'avoir des politiques de migration et des cadres juridiques appropriés et conformes aux conventions de l'OIT pertinentes, comme les conventions nos 97 et 143, et la Convention de l'ONU sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

La CSST et les enfants migrants: le cas du Guatemala (Castillo, 2016)

Guatemala

Selon le journal guatémaltèque *Prensa Libre* (9 mai 2016) le nombre d'enfants migrants guatémaltèques dans les villes mexicaines de Chiapas et Tapachula, entre autres, continue de s'accroître; les autorités mexicaines reconnaissent qu'il n'existe pas de véritables statistiques, mais ont expliqué que bon nombre de ces enfants restent dans les rues et sont victimes de l'exploitation au travail et de la traite sexuelle.

La migration temporaire de main-d'œuvre autochtone s'est installée à titre d'élément important du modèle économique guatémaltèque. Cette pratique a été employée à l'interne de même qu'à l'externe, en particulier aux abords de la ville mexicaine de Chiapas. Ainsi, les femmes, les enfants et les adolescents étaient impliqués dans les lieux de travail, sans même être pris en compte dans la valorisation du travail. Tout cela doit faire l'objet de l'élaboration, entre autres, de dispositions réglementaires qui établissent les principes, les droits, les institutions et les procédures nécessaires à tous les enfants et adolescents pour qu'ils soient véritablement reconnus en tant que personnes ayant des droits; il faut cependant compter sur des modèles et des stratégies efficaces pour intervenir relativement à la question du travail des enfants – la coopération Sud-Sud et triangulaire vise à mettre en place des modèles de développement inclusif et distributif axés sur la demande, à promouvoir l'apprentissage, l'organisation et les initiatives stratégiques pour permettre d'atteindre les objectifs de développement durable, reconnus par l'État du Guatemala; il est donc important d'interagir avec d'autres pays, de renforcer les réseaux, de créer des cercles de professionnels et des partenariats fondés sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises. Il convient de souligner que, en 2015, le Guatemala et la Colombie ont échangé des pratiques exemplaires portant sur le thème de la prévention du travail des enfants, pratiques dans le cadre desquelles ils ont fait appel à des instruments de coopération efficaces sur le plan technique et au savoir. Il ne fait nul doute que la coopération Sud-Sud profite au développement économique et social des pays membres, tant qu'il existe une volonté de la part des pays à promouvoir davantage l'échange du savoir et des travaux entre eux. La coopération internationale pour les pays en développement comme le Guatemala sera d'une importance fondamentale pour éradiquer le travail des enfants, grâce à l'aide financière internationale accordée aux programmes et aux projets, à la sensibilisation accrue de la population locale et à la promotion et l'amélioration du dialogue social entre pays.

Brésil: CSST et migration de la main-d'œuvre

Le gouvernement brésilien et l'OIT ont amorcé la mise en œuvre du projet de coopération Sud-Sud pour la protection des droits des travailleuses et travailleurs migrants dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le projet a pour principaux objectifs la véritable reconnaissance des droits des travailleuses et travailleurs migrants en Amérique latine et dans les Caraïbes, et la contribution à l'intégration régionale par l'échange de pratiques exemplaires au sujet de politiques et de mesures qui peuvent protéger les travailleurs migrants. En 2014, une étude portant sur «le droit et les politiques de migration au Brésil» (2010-2013) a été réalisée. L'étude visait à systématiser les avancées qui ont été réalisées par le Brésil relativement aux questions de migration et qui ont été inspirées par les principes et les lignes directrices de la Politique nationale d'immigration ébauchée en 2010 par le Conseil national brésilien de l'immigration (CNIg) avec le soutien technique de l'OIT. Dans le cadre de la cueillette des pratiques exemplaires, le projet soutient les initiatives de coordination des politiques pour les migrants (CPMIg) du Secrétariat municipal des droits de la personne et de la citoyenneté de São Paulo. Selon L. Mourad (2016), en février 2015, dans l'optique de promouvoir les initiatives concernant la migration de la main-d'œuvre, des travaux ont commencé afin de systématiser les expériences dans la ville de São Paulo ayant trait à l'accès des immigrants aux politiques publiques sur l'emploi et aux services de formation. Sur le plan technique, le projet sera utile aux réunions du Comité municipal sur l'immigration et les réfugiés qui dirigera le débat et la rédaction du projet de loi participatif pour la loi municipale sur la migration.

La participation des experts de l'OIT dans les domaines pertinents du projet permettra d'assurer une aide technique qualifiée en permanence. Dans le cadre du projet, l'OIT souhaite promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que modèle pour renforcer le travail décent et atteindre les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme pour 2030. Il est prévu que les leçons apprises durant le projet auront une influence positive sur les forums tenus à l'échelle internationale, nationale et régionale sur la migration.

Projet: Promotion des politiques de migration de la main-d'œuvre sensibles à la problématique du genre au Costa Rica, en Haïti, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine (Salinas, 2016)

En juin 2012, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des États Américains (OEA) ont ratifié un protocole d'entente en vue de mettre en œuvre le projet de promotion des politiques de migration de la main-d'œuvre sensibles à la problématique du genre au Costa Rica, en Haïti, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine, financé par l'Union européenne.

L'une des activités entreprises était la proposition d'un modèle de gestion pour la migration de main-d'œuvre temporaire d'Haïtiens, avec la collaboration avec l'OIT coordonnée aux efforts binationaux existants. Le but du document en résultant était de présenter une proposition pour un modèle de gestion sensible à la question du genre pour la migration temporaire de travailleurs haïtiens, où les étapes du recrutement, de la formation et des accords relatifs à la participation aux programmes temporaires d'emploi sont prises en compte. À ces fins, un échange d'expérience et de formation des représentants officiels a été réalisé, en complément à l'aide technique fournie à Haïti pour élaborer un programme temporaire d'emploi avec des conseils directement fournis par d'autres ministères du Travail des États anglophones des Caraïbes ayant des programmes similaires.

L'OIT est convaincue des avantages de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) pour promouvoir les objectifs de développement du millénaire, d'autres objectifs de développement à l'échelle internationale et le programme de l'ONU en matière de développement après 2015. Le développement socioéconomique et la position des acteurs responsables à l'échelle mondiale incitent à redoubler les efforts en vue d'accroître le volume et l'efficacité de la coopération internationale. Les travaux peuvent avancer grâce à l'institutionnalisation des mécanismes de coopération, en établissant les priorités selon les capacités de chaque pays et en appliquant des modalités novatrices comme la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les flux de migration à l'échelle mondiale comportent de plus en plus une forte connotation Sud-Sud. La mobilité de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre joue un rôle clé dans le développement économique et la croissance des pays de destination et de provenance. Puisque la migration s'est accrue dans plusieurs régions, il en a été de même pour les agences de recrutement, dont bon nombre demeurent effectivement non gouvernées et exploitent les travailleurs migrants. D'où le besoin d'améliorer les processus de recrutement, d'inscription et de gouvernance des flux de migration de sorte à fournir une protection adéquate aux travailleurs migrants.

Les travailleurs domestiques migrants fournissent des services indispensables aux pays où ils se rendent, ils contribuent à la richesse des sociétés vieillissantes et à la durabilité des systèmes de protection sociale et d'emploi de ces pays. Cependant, comme dans le cas des autres travailleurs migrants, les travailleurs domestiques migrants peuvent faire face à d'autres risques, menant à la violation de leurs droits humains et droits du travail. Les risques qu'ils courent sont souvent liés aux processus précaires de recrutement (incluant la substitution de passeport et de contrat, ainsi que des honoraires excessifs exigés), l'absence d'une aide adaptée et de mécanismes de protection, l'isolement sur le plan social et le plan culturel avec lequel ils doivent composer rendus à destination en raison des différences au niveau de la langue et de la culture, l'absence d'information préalable et exacte au sujet des modalités d'emploi, l'absence de protection en vertu du droit du travail et/ou d'application de ce droit dans le pays de destination, et les restrictions imposées à la liberté de mouvement et d'association, entre autres. L'OIT reconnaît les risques spécifiques auxquels s'exposent les travailleurs domestiques migrants et la nécessité d'améliorer les lois et politiques sur le travail et la migration, y compris la cohérence entre ces lois et politiques. Dans l'esprit de la nouvelle convention et de la nouvelle recommandation de l'OIT – convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, et recommandation n° 201 – l'OIT a élaboré une stratégie globale pour appuyer ses constituants dans la concrétisation d'un travail décent pour les travailleurs domestiques. Selon A. Bah (2016, *op.cit.*), dans le cadre de ses objectifs, la coopération Sud-Sud et triangulaire pourrait collaborer avec des organisations de travailleurs domestiques en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail au moyen de la formation et d'échanges de stratégies et de méthodes qui aideront sûrement à réaliser le programme du travail décent de l'OIT.

Migration le long de la frontière entre le Mexique et le Guatemala: une perspective en matière de CSST (Sandoval, 2016)

Tout au long de l'histoire, chaque année, à la frontière séparant le Guatemala et le Mexique s'étendant sur près de 1 000 kilomètres, environ 35 000 Guatémaltèques voyagent accompagnés de leur famille afin d'aller occuper un emploi temporaire dans les plantations de café, de papayes et de canne à sucre, ou de fournir des services d'entretien ou de construction; ils constituent l'un des plus importants flux de migration de main-d'œuvre temporaire au Guatemala. Selon les estimations, 90 pour cent des travailleurs guatémaltèques sont concentrés dans l'État du Chiapas, et l'autre 10 pour cent est réparti dans les États de Tabasco,

du Yucatan, de Campeche et de Quintana Roo. Depuis 2002, le Ministère du Travail et de la Protection sociale a ouvert le Bureau de la mobilité de la main-d'œuvre dans deux postes frontaliers guatémaltèques situés à Tecun Uman et à El Carmen, Malacatán, tous deux dans le département de San Marcos. Ces bureaux conservent maintenant un dossier des recruteurs ou entrepreneurs ainsi qu'un dossier des travailleurs migrants guatémaltèques et de leurs contrats; ainsi, dans plusieurs cas, le recrutement se fait de manière régulière. Il est toutefois requis d'indiquer de façon claire si la migration devient une pratique régulière suite à l'enregistrement du contrat. À titre de pratique exemplaire en matière de coopération Sud-Sud, et en réponse au besoin urgent de faire avancer l'égalité et le développement en matière de migration de la main-d'œuvre, le dirigeant du Ministère du Travail et de la Protection sociale du Guatemala (MINTRAB) et son homologue, le dirigeant du Secrétariat du Travail et de la Protection sociale au Mexique (STPS) ont signé le 7 août 2014 un Accord de coopération dans le domaine du travail entre la République du Guatemala et les États unis du Mexique.

L'Accord de coopération comprend les objectifs suivants:

- Jeter les bases requises afin de réaliser des activités de coopération et d'échanger de l'information sur des questions liées à la main-d'œuvre, de sorte à détenir de l'information quantitative et qualitative sur les caractéristiques des travailleurs migrants temporaires et à assurer une conception adéquate des politiques actives du marché du travail.
- Créer, en collaboration avec d'autres agences pertinentes, un observatoire de l'emploi dans le but d'analyser les conditions auxquelles font face les travailleurs migrants temporaires et de renforcer les mécanismes de surveillance des flux de migration de la main-d'œuvre entre le Mexique et le Guatemala.
- Concevoir, en collaboration avec d'autres agences pertinentes du domaine de la migration, des politiques actives de l'emploi afin de créer des mécanismes juridiques, ordonnés et sécuritaires entre les deux gouvernements, tant pour les travailleurs migrants temporaires mexicains cherchant de l'emploi au Guatemala, que pour les Guatémaltèques cherchant de l'emploi au Mexique.
- Travailler en collaboration pour garantir le plein respect des droits des travailleurs dans les deux pays, à l'aide de programmes de diffusion et de vérification entre les autorités de l'immigration, dans le but d'assurer des conditions de travail dignes et décentes.

Le désir humain de chercher un emploi décent et des conditions de vie décentes est un aspect fondamental du lien entre migration et développement. Alors qu'un nombre croissant de personnes franchiront les frontières au cours des prochaines années, des politiques de migration efficaces et équitables, protégeant les droits des travailleurs migrants et réduisant les coûts de la migration de main-d'œuvre, seront essentielles pour assurer la croissance économique et améliorer les résultats en matière de développement pour les travailleurs migrants et leurs familles, et pour les pays d'origine et de destination. L'OIT travaille avec des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs à améliorer les politiques de migration de la main-d'œuvre afin que celles-ci permettent un développement plus équitable axé sur les besoins des travailleuses et des travailleurs qui génèrent les avantages contribuant au développement et qui appuient leurs familles et collectivités dans les pays d'origine et de destination. Dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, la migration de la main-d'œuvre constitue une priorité politique croissante. Les difficultés économiques et les crises géopolitiques entraînant l'absence de travail décent, donnent lieu à des mouvements migratoires diversifiés et de plus en plus nombreux. Au sein de bon nombre d'économies, y compris les économies émergentes, le vieillissement de la population et le déclin de la main-d'œuvre contribuent également à la mobilité à la hausse des travailleurs. Les femmes se joignent en nombre de plus en plus élevé aux flux de migration à titre de travailleuses indépendantes, ce qui comporte des conséquences importantes en matière d'égalité des sexes dans les pays d'origine et de destination. Au cours des dernières décennies, les flux de migration ont changé, connaissant une croissance importante dans certains corridors et entre les pays du Sud. Les défis en matière de gouvernance sont devenus plus complexes. Il est nécessaire de comprendre ces flux dynamiques de migrants et leurs incidences pour les marchés du travail, plus particulièrement dans les secteurs essentiellement constitués de migrants. Une nouvelle façon de penser ainsi que de nouvelles approches en matière de gouvernance de la migration de la main-d'œuvre, sont requises: le partage équitable de la richesse que les travailleurs migrants aident à créer, et des politiques qui répondent de manière équitable aux intérêts des pays d'origine et de destination, de même qu'aux intérêts des travailleurs migrants, des employeurs et des travailleurs nationaux.

Promouvoir les initiatives de perfectionnement des travailleurs migrants grâce à une meilleure coopération Sud-Sud entre la Mauritanie et le Sénégal

L'atelier de formation des formateurs en éducation financière qui a eu lieu du 17 au 20 novembre 2013 à Rosso, en Mauritanie, fait partie du projet de l'OIT appelé «Promouvoir les initiatives de perfectionnement des travailleurs migrants grâce à une meilleure coopération Sud-Sud entre la Mauritanie et le Sénégal». L'atelier vise à améliorer la capacité des participants à l'égard du nombre croissant de séances de formation en éducation financière à l'intention des migrants et de leur famille. Cette initiative contribue à mieux soutenir les intervenants dans l'utilisation efficace et rentable des ressources générées par les migrants. La migration saisonnière a constitué un facteur important dans le processus d'organisation de la migration de la main-d'œuvre au Sénégal. Selon Diop (2016, *op. cit.*), la mobilité humaine est l'un des phénomènes les plus déterminants de notre époque. En Afrique, la migration existe depuis la nuit des temps. Les types de migrants et leurs destinations n'ont rien de statique et la nature de la migration et de la mobilité change radicalement au fil du temps. À ce titre, la Mauritanie et le Sénégal, comme bon nombre de pays dans le monde, sont devenus des pays d'immigration, d'émigration et de transit. Si la migration suscite à l'heure actuelle beaucoup d'attention en raison de l'instabilité politique existant dans la majorité des pays en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, il n'en demeure pas moins qu'il faut comprendre la migration sous ses formes variées et tenir compte du contexte national et international aux fins de l'élaboration de politiques exhaustives de gestion de la migration tout en garantissant le plein respect des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. La Mauritanie et le Sénégal doivent composer avec divers types de migration.

Au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Mauritanie et le Sénégal comptent pour une partie importante de la migration interrégionale. Que ce soit en termes de migration mauritanienne et sénégalaise à destination des pays de la sous-région, ou en termes de migration depuis l'Afrique de l'Ouest vers la Mauritanie et le Sénégal, les deux pays sont d'importants témoins de la migration Sud-Sud. La mobilité des travailleurs est facilitée du fait que les autorités nationales appliquent et respectent le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement adopté par la CEDEAO, et les accords bilatéraux conclus entre la Mauritanie et la plupart de ses voisins. Ce contexte migratoire a entraîné une mise à jour de la stratégie nationale sur la migration (SNGM) en Mauritanie et devrait encourager le Sénégal à instaurer diverses mesures administratives et législatives et dans le cadre de programmes, pour répondre aux besoins de gestion d'une migration diversifiée.

Module 9: La CSST et les partenariats public-privé

Introducción

En tant que forme de partenariat croissante, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) joue un rôle de plus en plus important dans le cadre des partenariats public-privé (PPP) de l'OIT. Les partenaires du Sud, détenant une expérience similaire en matière de développement, apportent une expérience particulièrement pertinente et utile au soutien des PPP. Le présent module porte plus précisément sur les contraintes en matière de ressources et la capacité administrative limitée des systèmes publics existants d'enseignement et de formation professionnels auxquelles font face plusieurs des pays en développement. En conséquence, nos discussions dans le cadre du module soulignent l'importance de promouvoir la formation professionnelle axée sur la demande, au moyen d'un PPP efficace et viable. Le module démontre de quelle manière un PPP peut être établi et être renforcé et comment la CSST aide à relever les défis courants en matière de développement des compétences dans le Sud. Les discussions lors de la séance ont donc souligné l'importance de promouvoir la formation professionnelle axée sur la demande, au moyen de PPP dans le cadre de la CSST. À l'aide de séances interactives d'apprentissage entre pairs, cette séance a démontré comment un PPP peut être établi et renforcé et comment la CSST peut aider à traiter des défis courants qui existent en matière de développement des compétences dans le Sud.

Le perfectionnement des compétences joue un rôle important pour appuyer le développement durable. Les compétences améliorent la productivité et l'efficacité des ressources de manière globale. Cela permet aux demandeurs d'emploi d'accéder plus facilement à un emploi, ce qui aide à réduire la pauvreté de manière durable. Toutefois, un accès inégal aux possibilités de perfectionnement et la pertinence modeste du perfectionnement sur le marché du travail empêchent de tirer pleinement profit du perfectionnement. Le présent module optionnel d'une durée de deux jours encourage les participants à discuter dans le cadre de séances interactives, des questions concernant le perfectionnement. De plus, la crise économique à l'échelle mondiale a aggravé la situation difficile qui existait déjà au sein des marchés de l'emploi des jeunes. La crise a donné lieu à une hausse dramatique du taux de chômage chez les jeunes qui est passé de 17 pour cent en 2008 à 20,5 pour cent en 2009. Après avoir connu une baisse entre 2009 et 2011, le taux est demeuré

stable à 13 pour cent, un taux qui est toujours beaucoup plus élevé que celui de 11,7 pour cent qui existait avant la crise. Le nombre de jeunes au chômage a chuté à 73,3 millions en 2014. C'est 3,3 millions de moins que les 76,6 millions au sommet de la crise en 2009. En raison des perspectives économiques et de l'absence d'emplois décents, bon nombre de jeunes se sont tournés vers le chômage, l'emploi informel, et des emplois médiocres et temporaires qui ne leur fournissent pas assez de chances de contribuer au développement économique et social.

Le chômage et le sous-emploi tendent à avoir des répercussions négatives à plus long terme chez les jeunes. Celles-ci incluent la détérioration des compétences et les perceptions négatives des jeunes qui ont occupé pendant longtemps des emplois de courte durée et des emplois informels. Selon les résultats observés en matière d'accomplissements des jeunes sur le marché du travail, il peut y avoir une longue période de transition avant de trouver un emploi décent. Cela se répercute sur les salaires et la capacité de dépenser des personnes et des familles tout au long de leur vie professionnelle. De plus, le chômage chez les jeunes et l'inactivité peuvent mener à l'exclusion sociale, puisque l'incapacité à trouver un emploi engendre un sentiment d'oisiveté et de frustration. Comme l'ont constaté des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le mécontentement des jeunes peut engendrer des troubles sociaux et la perturbation de l'activité économique au sein d'un pays. L'exclusion sociale et un sentiment d'injustice peuvent fournir le carburant nécessaire pour répandre le mécontentement et permettre à l'extrémisme de se développer.

La crise du chômage chez les jeunes constituait l'un des sujets principaux de discussion à la conférence de l'Organisation internationale du Travail tenue en juin 2012. Les représentants de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de syndicats de 185 pays ont demandé la prise de mesures urgentes et immédiates pour contrer la crise du chômage chez les jeunes et la menace de perdre une génération de jeunes dont les compétences sont sous-évaluées ou perdues. Ils ont également demandé à l'OIT d'exercer un leadership à l'échelle mondiale et de faire face à la crise au moyen de partenariats et d'alliance au niveau mondial, régional et national.

La Résolution de l'OIT concernant la seconde discussion récurrente sur l'emploi (juillet 2014) a souligné l'importance des initiatives élargies pour être en mesure de mieux comprendre ce qui fonctionne pour l'emploi des jeunes, l'importance de développer les connaissances, d'élaborer des instruments politiques et de les diffuser de manière large. Les PPP et la CSST offrent des possibilités dans les

secteurs de l'emploi des jeunes dans le cadre de la CSST, où l'accent est mis sur le marché de l'emploi des jeunes, les défis liés à l'emploi des jeunes, l'approche de l'OIT et ses instruments politiques, les mesures suggérées pour lutter contre la crise, et les résultats actuels des interventions politiques.

La CSST et les PPP en Afrique: l'Institut panafricain pour le développement

Il y a eu d'importants changements structurels au cours des dernières années au niveau de la coopération et des partenariats de développement. La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) joue un rôle de plus en plus important dans le cadre du commerce, de la finance, des investissements et de la gouvernance à l'échelle mondiale. Ces changements ont permis d'établir d'autres partenariats entre l'Afrique et les pays du Sud, comme en témoigne la myriade de nouvelles initiatives visant à promouvoir les relations politiques, économiques et sociales. Selon Alaoui Solaimani (2016, *op. cit.*), l'une des institutions, jouissant d'une réputation bien établie dans le domaine du développement, est l'Institut panafricain pour le développement (IPD). L'IPD est une organisation internationale qui a été créée en 1964 en Suisse. Cette organisation est gérée au moyen de deux structures solidaires. La première assure, depuis Genève, une liaison entre l'Institut et ses partenaires. La seconde gère, depuis Yaoundé, un secrétariat général. L'IPD est responsable de la formation des cadres africains, du soutien assuré au conseil d'administration, de la gestion de projets et des activités de recherche. Ses activités sont réalisées partout en Afrique, par l'entremise de cinq instituts régionaux. La structure en place permet à l'Institut de fournir de la formation à des milliers d'étudiants venant des différents pays d'Afrique. Il s'agit d'un exemple parfait de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) où l'IPD est un acteur clé. L'IPD a bâti des relations constructives avec les gouvernements africains et les organisations africaines. Les relations ont ensuite évolué vers une coopération technique entre l'Institut et un certain nombre d'organismes des Nations Unies. Dans la dernière décennie, le commerce Sud-Sud a connu une expansion plus rapide que le commerce Nord-Sud. Les investissements Sud-Sud ont également été plus dynamiques que jamais. Le commerce global de marchandises en Afrique avec des pays en développement non-africains a augmenté, passant de 34 milliards de dollars des États-Unis en 1995 à 97 milliards de dollars en 2004, pour ensuite grimper à 283 milliards de dollars en 2008 et 595 milliards de dollars en 2012. (CNUCED, 2010 et CNUCED, 2014).

Visite d'étude entre pairs portant sur l'apprentissage formel en Tanzanie, au Kenya, au Malawi, en Ouganda et en Zambie

Les pays de l'Afrique de l'Est sont à des étapes similaires en matière de développement et ils font face à des défis communs en ce qui a trait au perfectionnement, notamment l'inadéquation des compétences (c'est-à-dire des écarts entre les compétences demandées et celles détenues par les travailleurs). En réponse à cette situation, l'OIT a mis à l'essai un programme d'apprentissage formel dans le secteur de l'industrie hôtelière, et établi une coopération étroite entre des hôtels et le collège national du tourisme. Le projet pilote dirigé par des employeurs et axé sur la demande, s'est révélé un succès.

L'OIT a organisé une visite d'étude et a invité à Dar es Salaam en Tanzanie, des représentants gouvernementaux et des partenaires sociaux pertinents du Kenya, du Malawi, de l'Ouganda et de la Zambie. Les délégations ont pu observer le travail des apprentis, et ont visité le collège et les hôtels où les apprentis ont été formés. Les délégations ont également rendu visite au ministère du Travail et de l'Emploi ainsi qu'à l'autorité responsable de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, en vue de comprendre le fonctionnement global du système d'apprentissage en Tanzanie. Le cas de la Tanzanie et les leçons apprises ont été partagés avec les délégations des pays dans le cadre d'ateliers et de discussions en groupe.

La visite d'étude entre pairs a été organisée dans le but de: 1) faire connaître les bonnes pratiques en Tanzanie (à savoir le programme formel d'apprentissage dans l'industrie hôtelière) en vue de le reproduire éventuellement dans les pays participants, et 2) approfondir les discussions au sujet de l'apprentissage en milieu de travail au niveau sous-régional. Cette initiative contribue à la réalisation de l'Objectif 8 des ODD.

Examen du rôle des entreprises commerciales dans la mise en œuvre des ODD en Asie

Selon A. Gosh, (2016, *op. cit.*), à part réduire les inégalités économiques entre les riches et les pauvres, le Nouvel ordre économique international (NOEI) a engendré des écarts encore plus importants dans la répartition des richesses au cours des dernières décennies du 20^e siècle. Par conséquent, l'ONU se devait de proposer les Objectifs du Millénaire pour le développement (les OMD) que les gouvernements des États membres et le monde des affaires devaient tenter d'atteindre. Au nombre des différentes initiatives visant à atteindre les objectifs énoncés figurait le Pacte mondial des Nations unies (PMNU); le fait d'avoir invité des dirigeants

d'entreprises à l'échelle mondiale à participer et à s'associer à ce pacte constituait incontestablement une avancée formidable.

Une analyse du rôle joué par le milieu des affaires dans l'atteinte des OMD a été réalisée par Mondal & Ghosh. Leur recherche a porté principalement sur le nombre d'entreprises participant aux programmes proposés dans le cadre du PMNU dans neuf pays choisis. Ces pays étaient les suivants: les Émirats arabes unis (ÉAU), le Sri Lanka, Singapour, la Corée, l'Indonésie, le Japon, la Chine, l'Inde et le Bangladesh. Selon les données fournies par le site Web du PMNU, durant la période allant de 2001 à 2016, le nombre d'entreprises participantes a varié entre 8 et 125. Avec 16 entreprises au départ en 2001, le nombre a monté à 125 en 2011 pour ensuite baisser graduellement à seulement 8 en 2016. Cela indique clairement le rôle à la baisse du secteur des entreprises au cours des 15 dernières années en ce qui a trait à la poursuite des OMD. Également, selon ces données, il serait peut-être opportun d'envisager le fait que le milieu des affaires dans la région est moins intéressé à atteindre les OMD. Dans une telle situation, des mesures de l'ONU ou entreprises au nom des gouvernements des pays respectifs devraient être adoptées afin de stimuler l'organisation du secteur économique en vue d'atteindre les cibles fixées dans les objectifs de développement durable. À cet égard, des partenariats au niveau institutionnel pourraient également s'avérer utiles dans la poursuite de certains objectifs. La création d'emplois, le développement des compétences et l'emploi des jeunes de la région sont des éléments d'un programme du genre où il est possible d'innover.

Une coopération réussie entre divers gouvernements de la région est démontrée par des projets comme le Centre Asie-Pacifique de développement pour les handicapés (APCD) qui établit des partenariats avec les gouvernements de la Thaïlande et du Japon dans le but d'améliorer les conditions des personnes handicapées. En plus de la coopération entre gouvernements, une coopération active du secteur privé est également essentielle. Les exemples de partenariats entre le secteur public et le secteur privé sont nombreux. Il faudrait peut-être mentionner une initiative de ce genre qui vient de commencer cette année.

Une nouvelle banque de développement multilatéral, appelée *Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB) a fait l'objet d'un lancement cette année à Beijing, en Chine. Son objectif est de promouvoir le «développement économique durable» principalement au moyen d'investissements dans les infrastructures. Son capital de base s'élève à 100 milliards de dollars dont 50 milliards de dollars qui ont été

initialement souscrits par la Chine et d'autres pays. Cette institution a reçu l'appui de 58 membres fondateurs incluant 21 pays européens. Toutefois, afin d'assurer une dominance dans la gouvernance de cette organisation uniquement par des pays asiatiques, 75 pour cent des parts (distribution du vote selon la valeur du produit intérieur brut ou PIB) ont été réservées aux membres asiatiques.

Selon A. Gosh, (2016, *op. cit.*), cette situation nous amène à soutenir que les partenariats entre gouvernements constituent certainement la composante essentielle de la CSST, mais que l'atteinte des ODD constitue la condition préalable selon laquelle tout un chacun joue un rôle positif dans l'atteinte de ces objectifs déclarés. Les entreprises commerciales qui représentent la part principale du marché ne peuvent échapper à cette responsabilité. Il serait mal avisé de s'attendre à ce que le monde soit capable d'atteindre l'objectif de la création d'emplois pour les jeunes uniquement grâce à l'approvisionnement du gouvernement. C'est dans ce contexte que nous proposons de considérer la nécessité d'établir des partenariats entre les multinationales menant leurs opérations partout dans le monde, et les établissements d'enseignement des pays en développement. Plusieurs partenariats de ce genre pourraient avoir été mis en place, mais ce n'est peut-être pas adéquat pour répondre au besoin actuel dans le contexte d'une population à la hausse dans certains des pays en développement.

Conclusions

Les PPP et le développement des compétences jouent un rôle important pour appuyer le développement durable. Les compétences améliorent la productivité et l'efficacité des ressources de manière globale. Cela permet aux demandeurs d'emploi d'accéder plus facilement à un emploi, ce qui aide à réduire la pauvreté de manière durable. Toutefois, un accès inégal aux possibilités de perfectionnement et la pertinence modeste du perfectionnement sur le marché du travail empêchent de tirer pleinement profit du perfectionnement. Les discussions dans le cadre du module ont donc souligné l'importance de promouvoir la formation professionnelle axée sur la demande, au moyen d'un partenariat public-privé (PPP) efficace et viable. Le module démontre comment un PPP peut être établi et renforcé, et comment la CSST peut aider à relever les défis courants qui existent en matière de perfectionnement des compétences dans le Sud.

Module 10: Espaces virtuels appuyant la coopération Sud-Sud et triangulaire sur le travail décent¹⁷

La CSST, en tant qu'effort robuste de coopération horizontale – caractérisée par sa nature émancipatrice et propice à favoriser l'équilibre du pouvoir dans le domaine des relations internationales – est également considérée comme étant un élément important dans les débats et les pratiques liés au développement durable. Cela a récemment été confirmé par la signification et l'importance accordées à la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les objectifs de développement durable, plus précisément l'Objectif 17 du Programme de l'ONU pour 2030 (Objectif 17: renforcer les moyens de mettre en œuvre et de revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable).

En ce qui concerne la mise en œuvre pratique, l'un des principaux défis dans le cadre des processus de coopération s'étendant au-delà des frontières nationales a trait au maintien d'un «couplage interactif» entre les personnes qui participent aux initiatives de collaboration. En quelques mots, l'existence d'un couplage interactif veut dire que les personnes demeurent constamment engagées dans des discussions et qu'elles réalisent diverses activités conjointes selon une fréquence régulière et élevée. Les formes de couplage interactif qui sont plus propices de favoriser l'émergence de l'intelligence collective et d'optimiser le synchronisme et la synergie d'activités complémentaires sont celles considérées à titre de «réseaux répartis», c'est-à-dire, que toutes les personnes peuvent facilement et directement avoir accès à toutes les autres personnes concernées ainsi qu'aux nouveaux partenaires éventuels (une situation également appelée «entre pairs»). De nos jours, l'Internet représente un moyen très prometteur pour compléter les interactions en face à face et réduire certains des principaux obstacles au maintien d'un degré élevé de couplage interactif au sein des réseaux répartis de coopération Sud-Sud: a) les obstacles en raison de la distance géographique et b) les barrières linguistiques¹⁸. En particulier avec l'expansion croissante des «technologies mobiles» et les interfaces qui deviennent de plus en plus d'aspect convivial et naturel, il

¹⁷ Le chapitre du module 10 a été rédigé par Fernando Baptista, consultant à l'OIT.

¹⁸ Pour réduire au minimum les barrières linguistiques, le recours aux outils existant sur l'Internet pour la traduction instantanée de textes et même de la parole devient de plus en plus fiable et répandu. De plus, il s'agit d'un domaine qui bénéficie d'investissements importants et qui évolue rapidement. Par ailleurs, l'Internet est également devenu un moyen très répandu pour apprendre une langue et la pratiquer.

est déjà possible de remarquer la faisabilité d'une connexion interactive instantanée entre des personnes se trouvant dans différentes régions du monde et qui ont décidé d'agir ensemble. L'interaction virtuelle, lorsqu'elle est combinée de façon sécuritaire, appropriée et intelligente aux possibilités d'interaction en face à face, mène à la création d'un continuum interactif qui peut renforcer considérablement les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire dans les domaines du travail décent et du développement durable.

Au cours des dernières années, les tentatives visant à employer l'Internet de manière créative, innovatrice et émancipatrice se sont multipliées dans bon nombre de secteurs liés au développement socioéconomique durable – une approche largement connue sous le nom des « technologies de l'information et des communications au service du développement (ICT4D) ». À titre d'exemple, soulignons la conception et la mise en œuvre d'espaces virtuels interactifs pour le partage du savoir et la coopération Sud-Sud, espaces qui ont été conçus dans le but de compléter et de mettre en valeur l'Académie de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'autres initiatives connexes proposées par l'OIT et l'ONU. Ces espaces virtuels ont été appelés « Cerveau collectif » dans le cadre de l'Académie ESS (existant depuis 2012) et « point de rencontre » pour la collaboration Sud-Sud et triangulaire sur l'économie sociale et solidaire (existant depuis 2013):

« Cerveau collectif » de l'Académie ESS (<http://www.sseacb.net/>)

Le Cerveau collectif est un espace virtuel visant à enrichir l'Académie de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire.¹⁹ Il a pour but de permettre aux participants, anciens participants et autres personnes intéressées par l'Académie ESS de s'impliquer, de coopérer et d'approfondir leurs connaissances en temps réel au moyen de l'Internet. Il s'agit d'un espace virtuel multilingue qui tente de reproduire et de renforcer en permanence les dynamiques interactives de l'Académie ESS. L'OIT compte une longue tradition et a développé une expertise complète en ce qui a trait aux entreprises et aux organisations du domaine de l'économie sociale et solidaire et elle estime que les outils tels que le Cerveau collectif peuvent aider à renforcer les réseaux continentaux et intercontinentaux de l'ESS. Cet espace a été créé en 2012 avec l'aide du Bureau international du Travail et du Centre international de formation de l'OIT.

¹⁹ Pour plus d'information au sujet de l'Académie de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire, visitez le site à l'adresse suivante: http://socialeconomy.italo.org/fr/accueil?set_language=fr

«Point de rencontre» de la CSST dans l'ESS (<http://www.sstcsse.net/>)

Il s'agit d'un point de rencontre virtuel où les personnes de différents pays peuvent se rencontrer, s'engager, échanger et coopérer dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) sous l'angle de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST). Il vise principalement à accroître la communication et l'interactivité directes entre les personnes intéressées à cette proposition. L'espace a été créé en 2013 avec le soutien du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV) de l'OIT dans le cadre de l'Académie sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. S'appuyant sur son expérience exhaustive concernant les entreprises et les organisations de l'ESS, l'OIT croit que la CSST peut constituer un outil permettant de bâtir des réseaux continentaux et intercontinentaux dans le domaine de l'ESS. De plus, les concepts de l'ESS et de la CSST se recoupent dans l'ensemble des quatre dimensions du programme du travail décent de l'OIT.

Il est possible d'observer, depuis leurs lancements, que le «Cerveau collectif» et le «Point de rencontre Sud-Sud sur l'ESS» ont des incidences positives importantes sur la dynamique de l'innovation et les niveaux d'interactions de l'Académie ESS et d'autres initiatives de l'OIT du domaine du développement économique local (DEL), notamment la coopération entre les villes (ville-à-ville). Les hausses importantes du nombre d'accès à ces espaces virtuels depuis de nombreux pays, et l'engagement accru de personnes clés des domaines de l'ESS et du DEL dans les discussions de groupe dans les médias sociaux le confirment. À titre d'exemple de ces hausses du nombre d'accès, il nous est possible d'observer que les sites Web du «Cerveau collectif» et du «Point de rencontre sur l'ESS» ont respectivement connu des hausses de 217,3 pour cent et 274,8 pour cent quant au nombre d'accès pendant la seconde période de quatre mois en 2015, et ces niveaux de croissance sont similaires à ceux qui avaient également été observés durant les périodes de quatre mois antérieures. Suite au succès de cette stratégie reposant sur l'emploi de l'Internet pour renforcer les projets et les activités réalisés dans les domaines de l'ESS et du DEL, le Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV) de l'OIT a récemment décidé d'étendre l'initiative à d'autres thèmes clés de l'OIT: l'abolition du travail des enfants et de l'esclavage moderne, la création d'emplois, le développement des compétences, la protection sociale, le dialogue social, la migration de la main-d'œuvre et la coopération entre pays fragiles (Fragile-Fragile). En 2016, le «Point de rencontre Sud-Sud» a fait l'objet d'une restructuration et d'une expansion dans le but de couvrir tous les domaines liés au travail décent et au développement durable, et une nouvelle page d'accueil a

vu le jour (<http://www.southsouthpoint.net/>)²⁰. Les hyperliens présentés ci-dessous permettent d'accéder directement aux principaux domaines et aux médias sociaux du nouveau « Point de rencontre Sud-Sud »:

- Page d'accueil en anglais: <http://www.southsouthpoint.net/>
- Page d'accueil en espagnol: http://www.southsouthpoint.net/index_es.html
- Page d'accueil en français: http://www.southsouthpoint.net/index_fr.html
- Page d'accueil en portugais: http://www.southsouthpoint.net/index_pt.html
- Groupe de conversation sur Facebook: <https://www.facebook.com/groups/1094763267235517>
- Groupe de conversation sur LinkedIn: <https://www.linkedin.com/groups/8490914>
- Groupe de conversation sur Google+: <https://plus.google.com/communities/110273953357697404735>
- Canal YouTube (vidéos): <https://www.youtube.com/channel/UC4CKRQWOpWOx0vVac49SoEA>
- Collection principale de documents et de matériel: <https://goo.gl/G6tkbw>
- Twitter (nouvelles): https://twitter.com/ssstc_mp

En outre, l'emploi de l'Internet devient également particulièrement important dans le cadre de la « 1^{ère} Académie de l'OIT sur la coopération Sud-Sud et triangulaire »²¹ (tenue à Turin, en Italie, du 11 au 15 juillet 2016). Une phase interactive de préapprentissage s'est tenue sur l'Internet dans le but de présenter les principes de base et d'aborder les questions liées aux sujets devant être abordés par la suite lors des séances de l'Académie tenues en face à face. Pendant cette phase, les participants ont eu l'occasion de se connaître et d'exprimer leurs opinions, préoccupations et besoins avant de se rencontrer en personne à Turin. Cet espace interactif a principalement été conçu à l'intention des participants à l'Académie CSST, mais tous ceux qui s'intéressent aux sujets couverts par l'Académie ou qui sont prêts à connaître les participants et à interagir avec eux pourront y avoir accès. Les hyperliens suivants permettent d'accéder directement aux principaux espaces Web concernant la 1^{re} Académie de l'OIT sur la CSST:

20 Pour apprendre comment utiliser le nouveau « point de rencontre Sud-Sud », allez à l'adresse Web http://www.southsouthpoint.net/index_fr.html, puis cliquez sur « À propos ».

21 Pour plus d'information au sujet de l'Académie de l'OIT sur la CSST, visitez l'adresse suivante: http://www.ilo.org/pardev/partnerships/south-south/WCMS_458078/lang--en/index.htm

- Espace de préapprentissage en anglais:
<http://www.southsouthpoint.net/sstcacd2016.html>
- Espace de préapprentissage en espagnol:
http://www.southsouthpoint.net/sstcacd2016_es.html
- Espace de préapprentissage en français:
http://www.southsouthpoint.net/sstcacd2016_fr.html
- Espace de préapprentissage en portugais:
http://www.southsouthpoint.net/sstcacd2016_pt.html
- Page Facebook de la 1re Académie de l'OIT sur la CSST:
<https://www.facebook.com/sstcacademy>

Ainsi, en raison de sa position innovatrice, créative et émancipatoire à l'égard de l'utilisation de l'Internet, l'OIT se démarque et devient un exemple intéressant d'organisme qui a recours aux technologies de l'information et technologies de communication pour promouvoir et renforcer la CSST dans les domaines du travail décent et du développement durable. Parallèlement, cela démontre que l'organisation reconnaît l'importance croissante des communautés de discussion et de pratique à l'échelle mondiale, qui constituent des composantes horizontales, actives, innovatrices et coopératives dans un monde en évolution de plus en plus interconnecté et moins restreint en raison des distances géographiques et des frontières nationales.

Bibliographie

- Ábalos, J. A. (2000), El fomento al desarrollo productivo local: orientaciones, actores, estructuras y acciones. La situación en Chile en los noventa (LC/R.1976), Santiago de Chile, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), febrero.
- ABOR, J.; QUARTEY, P. Issues in SME development in Ghana and South Africa. *International Research Journal of Finance and Economics*, n. 39, p. 218 – 28, 2010. Disponível em: <http://www.eurojournals.com/finance.htm> Acesso em 22 abr. 2016.
- Academia CSST – Organização Internacional do Trabalho (manual informativo).
- ADLER Emmanuel, BARNETT Michael (eds.), *Security Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- ADLER Emanuel, *Imagined (security) communities: cognitive regions in International relations*», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 26, no. 2, pp. 249-77.
- ADLER Emanuel, BARNETT Michael, *Governing Anarchy: A Research Agenda for the Study of Security Communities*, in *Ethics and International Affairs* (Vol. 10, 1996).
- ADLER Emanuel, *Seizing the Middle Ground. Constructivism in World Politics*, *European Journal of International Relations*, volume 3 (3), 1997, pp. 319-363.
- ADLER Emanuel, CRAWFORD Beverly, *Constructing a Mediterranean Region: a Cultural Approach*, présenté à la Conférence *The Convergence of Civilizations? Constructing a Mediterranean Region*, Lisboa 6-9 June 2002.
- Agarwala, Rina., 2013, *Informal Labour, Formal Politics and Dignified Discontent in India*, New Delhi: Cambridge University Press.
- Alburquerque, Francisco. (2004), *Desarrollo económico local y descentralización en América Latina*, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), revista de la CEPAL, abril.
- Alcaldía Municipal de Pasto, *Plan de Ordenamiento Territorial (2015), Pasto, Territorio Con Sentido, 2015 -2027*.
- ALAOUÏ-SOLAIMANI, Y. «La coopération Sud-Sud et triangulaire, sacrée histoire» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- Alcaldía Municipal de Pasto, *Diagnóstico Socio económico del Municipio de Pasto* (2012).

- Alcaldía de Pasto, CGLU, OIT, FINDETER, CONNECTIVE CITIES. (2015), Peer Learning – Políticas Urbano-Rurales para la promoción de trabajo decente en ciudades intermedias. Octubre.
- AMORIM, A (org.). Cooperação Sul-Sul e o Trabalho Decente: boas práticas. ILO, 2013.
- AMORIM, Anita; Dale, Andrew; Fakhri-Kairouz, Charbel; eds. Social Solidarity and South-South Cooperation: a compilation of short South-South Cooperation articles for the Academy of Social and Solidarity Economy: Social Innovation in the World of Work” Geneva: ILO, 2015.
- A. Prado-RS-Brasil.-Carta de Principios del Foro Latinoamericano de Sistemas Participativos de Garantía (2009)
- Asamblea Nacional-Ecuador-“Ley Orgánica de Participación Ciudadana” (2010)
- Asociación de Municipalidades del Ecuador, AME. “Guía Metodológica del Sistema Cantonal de Participación Ciudadana y Control Social.”(2013)
- ATTINA, Fulvio, European Security and the Development of the Euro-Mediterranean Partnership, présenté à la Conférence The Convergence of Civilizations? Constructing a Mediterranean Region, Lisboa 6-9 June 2002.
- BAH, A. «La coopération Sud-Sud et triangulaire avec les travailleurs domestiques.» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- BAUMANN, R.; OLIVEIRA, I. T. M. (orgs.). Os BRICS e seus vizinhos. Comércio e acordos regionais. Brasília: IPEA, 2014.
- Bonner, Christine and Spooner, Dave, 2012, The Only School We Have: Learning from Organizing Experiences across the Informal Economy, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (http://wiego.org/sites/wiego.org/files/resources/files/Bonner_Spooner_The_Only_School_We_Have.pdf) 25 October 2015.
- CANARES, M. «South-South and Triangular Cooperation and the Role of Data in the Sustainable Development Goals *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- Carre, Francoise, 2013, Defining and Categorizing Organizations of Informal Workers in Developing and Developed Countries, Organizing Brief No. 8, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing
- Cartilha Bilingue, Ministério do Trabalho e Emprego. Secretaria Nacional de Economia. Solidária Gestão Coletiva, Resultados Compartilhados.
- Castillo, Carmen. «La Cooperación Sur-Sur: Una Respuesta Al Flagelo Del Trabajo Infantil.» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)

- Chen, Martha, 2008, Women and Employment in Africa: A Framework for Action, Background Document commissioned by the Danish Foreign Ministry for the Second Conference of the Africa Commission, November 2008.
- CHRISTOPHER W. Hughes, LAI YEW Meng (eds.), Security Studies, A Reader, New York, Routledge, 2011.
- Ciudades Locales y Gobiernos Unidos (CGLU). (2013), Construyendo una nueva agenda urbana para las Ciudades Intermedias.
- Consejo Nacional de Competencias CNC.- Código Orgánico de Organización Territorial Autonomía y Descentralización COOTAD (2012)
- Constitución de la República del Ecuador (2008)
- CORRAGGIO, José Luis. Economia. October, 2015. Disponível em: <http://www.coraggioeconomia.org/jlc_publicaciones_ep.htm>. Acesso em: 14 abr. 2016.
- CORAGGIO, José Luis. “La Economía Social y Solidaria (ESS): Niveles y alcances de acción de sus actores” (2015).
- COSTA, P. A. Sistema Local de Inovação em Economia Solidária: embrião de processos de desenvolvimento territorial. Revista Brasileira de Gestão e Desenvolvimento Regional, Taubaté, v.7, n.1, p.153-173, 2011.
- CRUCIANI, A. & AMORIM, A. «Fragile-to-Fragile Cooperation and the ILO» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- CUNHA, M. I. Ensino com Pesquisa: A prática do professor universitário. Caderno de Pesquisa. São Paulo, n.97, maio 1996. P.31-46.
- (<http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Carre-Informal-Worker-Organizations-WIEGO-OB8.pdf>) 1 November 2015.
- DASH, A. «Managing for Development Results in Decent Work through SSTC: ILO's Challenges for the Agenda 2030.» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* p. 9-12 (2016) <https://drive.google.com/open?id=0B-9BX0GCP9Kv2eV4k4NmhsaTBGRWM>
- Datta, Rekha, 2003, From Development to Empowerment: the Self Employed Women's Association in India, International Journal of Politics, Culture and Society, Vol. 16, No. 3, pp. 351-368.
- DAVID Charles-Philippe, ROCHE Jean-Jacques, Théories de la sécurité, Paris, Montchrestien, collection clefs, 2002.
- DE ALMEIDA, P.S «A migração internacional e a cooperação Sul-Sul na America Latina» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)

- DEHART, Monica (2012) “Remodelling the Global Development Landscape: the China Model and South South cooperation in Latin America”, *Third World Quarterly*, 5 July 2012. Vol 33. No.7, 1359-1375. October 2015. Disponível em: <<http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2012.691835>>. Acesso em: 13 abr. 2016.
- Departamento de Alianzas y Apoyo a los Programas Exteriores (PARDEV) OIT El trabajo decente: Una alianza para el futuro - Cooperación Sur-Sur y cooperación triangular en las alianzas de colaboración público-privadas e la OIT
- De PIANTE, Marie, Le rôle de l’Union européenne dans la crise Algérienne, 1992-1999: une approche constructiviste, IEUG, 2006, 70 p.
- Desai, Raj M. and Joshi, Shareen, 2013, Collective Action and Community Development: Evidence from Self-Help Groups in Rural India, the World Bank Economic Review, Washington DC. World Bank. Available online at <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/15907/WPS6547.pdf>
- DEUTSCH W. Karl, et. al., Political Community and the North Atlantic Area: International Organization in the Light of Historical Experience, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1957.
- Diallo, Aboubakry. «Article sur la coopération Sud-Sud –Le Travail des Enfants» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- DIAS, F. «O Mutualismo como uma Ferramenta de Orientação Pedagógica e de Estabilização Social, provável, para os Países da CEDEAO, na base da Cooperação Sul-Sul *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- DI MEGLIO, Roberto et al, Eds. The Reader 2011: Social and Solidarity Economy: our common road towards decent work. Geneva: ILO, 2010.
- DIOP, G. «La Coopération Sud-Sud et Triangulaire avec les travailleurs» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- ERTHAL, Abdenur, Adriana and Moura Estevão Marques Da Fonseca, João. “The North’s Growing Role in South–South Cooperation: keeping the foothold”, *Third World Quarterly*, 20 September 2013: Vol. 34, No. 8, 1475-1491. October 2015. Disponível em: <<http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2013.831579>>. Acesso em: 12 abr. 2016
- FERNANDEZ, G y Ramírez, K. Programa Universitario de Incubación Social de la Universidad Nacional de Quilmes: Incubación de Procesos (2015) Ponencia para IX Congreso Red RULESCOOP. La Plata. Argentina. 2015.
- Financiera de Desarrollo Territorial (FINDETER), Plan de Acción: Pasto 2038, “Recorriendo el buen camino” 2015.
- Fonseca, F. P.; Ramos, R. A. R. Formas de cooperação interurbana: o caso da rede de cidades do quadrilátero urbano. *Revista Portuguesa de Estudos Regionais* n. 25/26 (2011).

- FRANÇA-FILHO, G. C. Terceiro setor, economia social, economia solidária e economia popular: traçando fronteiras conceituais. Bahia análise & dados, Salvador, v. 12, n. 1, 2002. p. 9-19
- GAIGER, L. I. G. A Economia solidária diante do modo de produção capitalista. Cadernos CRH. Salvador, n.39, 2003. p.181-211.
- Gallin, Dan, 2011, Organizing Informal Worker: Historical Overview, Paper delivered at the Membership Based Organizations' Workshop, Bangkok 3-5 March (http://wiego.org/sites/wiego.org/files/reports/files/Organizing_informal_workers_historical_overview_Gallin.pdf) 2 July 2015.
- _____, G. C. Teoria e Prática em Economia Solidária: problemática, desafios e vocação. Civitas (Porto Alegre), v. 7, p. 155-174, 2007.
- GERMER, C. A “Economia Solidária”: Uma crítica Marxista. Estudos de Direito Cooperativo e Cidadania, Curitiba, 2009.
- GONÇALVES, D. A. (2015) Fortalecer a Estratégia das Articulações em Redes da Economia Solidária na América Latina disponível em https://www.linkedin.com/pulse/fortalecer-estrategia-das-articulações-em-redes-da-na-dimas_gonçalves?trkSplashRedirect=true&forceNoSplash=true
- GONÇALVES, N. G. Indissociabilidade entre Ensino, Pesquisa e Extensão: um princípio necessário. Perspectiva, Florianópolis, v.33, n.3, 2015. P.1229-1256.
- Gomes, Jairson. «Academia Sobre a Cooperação Sul- Sul e Triangula «*South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”*» (2016)
- GOMIS, J.L. «La Migration de Travail Vecteur de coopération SUD-SUD» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- GOSH, S.K. «Review of the Role of Business Firms in Implementing MDGs in Asia and a Case Study of Partnership between Academic Institution and Business firm (an example of SSTC)» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- GUITTEY, L. «Bonne pratique de cooperation sud-sud en matiere de lutte contre la traite et le travail des enfants» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- GURIDI ALDANONDO, Luis; y Otros (2011). Experiencias de Economía Social y Solidaria: compartiendo estrategias y aprendizajes. Instituto de Estudios sobre Desarrollo y Cooperación Internacional de la 48 Universidad del País Vasco REAS- RILESS – Red de Investigadores Latinoamericanos de Economía Social y Solidaria Emaús Fundación Social -EFS Rev. Papeles de Economía Solidaria, N° 2. 2011.

- Herce Vallejo, Manuel. Miró Farreróns, Joan. (2002). El soporte infraestructural de la ciudad. Ediciones UPC, Barcelona.
- HERNANDEZ, E. «Participación Del Sector Privado En La Erradicación Del Trabajo Infantil En Colombia: Un Caso Exitoso De Cooperación Sur-Sur» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- ILO (International Labour Organization). 2011. Social and Solidarity Economy: Our Common Road towards Decent Work. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/instructionalmaterial/wcms_166301.pdf, accessed on 29 October 2012.
- ILO: Sustainable development, decent work and green jobs – Report V, International Labour Conference, Geneva, 2013, page 14.
- JAYA, V. «Indonesia’s South-South and Triangular Initiatives: Contributing to Southern Countries Capacity Development *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* p. 48-52 (2016)
- JURGEN, Schwettmann, PARDEV, ILO. The Role of Cooperatives in Achieving the Sustainable Development Goals - the economic dimension – La Agenda 2030 para el Desarrollo Sostenible. GB.325/INS/6. Disponible em: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_416438.pdf Acesso em: 28 abr. 2016.
- Kabeer, Naila, Milward Kirsty and Sudarshan, Ratna, 2013, Introduction. In Naila Kabeer, Ratna Sudarshan and Kirsty Milward (Eds) *Organizing Women Workers in the Informal Economy: Beyond the Weapons of the Weak*, London: Zed Books
- KARTHIKIKEYAN, M. «SSTC AND SDGs: GOOD PRACTICES FROM ETHIOPIA» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- Klaasen, IT; Rooij, R. M.; Schaicj, J. van. Networkcities: operationalizing a strong but confusing concept (ENHR, Roterdan, 2007).
- Kyaligonza, B. «Disguised Child Labour in the Eastern Africa Region.» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- L. Aguilar: “Is there a connection between gender and climate change?”, IUCN, paper presented at the Third Global Congress of Women in Politics and Governance, Manila, Philippines, October 2008.
- LAVILLE, J. Mudança social e teoria da economia solidária. Uma perspectiva maus-siana. *Sociologias*, Porto Alegre, ano 16, n.36, mai/ago 2014, p. 60-73.

- LEIVA, G. «Cooperación Sur-Sur Triangular en Chile» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* p. 14-18 (2016) <https://drive.google.com/open?id=OB9BX0GCP9Kv2TFZ6VvKNZdg5R2M>
- Levent, B.; Kundak, T.; Gulumser, S.; The role of "network cities" in construction of global urban culture. 44th European Congress of the European Regional Science Association (Porto, Portugal, 2004).
- LIMA, G. N. BRICS: potencial de desenvolvimento e desafios para a construção de um novo cenário econômico mundial. São Paulo: Saint Paul Editora, 2013.
- Loritz, E. «Del taller clandestino a la cooperativa textil-- Una trama virtuosa de Cooperación Sur- Sur desde abajo» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- LUND, J. «Transfer of Social Technology-- Programa de Aquisição de Alimentos (PAA) and Brazil's South-South cooperation with Africa» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- MANCE, Euclides. Políticas Públicas para o Desenvolvimento Econômico-Solidário do Brasil. I Conferência Nacional de Economia Solidária.
- Martens, H. Margaret and Mitter, Swasti, 1994, Women in Trade Unions: Organizing the Unorganised, Geneva: International Labour Office
- MARTINEZ, I. «The potential contributions of South-South Cooperation to the Sustainable Development Goals» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- Mather, Celia, 2012, Informal Workers Organizing, Research Report, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (http://www.solidaritycenter.org/wp-content/uploads/2015/02/infecan_wiego_organizing_final.pdf) 21 August
- MENEZES, M. T. C. G. Economia Solidária: elementos para uma crítica marxista. Rio de Janeiro, Gramma, 2007.
- Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto (2014) Balance de Gestión 2014. <https://www.mrecic.gov.ar/es/publicaciones>
- MINISTÉRIO DE RELACIONES EXTERIOR Y CULTO– Dirección General de Cooperación Internacional (2013) Catalogo de proyectos. 2013.
- Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto (2015) Lineamientos para la cooperación Sur-Sur (2013- 2015).
- Ministerio de Relaciones Exteriores y Culto (2014) Cuba: Se acuerdan 21 nuevos proyectos de Cooperación Internacional. <http://www.mrecic.gov.ar/cuba-se-acuerdan-21-nuevos-proyectos-de-cooperacion-internacional>

- MORAES, L. P. Economia social e solidária: do que se trata este complexo e controverso setor? In: X Encontro Nacional da ABET- Associação Brasileira de Estados do Trabalho, 2007, Salvador. anais do X Encontro da ABET, 2007.
- Moraes, Leandro. Social and Solidarity Economy and South-South and Triangular Cooperations in Latin America and the Caribbean: contributions to Inclusive Sustainable Development. ILO, Geneve, 2014.
- MOURAD, L. «Agenda de trabalho decente no brasil: reflexões sobre as políticas de migração» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- Nagao Menezes, D. Cooperação triangular sul-sul – entraves jurídicos para a criação de redes de cooperação
- Negociações da Agenda de Desenvolvimento Pós-2015: Elementos Orientadores da Posição Brasileira. Disponível em: < http://www.itamaraty.gov.br/images/ed_desenv-sust/ODS-pos-bras.pdf>. Acesso em: 28 abr. 2016.
- Neri, M. A Educação Profissional e Você no Mercado de Trabalho. Rio de Janeiro: FGV/CPS, 2010.
- OCDE, (2010). Learning for Jobs, disponível em <http://oecd.library.org/education/learning-for-jobs>,
- O DESAFIO DA COMPETITIVIDADE para as exportações brasileiras. Pontes, v.4, n. 5, p. 18-19, 2008.
- OIT. Economía Social y Solidaria y Cooperación Sur – Sur: Nuevos Retos en América Latina y el Caribe Compilación de artículos cortos sobre la Cooperación Sur–Sur: Academia sobre Economía Social y Solidaria (Puebla, 23-27 de noviembre de 2015) 978-92-2-330476-8 [ISBN]. 16 November 2015.
- OIT, (2013) La Cooperación Sur-Sur y el Trabajo Decente: Buenas Prácticas. Coord. Amorim, Anita. Ginebra.
- Os Objetivos de Desenvolvimento Sustentável: Dos ODM aos SDG. Disponível em: <<http://www.pnud.org.br/ods.aspx>>. Acesso em: 17 abr. 2016.
- QUEDRAGO, A. «Expérience avec le BIT et coopération Sud-Sud» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- Piopiunik, M., & Ryan, P. Improving the transition between education/training na the labour Market: What can we learn from variouns national approaches? Analytical Report, 13 1-69, 2012.
- Pivotte-Cyrus, E. «The Elimination of Child Labour and SSTC.» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016).
- Prefectura de Santo Domingo de los Tsachilas: www.gptsachila.gob.ec

- Prefeitura Municipal de Jundiaí: www.jundiai.sp.gov.br
- Prefeitura Municipal de São Paulo: www.prefeitura.sp.gov.br
- Prefeitura Municipal de Vitória: www.vitoria.es.gov.br
- Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur
- Qureshi, Umar. «Child Labour in Pakistan and Linkages with SSTC» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- Red Agroecológica del Austro "Normas Básicas de Producción Agroecológica para el Sistema de Garantía Local."(2014)
- Red Intercontinental de Promoción de la Economía Social y Solidaria-RIPESS-"Recomendaciones de la Economía Social y Solidaria para la Agenda de Desarrollo Post-2015." (2013)
- RIJA, A. «General Agreement Cooperation (GAC) entre KTC à Kissi Kenya, ATTI à Mbeya Tanzanie, MELTC à Mbale Ouganda et le CF HIMO à Antsirabe Madagascar depuis 2012» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- ROCHA MATTOS, D. «The 2030 Development Agenda under the perspective of the South-South and triangular cooperation and the Social and Solidarity Economy» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* p. 31-41 (2016) <https://drive.google.com/open?id=0B9BX0GCP9Kv2YkZlZXpNX0VvT2c>
- ROSANDISKI, E.N. (2014) Microcrédito como Componente Política Pública de Inserção Produtiva in COMPILAÇÃO de ARTIGOS - IV ACADEMIA sobre a ECONOMIA SOCIAL e SOLIDÁRIA.
- ROSANDISKI, E.N. (2015a) Social Innovation: The Undertakings on Solidarity Economy and Public Policy on Production and Integration in Brazil in *Social Solidarity and South-South Cooperation: A compilation of short South-South Cooperation articles for the "Academy of Social Solidarity Economy: Social Innovation in the World of Work"* (Johannesburg, 2015) – by SSTC scholars.
- ROSANDISKI, E.N. (2015b) Estrategias para el fortalecimiento de las empresas agrícolas y el consumo responsable - el caso de las Cooperativas Sin Fronteras (CSF) in Economía Social y Solidaria y Cooperación Sur – Sur: Nuevos Retos en América Latina y el Caribe Compilación de artículos cortos sobre la Cooperación Sur – Sur - Academia sobre Economía Social y Solidaria (Puebla, 23-27 Noviembre, 2015)
- ROSANDISKI, E.N. Microcrédito como Componente Política Pública de Inserção Produtiva in COMPILAÇÃO de ARTIGOS - IV ACADEMIA sobre a ECONOMIA SOCIAL e SOLIDÁRIA. 2014.

- ROSANDISKI, E.N. (2015) Social Innovation: The Undertakings on Solidarity Economy and Public Policy on Production and Integration in Brazil in Social Solidarity and South-South Cooperation: A compilation of short South-South Cooperation articles for the “Academy of Social Solidarity Economy: Social Innovation in the World of Work” (Johannesburg, 2015) – by SSTC scholars. Disponível em: < <http://www.cooperativasinfronteras.net/>>. Acesso em: 10 abr. 2016.
- SAKURAI, Mami Yamada. The post-2015 development agenda and South–South and triangular cooperation – How the partnership model should be. Disponível em: <<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4639818/>>. Acesso em: 16 abr. 2016.
- SALINAS, L. «Chile y la cooperación sur-sur y triangular. El caso de la cooperación para mejorar las condiciones de empleabilidad de jóvenes en situación de vulnerabilidad en la República Dominicana» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* p. 41-44 (2016) <https://drive.google.com/open?id=0B9BXOG-CP9Kv2X2xpb19JeUQxM0k>
- SALINAS, A.M.L. «Cooperación sur – sur y triangular: el papel del Ministerio de Trabajo de Colombia» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- SANDOVAL, A.J. «Artículo sobre la cooperación sur-sur Guatemala-Estados Unidos Mexicanos (migración laboral)» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* (2016)
- SANDRONI, P. Dicionário de Economia do século XXI. Rio de Janeiro: Record, 2009.
- Secretaría Nacional de Planificación, SENPLADES “Atlas de las Desigualdades Socio-Económicas del Ecuador” (2013)
- SCHIOCHET, Valmor. Da democracia à Autogestão. Economia Solidária no Brasil. In.: Benini, Edi (at alii) Gestão Pública e Sociedade. Fundamentos e Políticas Públicas de Economia Solidária, Outras Expressões, 2012, vol 2.
- SCHOR, Adriana. “South-South Cooperation and IBSA: more trade in politics.” *New Global Studies*, 2014, Vol. 8(2), 183-201.
- SCHWOK René, Théories de l'intégration européenne, Paris, Montchrestien, collection clefs, 2005, pp. 45-51 et 110-121.
- SEGHER, Samira, Le Processus de Barcelone: Exemple de coopération entre zone d'inégal développement, King's College London, Université de Londres 2005, 120 p.
- SEMINAR 7th Investment and Trade Initiative to Brazil. March, 16, São Paulo
- SENAES/MTE. Termo de Referência para o Edital de Apoio e Fortalecimento às Redes de Cooperação Constituídas por Empreendimentos Econômicos Solidários em Cadeias Produtivas e Arranjos Econômicos Territoriais e Setoriais de Produção, Comercialização e Consumo Sustentáveis e Solidários. Anexo da Chamada Pública 004/2012.

- Severnini, E. R., & Orellano, V.I.F. O Efeito do Ensino Profissionalizante sobre a Probabilidade de Inserção no Mercado de Trabalho e sobre a Renda no Período Pré- PLANFOR. *Revista economia*, 11, 2010.
- SHANNON P. Vaughn, KOWERT A. Paul (eds.), *Psychology and Constructivism in International Relations, An Ideational Alliance*, USA, University of Michigan, 2012.
- Silva, K. «O Trabalho Infantil em Angola» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016)
- SINGER, Paul. *Economia Solidária*. In.: Cattani, Antonio (org) *A Outra Economia*. Veras Editores, 2003.
- SINGER Paul; SOUZA, André Ricardo de (Org). *A economia solidária no Brasil: a auto-gestão como resposta ao desemprego*. São Paulo: Contexto, 1ª edição, 2000. ISBN 85-7244-156-5.
- SINGER, P. *Introdução a Economia Solidária*. São Paulo: Contexto. 2002.
- Soares, M: *South-South and Triangular Cooperation (SSTC) and Fragile-to-Fragile Cooperation (F2F) in the reshaping of International System: new forms of resistance*
- *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development: A Position Paper by the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (TFSSE)*. June 2014.
- *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development: A Position Paper by the United Nations Inter-Agency Task Force on Social and Solidarity Economy (TFSSE)*. June 2014.
- Sosa, N. «Propuesta de Intercambio entre el Ministerio de Trabajo de Colombia y el Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social de Paraguay» *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the "South-South and Triangular Cooperation Academy"* (2016) SAURUGGER Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2009.
- *Social Solidarity and South-South Cooperation: A compilation of short South-South Cooperation articles for the "Academy of Social Solidarity Economy: Social Innovation in the World of Work"* (Johannesburg, 2015). International Labour Organisation – ILO. Edited by Anita Amorim, Andrew Dale, Charbel Fakhri-Kairouz, July 2015.
- SOUSA Santos, Boaventura and Cunha, Teresa (eds). *International Colloquium Epistemologies of the South: South-South, North-South and North-North global learnings*. Coimbra: Universidade de Coimbra, 2015.
- TAUCHEN, G. e FÁVARO, A. O princípio da indissociabilidade universitária: dificuldades e possibilidades de articulação. *Linhas Críticas*, Brasília, v.17, n. 33, p. 403-419, 2011.
- Telam (2016), "La canceller Malcorra viajó a Cuba para participar de los diálogos de paz en Colombia", 13/03/2016.

- Sarojini, T., Arnold, C. and Johnson, T. (2009). Gender and Social Protection. [online] Available at: <https://www.oecd.org/dac/povertyreduction/43280899.pdf> [Accessed 14 Nov. 2016].
- UNDP: Human Development Report 2007/2008: Fighting Climate Change: Human solidarity in a divided world New York, 2007.
- Universidad de Cuenca.- Fernando Pauta Calle “Ordenación Territorial y Urbanística: Un camino para su aplicación” (2013).
- UNRISD (United Nations Research Institute for Social Development). 2012. Potential and Limits of Social and Solidarity Economy. Project Brief, No. 2.
- Uriarte, Oscar Ermida. (2002) “Diálogo social: Teoría y Práctica.” Relacentero. Revista de Relaciones Laborales. No.2, San José, junio 2002. http://www.oitcinterfor.org/sites/default/files/file_articulo/ermida.pdf
- UTTING, Peter. Realizing the 2030 Development Agenda through Social and Solidarity Economy. Disponível em: <https://ccednetrcdec.ca/sites/ccednetrcdec.ca/files/realizing_the_2030_development_agenda_through_social_and_solidarity_economy.pdf> . Acesso em: 15 abr. 2016.
- VASCONCELOS, T. A. C. Economia dos setores populares: entre a realidade e a utopia. Dissertação de mestrado. Programa de Pós-graduação em Economia, Universidade Federal de Uberlândia, Uberlândia, 2007.
- WEIXIA, L. «Promote China-ASEAN Cooperation in Occupational Safety and Health through Training Program on Chinese Occupational Safety and Health Management System *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* p. (2016)
- WHITE, L. IBSA six years on: co-operation in a New Global Order. In: Policy Briefing, n. 8. Disponível em: <http://www.ipc-undp.org/conference/ibsa/papers/ibsa1.pdf> Acesso em 21 abr. 2016.
- WIEGO, 2015, WIEGO Organization and Representation Database (<http://wiego.org/wiegodatabase>) 2, November 2015]
- XALMA, Cristina and López, Silvia. Report on South-South Cooperation in Ibero-America. Madrid: Secretaria General Iberoamericana, 2015.
- X-Cross Project, www.centroubal.com
- XIADONG, Y. The Sustainable Technical Action of China: On Promoting Of South-South Cooperation *South-South and triangular cooperation academy: A Compilation of Short South-South Cooperation Articles for the “South-South and Triangular Cooperation Academy”* p. (2016)

Sites consultés:

Tous les sites internet ont été consultés en avril 2016.

- Asociación Internacional de Ciudades Educadoras: www.edcities.org
- Centro Regional de Informações das Nações Unidas: www.unric.org
- Cities for Mobility: www.cities-for-mobility.net
- Mercociudades: www.mercociudades.org
- INTELI Smart Cities Portugal: smartcitiesportugal.net
- Instituto Municipal de Desarrollo Económico y Empleo de Córdoba: www.imdeec.es
- Mayors for Peace: www.mayorsforpeace.org
- Observatorio de Cooperación Descentralizada: observ-oed.org
- Parque Industrial da Cidade de Obregón: www.parqueindustrialobregon.com
- Réseau International des Villes de L'Aérostale: www.toulouse.fr
- WRI BRASIL – Cidades Sustentáveis, wricidades.org
- Solutions, www.urban-mobility-solutions.eu

Cette publication présente un aperçu des modules présentés à l'Académie sur la coopération Sud-Sud et triangulaire (Académie CSST) à Turin, qui a eu lieu du 11 au 15 juillet 2016, illustrant les différentes solutions mises en application par les pays du Sud qui s'efforcent d'atteindre les objectifs de développement durable. L'Académie CSST, une initiative conjointe de l'OIT et de son Centre international de formation, a été l'occasion pour tous les partenaires de l'OIT de discuter des bonnes pratiques Sud-Sud dans les domaines suivants: élimination du travail forcé et du travail des enfants, migration de la main-d'œuvre, dialogue social, changement climatique, création d'emplois verts et formation professionnelle, socles de protection sociale dans les pays du Sud (Sud global). De nouvelles modalités de coopération Sud-Sud, telles que la coopération entre les villes et la coopération entre États fragiles, ont également fait l'objet de discussions. Cette compilation d'articles vise à contribuer au partage de l'expérience au niveau international en vue de favoriser la coopération entre les pays du Sud et d'accroître l'engagement vis-à-vis des modalités de la CSST grâce à des approches entre pairs dans des projets de coopération sous-régionale. La coopération Sud-Sud vient s'ajouter à la coopération internationale traditionnelle en intégrant l'idée voulant que, dans un esprit de solidarité, les pays en développement puissent apporter des solutions durables à leurs problèmes.

ISBN 978-92-2-231230-6



9 789222 312306